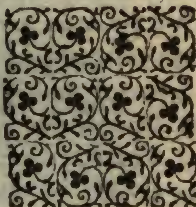
SECONDE PARTIE DES PHILIPIQVVES, CONTRE LES BVLLES.

&autres pratiques de la faction d'espagne.

POVPR TRESCHRESTIEN, Tres-puissant, Tres-victorieux & Tres-clement prince, HENRY LE GRAND, tousiours Auguste Roy de France & de Nauarre.



A TOVRS

1611.



AV ROY.

SIRE,

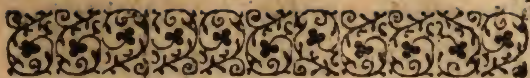
IE me viens fidellement acquiter des vœux ſacrez que i'ay conceuz en voſtre honneur, & me preſenter humblement pour en promettre de nouueaux. SIRE, *le bon œil dont voſtre Majeſté a daigné regarder mes premieres Philippiques, à fait naiſtre ces ſecondes filles de voſtre bonté & grandeur, comme de mon vœu & de mon deuoir. De là i'ay prins courage de les vous adreſſer : ne les pouuant retenir iuſtement puis qu'elles ſont voſtres par tant de tiltres, & que ie vous les doy par tant de grãdes obligations. Ce ſeroit trop de preſomption de les nommer voſtres,* SIRE, *ſi les diuerſes graces que voſtre Majeſté leur a inſpirees, n'auoient merité pour elles l'honneur de ce nom : ſi ma deuotieuſe deſtinatiō, & les iuſtes loix de mon ſeruice, ne vous les auoient plainement acquiſes. Mais puis que vos admirables perfections en ont produit le deſſein en mon ame, & que vous eſtes vous meſmes la matiere honorable de mes œuures : puis qu'elles n'ont eſté baſties que pour voſtre ſeruice, qu'elles ne ſont animees que de la force*

de vos puissans droicts & authoritez eternelles, & que ie vous les doy de nature, de merite, & de promesse. vous ne leur pouuez bonnement refuser la iuste marque de cè tiltre. Rien ne leur a manqué qu'vne chose, pour acquerir quelque vigueur proportionnee à la grandeur de ce nom. Vos singulieres vertus, SIRE, *en ayant fourny les fecondes semences, les ayant comme arrosees des prerogatiues de vostre sceptre, & leur ayant donné à propos la chaleur & influence du doux soleil de vostre grace: les ont respandues sur vne terre peu fertille, & commises à la culture d'vn mauuais laboureur, dont la sterilité & l'ignorance raportēt ceste moisson si petite, & si pauure. Mais tout ainsi que les fruicts qui naissent dans nos terres, destinez à l'vsage de nostre maison, que nous auons veu croistre, & fait presque pousser auec nostre desir, nous sont beaucoup plus aggreables, que les autres plus vigoureux & plus beaux, que nos voisins nous presentent. De mesme, ie prens ceste asseurance de vostre bonté, qu'elle receura d'vn meilleur visage ces foibles deuoirs de mon seruice, que s'ils sortoient plus accomplis & plus forts d'vne autre main, ou vostre faueur n'eust apporte nul aduantage. Il ne faut pas aussi iuger de la valeur des choses, par la couleur & l'apparence. Car parmy les imperfections que cē trauail rapporte de la pauureté du terroir, & de la faute du labourage: Vostre Majesté y remarquera quelque ombre de sa vertu, y recognoistra des traicts bien nets de sa fortune, y trouuera des traces fort certaines des autho-*

ritez de ſa Courronne, & y verra clairement reluire la viue image de la fidelité de ſes ſubiects, te le qu'ils la doiuent à leur iuſte Prince, reſtaurateur de l'Eſtat de France, conſeruateur de leurs vies, dignitez & fortunes: attachees & noues à la ſienne, de tous les naturels liens qui les peuuent attirer, & retenir en ceſte obligation ſi legitime. Qui ſera comme i'eſpere, que la richeſſe & le pris de la matiere, couurants ce qui peut manquer à la façon, excuſeront en quelque ſorte les deffauts & la foibleſſe de l'ouurier. Ceſte eſperance, SIRE, *iointe à voſtre naturelle douçeur, m'atirera plus hardiment à vous preſenter c'eſt ouurage : que i'appendray d'vne humble & deuotieuſe main, ſur l'autel de voſtre æternitè cõme vn rude tableau de vos merites, & vn portraict naif du deuoir de vos ſubiects. & apres vous auoir confirmé de la foy d'vn religieux ſerment, les vœux precedens de mon ſeruice, ie vous conſacraray tous mes deſſeins, & mes labeurs pour vous repreſenter tous les iours quelque effect de ceſte ſolennelle promeſſe, de la meſme affection dont ie prie Dieu,*

SIRE, *vous donner auec la gloire de mille nouueaux Lauriers & triomphes la grandeur d'autant de Septres & d'Empires que vous en deſire & ſouhaitte*

Voſtre treſhumble, treſ-
fidelle, & treſobeiſſant
ſubiect & ſeruiteur
F. D. C.



PHILIPPIQVE TROISIESME.

NOVS roullons sans repos & sans fin vne roche si penible, que lors que nous la pensions auoir montée & arrestée bien haut, elle recule & retombe plus bas d'vne cheute hautaine, comme d'vn roide precipice. Nous voulons espuiser & tarir le desbordement d'vn fleuue rapide, & violant par des vaisseaux, d'où il semble que l'eau découlle par mille endroicts, comme des cruches des Belides. La fin d'vne tache n'est rien que le commencement d'vne plus grande. Car lors que nous estimons auoir rangé sous la saincte censure d'vn Concile les iniurieuses Bulles de la faction d'Espagne, quand nous croyons auoir couppé les trames maistresses, & les

plus grosses cordes de ceste longue coniuration; quand apres beaucoup de peine nous-nous cuidons trouuer au bout de ceste facheuse carriere, on nous vient trauerser nos desseins, & rompre ceste vigoureuse course de laquelle nous pensions desia embrasser les termes, & attaindre de la main les couronnes, en nous tendant comme deux pieges de l'audace; & calomnie Espagnolle. C'est que nous auōs beau parler d'appel au futur Concile, puis que la conuocation de ces sacrez comices de l'Eglise est seurement enfermee en la main des Peres Romains, qui ne deploieront iamais ces sainctes assemblees à la honte de Gregoire. Et que quand ils voudroyent bien consentir auec nous en l'ordre de ceste iustice, comme les diuerses obligations de nostre amitié, & ancienne alliance les en interpellent: les censures dont nous faisons tant de plaintes sont fondees & basties sur des raisons si legitimes, & necessaires, appuyees sur des considerations si meures, & si prudē-

tes qu'en la face des plus exactes, & plus seueres Iuges du monde ils en deffendront le merite. Ainsi ils croiët que nos desseings fuyent deuant nous portez de l'inconstance des vents, cõme foibles & vaines impressions formees sur les nuës. Que ce sont traicts lancez à l'aduanture, coups frappez & perdus en l'air, peinture tracee & desseignee sur l'eau, que les vagues entre-poussent & effacent. En fin que nous semons folement sur du sable, & des roches sauuages, d'où nous ne recueillerõs autre fruict que des espines & ronces poignantes. Il y a bien de la difficulté & de la peine à dissoudre, & deslacer ces neuds embrouillez & estaincts de tant d'artifice. Il est bien malaisé de fixer ce mercure si subtil & si coulant, & de surmonter cest Achelois qui ne combat que d'inconstãce, qui ne se deffend que de la mutation & varieté de ses formes. L'aprehension, & le regard d'un si grand labeur font presque chanceller l'esperance. Car c'est chose aussi certaine

qu'eſtrange,que les efforts d'vne infinité d'abus rompant la belle anceinte & les cernes ſacrez de la diſcipline, cõme torrens & eſcluſes ouuertes ont tellement noyé les plus belles campagnes de l'Europe, & couuert ſi hautement les plaines les plus larges des droicts & prerogatiues des Princes, qu'ils les ont rendues mareſcageuſes, & remplies de fondrieres, dont les iones meſmes ſont noueux. Il n'y a pouce de terre qui ne tremble pour auoir eſté ſouuent tanté & eſbranlé: on ne ſçauroit marcher trois pas ſans broncher ou enfoncer, ſi la chaleur de la vertu des Roys ne s'vnit & fortiffie icy, pour deſſeicher comme des rayõs d'vn ſoleil d'eſté la bouë limoneuſe de tant d'innondations, & de rauages. Sans leur ſecours, s'ils ne s'eſuertuent & ne s'entraident, ceux qui traittent les droits de leurs couronnes n'auancent non plns que les pauures gens de village qui baſtiſſent d'eſcaſſines ſur le bord d'vn grand fleuue, dont le canal plus large que profond ſortant hors

des riues, & se respandant à la venue de la premiere pluye emporte c'est ouurage boible, & rompt bien souuét des secousses de mille vagues redoublees les chaussees les plus fermes. On a si fort, & si confusément meslé toutes choses, & entrecoupé en tant d'endroits les autoritez des Princes qu'on n'y trouue plus rien d'vny ny de certain. Ce ne sont que païs deserts & raboteux, tous plains de choppemens & mauuaises rencontres. Ce sont arenes & vieilles sablonieres, ce sont Dedales confuz d'erreurs, & effroyables de destours & enlassemens si diuers, qu'ils demandent de nouueaux Thesees. Nous ne marchons plus en la recherche de ces prerogatiues que soubs l'espesseur & obscurité d'vne nuë. On nous a tellemét troublé l'air, que cóme en vne nuict espesse il faut descendre le flambeau en main és discours des choses les plus claires des affaires de l'Estat des Rois. Mais entre tant de sortes d'entreprinses, il n'y a rien dont cest audacieux Espagnol se

veulle tant emparer que de l'indiction des Conciles generaux, qu'il feint d'attribuer nuement, & priuatiuemẽt au siege Romain: par ce, qui violantãt à tous propos son autorité, lui tenãt rigoureusement le pied sur la gorge, il s'en sert & en abuse de force, emprunte & employe son nom à toutes occasions, comme si c'estoit quelque instrument voué à ses intentions ambitieuses. Sçachant donc la vertu des saincts Conciles, & comme en leur sein loge & repose seurement toute la force, & maiesté de l'Eglise, que de leur iuste censure deppend naturellement la correction de tant de sortes d'abus qu'il pare & colore finement d'vn faux esmail de religion, luy qui d'vne ame plus cauteleuse que guerriere s'est proposé sur le vieil exemple, & proiect de ses peres d'empieter la tyrannie de toute la Chrestienté par ces superstitieux artifices d'anathemes, en euitant l'assemblee du Concile que nous attendons, pẽseroit presque euiter la iustice de l'iniure qu'il a

faite à la France, & continuer d'auancer couuertement tous ces mauuais desseins soubs ces voilles, & specieux rideaux de saincteté. D'oser maintenãt retirer ce qu'on a occupé iusques icy de l'authorité des Conciles, semblera bien vne aussi hardie entreprise que d'arracher la massue des poings d'Hercule. Toutesfois il faut prendre cœur à ce labeur voisin de nostre repos, & soubs l'aspect bien-heureux & fauorable de l'œil de nostre Prince leuer encores les ancres, & remettre les voilles au vent pour rentrer en ceste nauigation difficile, & perilleuse. Il faut bien qu'auec beaucoup de peine desfricher ce champ si monteux & pierreux, pour mõstrer à tous les partisans de l'insolence Espagnolle, que quelque empeschement qu'on nous oppose, on ne sçauroit rompre l'ordre ny retarder la venue du Concile que nous demandons: & que les Bulles de Gregoire que no[9] esperons faire casser en ceste celebre assemblee, sont si nulles, si temeraires, si iniustes iniurieu-

ſes, que c'eſt autant d'impudence de les deffendre, que de honte & d'arrogance de les auoir extorquees, & arrachees de force. Il ne faut point douter que ce ne ſoit cueillir des roſes parmy des eſpaix hallier s heriſſez de toutes ſortes d'eſpines : mais ceſt auſſi pour en tramer, & façonner le tiſſu d'vn beau chappeau de fleurs pour le plus grand & plus braue Roy du monde. Ie veux proteſter d'entree, & grauer ceſte declaration ſur la porte de ceſt edifice, que lors que les Papes imitans les vertueux & religieux pas de Clemēt V. voudrōt apporter leurs ſainctes mains à ceſte iuſtice neceſſaire, & fauoriſer noſtre cauſe de leur authorité & aſſiſtance, ie trouueray treſ-raiſonnable de leur laiſſer entiers les meſmes droicts & honneurs en l'ordre de ces ſacrez Comices que ce S. Pere, lumiere de l'Egliſe obtint en l'aſſemblee & tenue du Concile de Vienne, conuocqué ſur pareil ſubiect à la gloire de la Frāce. Mais quand ils ſe voudront ahurter aux mauuais

exem-

exemples de Gregoire, & faisans durer les alliences de sa coniuratiõ auec nostre vieil ennemy, rompre ce coup de vertu à nostre innocẽce: Ie ne sçaurois voir d'vn œil François qu'ils attirent, & se donnent icy à nostre ruine plus de préeminence, & de pouuoir que leurs saincts & iustes predecesseurs ne leur en ont acquis en vne saison plus nette, & plus calme. Car il s'en faut tãt, ô factieuse Espagne, que les anciens peres Romains, desquels tu fouilles tant les monuments & la memoire, eussent ceste plaine authorité d'assenbler les Cõciles, que nous trouuons dans la verité de l'histoire de l'Eglise qu'ils ont souuent prié les Empereurs de les commander pour quelques affaires qu'ils leur proposoient, & en ont esté assez brusquemẽt esconduits & rebutez: comme Liberius pour sainct Athanase, & Innocẽt 1. pour sainct Chrysostome. Leon 1. assez aduantageux essaya bien de paruenir de soy-mesme à l'effect d'vn Concile, & toutefois il se trouua si

Theodo. 2.c.6. Sosom.8. c.28.

cͻurt& ſi foib leque Tohedoſe le ieu-ne l'empeſcha de tenir vn ſimple Sy-node prouincial pour la repurgation de la ſeule Italie le cœur, & le centre de ſon Archeueſché. Quand aux Cõ-
Leo1.epi. 9.& 24 ciles generaux il en fit inſtance par cinq ou ſix lettres à Theodoſe & à Martian, mais il euſt ſi peu de credit
Epeſt.25 33.35 42 43. en ceſte endroit, qu'ayãt ſupplié Martian de surſeoir & remettre l'aſſemblee du Concile de Calcedone à vne ſaiſon plus facile, & plus commode, ſes prieres ne trouuerẽt point de grace. Les autres Eueſques n'euſſent pas
Epiſt49. & 50. laſché & quitté ſi franchement ce droict à Leon, principallemẽt les peres de Gaule. Hilaire d'Arles luy en couppoit à tout propos le chemin, luy rompoit tous ſes plus grands coups, & trauerſoit tous ſes proiects. Que ſi ces aſſemblees plus celebres de noſtre Egliſe demandoient l'entremiſe de quelque Paſteur pour faire l'office de Preſident, & directeur general de ce grand ouurage, Hilaire en prenoit touſiours la charge, & la paine ſur la

police, & reiglemens arrestez par le grand Concile d'Arles soubs l'authorité & la presence de plus de six cens Euesques. & toutesfois ce pere Romain faisant effort à la saincteté de ce decret, mescognoissant le priuilege & la grandeur du siege d'Arles, par vne lettre accuse Hilaire de presomption & d'entreprinse sur ses freres de la prouince de Vienne, qu'il prie auec vne infinité d'honnestes paroles de n'ouurir point de Cõcile sans l'assistance, & la compagnie d'vn certain Leontius qu'il leur propose. Hé quelle souduredemesmemetail, quel le piece assez lustree & bien tenante pourroit-on attacher icy cõtre la grauité des lettres Sinodalles de tous les huict premiers Conciles generaux, si plaines du nom & honneur des Empereurs, si vuides des droicts de toute autre puissance? ou tous les Peres respandant par le monde la souëfue odeur de leur obeissance. publient si hautemẽt qu'ils ont esté tirez de tous les endroits & extremitez de la terre

Leo.1. epist, 89.

Tom.1.2. et 3.Con

ſur les commendemens & lettres patentes de leur Princes, pour y traitter enſemble des affaires de la religion? N'eſt ce pas le teſmognage de Sozomene & la verité de toutes les hiſtoires de l'Egliſe? Quand les premiers Papes ont fait plainte des vices naiſſans des formes obmiſes en quelques Cõciles, quãd ils ont voulu cotter des defectuoſitez ſur le meſpris de leurs dignitez negligees, ont ils aſſailly les decrets de ces cõpagnies par la foibleſſe & les defauts de l'indiction? ont ils debatu, & esbranlé l'honneur de la conuocation pour n'eſtre ſortie de leur mouuemẽt, & de leurs lettres? Iulles I. & Damaſcus accuſerent ſeulement les Conciles d'Antioche & d'Ariminy, pour n'y auoir pas eſté ſemonds & inuitez comme les autres Eueſques, ſelon le decret d'vne ancienne loy de l'Egliſe, qui deffend de receuoir pour arreſts d'vn Cõcile general, les reſolutions où les Papes n'aurõt eſté appelez. Que s'ils euſſẽt pretẽdu quelque part en la gloire de

Socrat. Theodor. Soſomen. Euagr.

Soſom. 3. c. 9. Theod. 2. c. 22.

la cõuocation, ils n'eussẽt pas querellé pour vn subiect si leger, & si maigre, & d'vn grand mot eussent renuersé l'auctorité de ces assemblees, faute de legitime promotion, comme libertines, factieuses, publiees & tenues sans l'ordonnance ou l'adueu de celuy qui de droict en deuoit estre le souuerain moderateur & le maistre. Il est bien aisé de iuger qu'ils n'auoient pas beaucoup à voir en l'indicton des Conciles generaux, puis que lors mesme que ces grandes diettes & iournees ont esté commandees par les Princes, l'hõneur du premier siege ne leur a pas tousiours acquis la premiere, & principal place. Qui fut cause que Vigilius se trouuant tout porté au cinquiesme Concile general tenu souz Iustinian, cõme il vit que la presidence estoit decernee à Eutichius Patriarche de Constantinople, il contrefit le malade pour euiter par la feinte de son indisposition ceste rencontre ambitieuse. C'a esté tousiours la prudance Romaine. Car si on des-

couuroit ou esuentoit tant soit peu qu'il se pourroit trouuer en ces grandes compagnies quelque plus ancien Euesque, ou autre graue personnage de nom qui pourroit debatre ceste prerogatiue d'honneur, ou à qui les Princes la voudroient octroyer, pour ne riẽ hazarder on n'y alloit, ny ny enuoyoit point de Legat pour representer le siege. On prioit seulemẽt par lettres fort affectionnes, & plaines d'excuses recherchees le Prince ou directeur du Concile, de vouloir tenir la place de Rome, qu'on appelloit en la cerimonie des Conciles, conseruer & remplir le lieu des absents: artifice employé enuers Cyrilius, au premier Cõcile d'Epheze. Par là on gaignoit deux poincts, c'est qu'õ ne mettoit iamais le rang en controuerse & en dispute, pour ne courir point fortune de l'honneur: Et le Prisident du Concile en soubscriuant le premier donnoit egalement son seing pour le siege Romain, comme pour soy-mesme: qui est vn des grands fondemens

qui portent ces preeminences & pretẽtions nouuelles en l'ordres, & façon des Conciles Pour cela le lecteur Theodore raconte en ces collectanees, que l'Euesque Macedonius respondit à l'Empereur Anastase qui le pressoit trop de reuoquer & abolir la confession de Calcedone, quil estoit hors de sa puissance de lentreprendre sans lapprobation & ladueu d'vn Cõsille general, ou le Pape presidast. Maisque croyrõs nous du pouuoir des Legats Romains, auront ils icy ce qu'on à refusé à leurs Maistres? On peut voir par les actes du premier Concile de Nice, & du sixiesme de Cartage que ce n estoit pas eux qui en la sceance des Conciles obtenoiẽt tousiours les premiers rangs, & les plus hautes places. Les Ambassadeurs du Pape Agaton assisterent bien au sixiesme Sinode general tenu à Constantinople, & toutfois George Patriarche de la ville & Machaire Archeuesque d'Antioche, tous deux heretiques qualifiez & formez, comme

Tom.1. Cõc. Theodorit 1. c.7. Balsamo.

Beda de ration. temp. tom 2. Coc. dit Beda, les deuencerent & s'assirent au costé droict de l'Empereur. Cõme au secõd de Nicce septiesme vniuersel, Tharasius Archeuesque de Constantinople fut tousiours recogneu & nõmé pour president, & couché le premier en la lettre Sinodale, combien *To. 3 Con.* que les Legats du Pape feussent de la trouppe. Cest honneur estoit laissé d'ordinaire au Metropolitain, ou à *Euseb. 3. de vit. Cõstan c. 10 & 11.* l'Archeuesque de la prouince: ou biẽ donné à quelque sçauãt homme fort remarquable de religion, & de saincteté de vie. Car au premier concile *Theodor. 1. c. 7.* de Nice l'Empereur s'en fia à Eustachius Archeuesque d'Antioche, qui s'assist à sa main droite. Osius de Cordouë est souuent appellé par Athanase en ses Apologies Prince du Concile de Sardique, Et la premiere action *To. 2. Cõ* du concile de Calcedonne tesmoigne, que Thodose le ieune par lettres pattentes honnora Dioscorus, non encores conuiancu d'heresie, de la cõduitte du secõd d'Ephese. Auctorité fort ialouse que les Princes auoiẽt

eter-

eternellement & purement reſeruee à leur grandeur, declarant par ordonnãce expreſſe qu'à leurs Majeſtez ſeules touchoit de departir les plus hauts & plus dignes rangs, & d'aſſigner les degrez plus eſleuez des ſieges des cõciles, ſans qu'il fuſt loiſible aux plus grands d'entre les Eueſques de s'y aduancer d'eux-meſmes, ou d'en receuoir l'honneur d'ailleurs que de leur main, & de leur grace. Certes la plus part du tẽps c'eſtoient les Empereurs meſmes qui preſidoient aux conciles, qui faiſoient magnifiquement reluire ces grandes iournees des beaux & eſclatans eſclairs de leur pourpre, & de toute la plus riche monſtre de la Majeſté Royale. Conſtantin accreut, & combla de l'honneur de ſa preſence, & de la ſuitte d'vne magnifique court la dignité du concile de Nice, eſblouyſſant de grãdeur, rauiſſant d'admiration & d'aiſe tant de pauures & ſimples peres à la nouuelle veuë de tãt de ſuperbe pompe qu'il apporta à l'ouuerture de ce cõcile celebre. Cõ-

C.l. decernimus C. de ſacroſ. Eccleſ.

Euſeb. 3. de vit. Conſt. Theodorit. 1. c. 7.

Socrat. 2. c. 29. ſtantius apres luy ſe trouua à Milan, Theodoſe ſe fit voir au concile de Rome, Martian entra ſouuent au concile
Euagr. 2. c. 4. de Calcedone: & par toutes les ſeſ-
To. 2. Cõc. ſions du ſixieſme Synode vniuerſel nous remarquons que Conſtantin le Barbu interroge luy meſme les Peres, leur demande de rang leur aduis, & faict toute la charge & l'office d'vn Preſident de concile. Pieté chreſtienne & Royalle imitee depuis bien au
Tom. 2 & 3. Concil. naïf par noz Princes, comme Chilperic, Gõtran, Charlemagne, Philippes Auguſte, Philippes le Bel, & autres d'eternelle memoire : entre leſquels Charlemagne conceut & publia touſiours les Epiſtres Synodiques en ſon nõ. De luy les Empereurs d'Occident apprindrent à preſider és ſaincts conciles de leurs Eſtats. C'eſt la vertu de Loys 1. Loys 2. Arnolphe, Otton 1. & autres ſes ſucceſſeurs en la Majeſté de l'Empire. Que ſi d'auenture les Princes Romains occupez & detenus en d'autres affaires, deſtournez & diſtraits par tant de diuers ſoucis qui

s'enchassent d'ordinaire dãs l'or plus precieux des diademes royaux; qui s'enueloppent & se cachent souz la splendeur de leurs bandeaux, qui rendent si pesantes ces riches couronnes esmaillees de pierrerie bien que aggreables à la veuë, ne pouuoient continuellement assister à toutes les actions d'vn Concile, & en conduire l'ordre du bon heur de leur œil & de leur prudence; Ils y laissoient, & deleguoient de leur part quelque magistrat de haute dignité, à qui ils donnoient charge de tenir leurs places, & de manier & cõtenir l'assemblee souz l'auctorité des enseignes imperiales. Police introduicte par Constantin le Grand, cõtinuee par ses enfans, & remise au iour par Martian, Constantin II. & beaucoup d'autres de qui nous auons rapporté le soing religieux sur la saincte discipline de l'Eglise. Il est vray que les Empereurs eslisoient & choisissoiét tousiours quelqu'vn d'étre les peres, quelquesfois deux ou trois, à qui ils commettoient souz eux

Euseb. *Ruffin.* *Socrat.* *Sosom.*

Philippi. I.

comme vne eſpece & forme de preſidẽce: parce qu'ils eſtoient plus propres & plus capables pour faire les propoſitions & ouuertures, mettre en auant les difficultez qui auoient donné occaſion à l'aſſemblee du concile, recueillir & conter les voix, dreſſer & mettre en ordre les dernieres reſolutions : à quoy les Roys n'euſſent peu bonnement vacquer, ſans ſe laſſer & ſe donner trop de peine. Il ne ſe faut donc point eſtonner ſi toutes ces diuerſes authoritez, ces pouuoirs ſi eminens & ſi abſolus, & tant de ſortes de prerogatiues ont demandé que la cõuocation des conciles fut logee en la main des princes, tant pour la dignité & importance de ces grandes aſſemblees, que pour le deuoir des ſujects, l'honneur & le rang de la meieſté Royalle en l'ordre du Chriſtianiſme. Car les conciles ſont en l'Egliſe comme vn Acrocorinthe, vne Rocque & forterreſſe imprenable, comme les grandes armees & exercites de Dieu. Ils ſont le ſanctuaire eternel de

Euſeb.1.de Conſt. c.6.& 7.

tous les plus saincts & plus graues mysteres de la religion, & l'Eglise mesme vniuerselle. Aussi c'est là que l'Eglise se monstre à visage ouuert, en sa naturelle vigueur & majesté pleine; où s'establissent les loix & la police comme les nerfs qui la manient, & font mouuoir de ses mesures plus certaines & plus reglees. C'est comme la forge de toute ceste belle discipline, & où elle reçoit sa trempe plus asseuree & plus durable: c'est comme la source d'où decoulent par tout le monde les clairs fleuues des belles resolutions de la foy qui lauent si nettement, & entretiennent si fertillement le Christianisme: d'où coulent d'vn cours egal, & limite les decrets de tout le reglement & gouuernement Ecclesiastique, qui le maintiennent & conseruent en sa force & beauté naturelle. Ce sont comme les charitables mammelles de nostre nourriture spirituelle: & comme les coffres de reserue où sont gardez en espargne les tresors de nostre religion. Là comme à vn feu celeste à la

In Concil. Constant. & Basil.

guise des Vestales Romaines nous allumons les diuins flambeaux de nostre creance : & ce que le sainct Esprit conclud en ces celebres iournees dure d'vn eternel arrest. Puis donc que la vertu & la force des Conciles est si grande & si importante, l'honneur de la conuocation comme de la conduicte n'en pouuoit estre deu qu'aux Roys. Pour estre si grands en l'Eglise ; & pour se trouuer plus propres & plus capables pour en conceuoir & donner le commandement, bailler les sauf-conduicts, & fournir aux fraiz de ces nombreuses & populeuses compagnies. A qui seuls encore tous les Euesques pouuoient sans contention obeir iustement, qui n'eussent pas cedé peut estre en leurs prouinces à l'authorité de quelqu'autre de leur condition, n'eussent pas pensé estre liez à leurs lettres, ny deuoir mettre le pied hors de leurs Dioceses par la semonce d'autres mandemens, tant l'ancienne aliance & amitié des Eglises qui moderoit & donnoit l'or-

dre aux premiers conciles estoit affoiblie, esteinte, presque effacee. He qui eut peu legitimement & seurement, hors de soupçon de choses nouuelles remuer ainsi tous les coings de la terre, en appeller & attirer tant d'hommes d'honneur & de qualité, si puissans parmy les peuples, que les seuls Princes? Quels estats, quels ordres se peuuent ioindre & assembler extraordinairement pour traicter des affaires publiques, de quelque marque qu'elles puissent estre, sans cõmandement ou permission des Roys? Ne leur eust-ce pas esté vn apparent suiect de deffiance, de voir toutes les plus superbes prouinces, & iusques aux plus petites & plus esloignees parties de l'Empire deleguer des gens de respect, & de creance, pour tenir ensemble des conseils? Ne pouuoient-ils pas tomber aux apprehensions de Licinius, & craindre auec quelque raison qu'on eust desseigné & complotté quelque chose contre leur seruice, qu'on voulut promouuoir quelque

poinct d'Estat; mesmement en vne saison où lon auoit veu trop souuent vn Empereur chasser l'autre, les Gouuerneurs des païs, & les chefs des armees s'esleuer contre les princes, leur opposer les Aigles aux Aigles, & leur arracher de force le sceptre des poings, par des pratiques & longues menees, par des parties sourdes, & secrettes, qu'on auoit dressees à leur negligence? N'y auoit-il pas bien occasion de redouter qu'on mist en deliberation d'autres choses que de la Religion? Et puis que c'estoit pour decider & definir en ces fameuses assemblees des difficultez de la foy, & des affaires de la Religion, pour establir des loix sur les mœurs & la police, pour bastir des reglemens, & ordõner des decrets necessaires à conduire & gouuerner les Eglises; à qui touchent plus qu'aux Roys les affaires de la religion, puis qu'ils sont Lieutenans de Dieu? A qui appartiét-il mieux d'establir des loix sur la police & les mœurs, puis qu'ils sont Rois? Qui peut donner plus de

force à l'obſeruance des decrets & de toutes les ſainctes constitutiõs? Sous quel nom plus legitime peuuent elles cognoiſtre la lumiere? Sans les marques du Magiſtrat ne peuuẽt elles pas eſtre ſuſpectes aux yeux des ſujets? Les Empereurs ont ſagement preueu que ce nom ſpecieux de pieté, que ceſte belle & agreable couleur de Religion pourroit par l'abus deuenir couuerture d'autres choſes cachees ſous ſon luſtre: que la deliberation de la foy qu'on doit à Dieu pourroit faire ouuerture & entree au propos de la foy qui nous oblige aux princes. Qu'en frappãt les cordes des loix de l'Euangile, on pourroit eſmouuoir & faire bräſler celles de l'Eſtat, cõme preſque montees & tendues en vniſſon, qu'on pourroit de loing ſapper l'Empire par des religieux artifices: couuer en vn ſeul lieu vn feu ſubtil & dãgereux qui eſpãndroit apres ſes flãmes plus loing, ietteroit ſes eſtincelles par tout le monde: Et que les deputez d'vn concile s'ils ſe vouloient oublier en leur

deuoir, & peruertir la saincteté de leurs charges pourroient estre autant d'allumettes ardantes pour ensouffrer & embraser en mille endroits, le plus grãd & plus puissant Royaume. C'est pourquoy par les eternelles sanctions d'vn Edict, les Empereurs attachèrent & lierent fermement à leurs diademes l'honneur & le pouuoir souuerain de la conuocation des Conciles: que l'vsage leur a heureusement confirmé. Car ils n'eurent pas plustost mis le pied dans l'Eglise que les peres mesmes les supplierent de prendre ce soin en main; Et quand ils ont eu affaire de ces lustres sacrez & salutaires, pour faire comme vne monstre, reueuë, & denõbrement de la milice Chrestienne, & de tout l'ordre de l'Estat de l'Eglise, pour faire voir vne forte & celebre censure de toutes les affaires de la Religion, ils ne les ont demandez ny empruntez que des princes: & sans leur congé, ou approbation n'ont eu iamais en la pensee le dessein de les entreprẽdre. L'histoire saincte nous au-

l. Nemo c. de sum. Trinit.

ra bien tost esclarcis &resolus de ceste auctorité des Rois, & de ceste humble modestie de l'Eglise. Car Constantin conuoqua le Concile d'Arles, Eusebe, Ruffin, Socrate, Theodorit, Sosomene luy donnent l'honneur de celuy de Nice: & Epiphanius adiouste que l'Euesque d'Alexandrie l'obtint de luy par prieres. De sa faueur & deuotion sortit apres le Synode de Thir, comme celuy de Ierusalem destiné à la consecration d'vn fort magnifique temple. En quoy il monstra vn pouuoir si absolu qu'il commanda souuēt aux Euesques de venir à ses Conciles, sur peine de bannissement. Mais ses enfans laisserent-ils rien perdre, ne flestrir de ceste Royale grandeur si esclairante? Le Pape Liberius aduoüa honorablement ce pouuoir à l'Empereur Constantius, comme on voit dans sa cōference fidelement rapportee par Theodoret, & le supplia de l'exercer pour la restitution & restablissement de S. Athanase. De luy & de son frere Constans vint le Concile de

Euseb. 3. de vit. Cōstant. c. 6. Rufin. 1. c. 6. Socrat. 1. c. 5. Theodorit. 1. c. 7. Sosomen. lib. 1. c. 16. Euseb. de vit. Const. 4. c. 41. & 42.

Theod. 2. c. 16.

Socrat. 2. c.6. Sardique, ainsi que sainct Athanase le tesmoigne en ses Apologies. Theodorit & Solomene dõnent mesme asseurãce des Synodes d'Ariminy & de Seleucie: & Constantius promeust & assembla seul le Concile de Sirmium, cõtre l'Euesque Photinus, comme les Synodes d'Antioche, de Milan, & de Cesaree. Toutes ces preuues de la puissãte & religieuse majesté de l'Empire donnerent occasion aux Orientaux fort cõbatus, & outrageusement affligez par tant d'iniures & d'orages de la faction Eusebienne, de se retirer & ietter dans les bras de Constans, comme en vn salutaire abry, & de luy demander le fauorable secours d'vn Concile pour repousser leurs violences: comme Athanase l'escriuit aux solitaires. Les Eusebiẽs s'addresserent à Constantius pour obtenir le Concile d'Antioche: & tous ces deux freres ensemble, comme maistres du monde d'vne commune main ouurirent les estats de l'Eglise en Esclauonie. Sur tant de marques & de luisans ve-

Theodorit. 2.c.18. Sosom.3. c. 18. Socrat. 2. c.24. Sosom.3. c. 5. Theodorit. 2.c.15. Sosom.3. cap.5.

ſtiges de ceſte dignité Imperiale les
Eueſques de Thrace n'impetrerent le Soſom. 6.
Concile de Lampſaſe que de Valenti- c. 7.
nian: & les Macedoniens n'en impor- Socrat. 4.
tunerent que Valens. Nous voicy c. 4.
tantoſt arriuez à la foy du Synode ge-
neral de Conſtantinople, dont ie ne
penſe point que perſonne oſe debat-
tre ou quereller l'honneur au grand
Theodoſe: Les peres en feroiét rougir
de honte les plus hardis & plus con-
tentieux. Car leur religieuſe & chre-
ſtienne fidelité teſmoignera eternel-
lement par l'epiſtre conciliaire que To. 1. Con-
Damaſus ſur l'auctorité des lettres & cil.
mandemens de ce Prince, les auoit
inuitez & ſemonds à l'aſſemblee. Ce
fut ceſt Empereur meſme, qui durant
le pontificat de Damaſus, attira en-
cores de toute l'eſtendue de la Mo-
narchie Romaine vn ſi grand & ſi fre-
quent nombre d'Eueſques au Cõcile Theodorit.
de Rome, ſurnommé le grand. Et ſon 5. c. 8.
fils Archadius s'eſtant mis à la teſte le
deſſein d'vn Concile contre S. Chry-
ſoſtome, ſur les pas de ceſte grandeur

Socrat.6. c.14. paternelle, apres en auoir ordonné & diſpoſé ſeul la conuocation, en laiſſa le maniement, & la charge à Theophile. Quant au premier d'Epheſe, ie m'en rapporte & m'en fie aux veritables teſmoignages des Papes meſmes. Leon 1. recognoiſt franchement par ſes lettres, que l'Egliſe ne tient ce bien que de la faueur & pieté de Theodoſe le ieune: & auec vne infinité d'hum- *Leo. 1. epi. 54. & 59.* bles & honneſtes paroles rend à Martian l'honneur entier du concile de Chalcedone. Ce ſont preuues qualifiees & riches que les plus grands calomniateurs de tous noz ennemis ne ſçauroient deſmentir, ſans s'engager en meſme iniure. Reſtēt encores deux conciles generaux iuſques à la diuiſion de l'Empire, par l'acquiſition valeureuſe de l'eternelle maiſon de Frāce. L'vn deſquels fut aſſemblé par Iuſtinian I. auec tant d'aſſeurance con- *Euag. 4. c. 37. To. 2. Conc.* firmee de tāt de tiltres, & d'vne ſi longue poſſeſſion, qu'en ſes lettres patentes & formes ſacrees expediees ſur la conuocation des peres, il donne con-

fidément aux Empereurs ses anceſtres la gloire ſolide de tous les autres precedens Synodes. L'autre ne peut non plus entrer en cõtrouerſe ny diſpute, pour eſtre trop apparemment voué à la diligence & ſageſſe de Cõſtantin le Barbu par l'Epiſtre Synodale meſme, ſouſtenue & fortifiee du teſmoignage de Beda, & autres graues peres. Auſſi en la 18. action de ce concile les Eueſques preſentent leurs confeſſions à ce Prince pour les cõfirmer & approuuer : marque eternelle, & bien eſclairãte de ce grand pouuoir Royal, qu'elle deſueloppe & deſgage des nuages de toutes difficultez, & querelles. Il eſt vray qu'on fit à deux fois de ce concile, d'où luy vint ce nom de Synode cinq ſixieſme. Car la premiere compagnie n'ayant point mis au iour ſes decrets, Iuſtinian au nez couppé eſmeu & pouſſé d'vne deuotion naturelle, & hereditaire, manda de nouueau les meſmes peres, & leur fit dreſſer l'ordre des ſainctes conſtitutions, que ſa pieté & prudence

To.2.Concil.
Beda de rat. temp.
Balſamo.
Balſamo.

nous font voir auiourd'huy souz le nom du sixiesme Concile œcumenique. Il y a bien eu d'autres conciles assez grāds, assez nombreux, & remplis d'Euesques, qui n'ont pas sceu pourtãt gaigner le tiltre & l'honneur d'vniuersels, bien qu'ils eussent esté desseignez pour estre de ceste condition, & de ce rang: parce que les issues & resolutiõs n'en ont pas esté telles, qu'elles ayent merité la gloire de seruir de loy & de reigle generale pour obliger toute l'Eglise. Mais ceux là mesmes sont encore descẽdus des Empereurs. Car les deux Synodes de Constantinople contre Eutichez, & le second concile d'Ephese nasquirent des ordonnances de Theodose le ieune, & Valentinian troisiesme comme on voit par les lettres de Leon I. par la lettre du cõcile de Chalcedone, & par les commissions addressees à Dioscorus, & au Comte Elpidius, pour en auoir l'intendance. L'Empereur Anastase, & Theodoric Roy des Gots, se ioignirẽt & se donnerent autresfois la main

Euagr. 1. c. 8. & 10.

Leo. 1. epist. 12. 13. 19. 25.

To. 1. Concil.

Paul. Diacon. in Anastas.

pour

pour en baſtir vn general en heraclee en intention d'appoincter, reſoudre & aſſoupir pour iamais tous les differens de la religion, auquel ſubiect le Pape Hormiſde y enuoya pour Legat Vitalianus: mais le ſoin & la peine de ces princes ne reuſſit guiere heureuſement. Depuis Conſtantin Copronime, & ſon pere en conuoquerent d'autres qui furent reiettez par l'Egliſe, plus par la faute & incertitude des confeſſions & decrets, que pour la contention de l'ordre & ouuerture qu'elle euſt aiſement ſupporté des auſpices de ces princes. Qui ne croiroit que les conciles prouinciaux doiuent au moins nuement & purement appartenir aux Metropolitains, aux Archeueſques, & aux Papes, à qui il eſt enioinct par toute la ſaincte police, d'en vſer deux fois l'an, tant pour l'entretenement de la foy & diſcipline, que pour eſtoupper, eſtancher & combler les petites ſources des corruptions naiſſantes, lors qu'elles ne commencent encore qu'à cou-

ler, pour aller au deuant des heresies qui ne sont encores que pointeller, pour les estouffer & escacher dans l'œuf du corbeau, auant qu'elles soient formees ny escloses, & pour tenir tousiours l'Eglise belle, nette, & luisante par ceste frequente purgation? Et toutesfois les Roys se sont encores bien auant meslez de ces particulieres assemblees, tant pour en prescrire & façonner l'ordre, que pour en promouuoir la conuocation. Tesmoin le concile d'Agde, où d'entree les peres font priere pour le prince, conuocateur du concile. Leon I. pretendoit bien d'auoir ce droict en sa prouince, & eust desiré de le desploier en beaucoup de bonnes occasions, mais les Empereurs l'en rebuterent quelquesfois si loin, qu'ils luy en firẽt perdre l'enuie & le courage. C'est dõc encores les princes qui ont prins le soin & la direction de ces moindres & moins fameux Synodes. Car Anastase en assembla deux en Ierusalem & en Sidon, Iustinian en commanda vn

Nouell. 123.

To.1.Cõc.

Euagr.

à Motueſtie contre l'Eueſque de la prouince; & de ſix conciles qu'on vit à Rome au pontificat de Symachus, nos aduerſaires meſmes recognoiſſent que Theodoric Roy des Gots en conuoqua la meilleure partie. Il euſt eſté mal aiſé d'eſteindre ny obſcurcir la lumiere de ceſte verité ſi brillante, puis qu'à l'ouuerture du premier de ces conciles, Symachus remercie Theodoric du bon heur & de la grace de ceſte aſſemblee octroyee à ſon innocence: & que ce prince Got aſſez religieux, ordonna tant d'autres conciles, ſoit à Rome au temps d'Hormiſde contre les Eutichiens, qu'en Eſpagne & autres prouinces de ſon eſtat, qu'il n'eſt pas facile de luy deſrober ceſte gloire. Car ayant occupé l'Italie & s'eſtant rendu maiſtre de la plus part de l'Eſpagne, il vſa plainement en l'Egliſe de toutes les authoritez & anciẽnes prerogatiues Imperiales, releua haut la diſcipline, renouuella & embraſſa eſtroitement tout l'ordre de la police Chreſtienne. De laquelle

To.2. Cõc.

Platin. in Hormiſda.

Nicephor. tom.2.Cõc.

pieté & diligence les Papes mesmes ont esté contraints de le louer les premiers, ores qu'il fust desesperement perdu d'Arrianisme. Voicy maintenant l'Empire Occidental arraché de la main des Grecs, soubs la sage conduicte de Charlemagne, & les victorieuses & redoutees armes des François. Ce Roy de France n'a pas plustost la couronne Romaine sur la teste, qu'à la façon des premiers Empereurs il dispose & ordonne de toutes les affaires de l'Eglise, & particulierement des Conciles. Vertu saincte qu'il auoit apprise en l'eschole des Roys de France, qui en ceste Religion, comme en valleur auoient glorieusement deuancé & surmonté l'Empire. Il fait donc tenir vn concile à Rome au temps d'Adrian I. où les peres luy confirmerent l'inuestiture absolue des Euesques, & l'entiere promotion des Papes mesmes. Il desseigne & bastist comme vne forme de conciles generaux, en dispose & en dresse les sainctes ordõnances, les met

Sigebert. cap. Adriã. 63. dist.

en veuë souz l'augure de son nom, & appelle hardiment ces constitutions sacrees les souuerains decrets de ses conciles. Son fils debonnaire marque de ceste pieté deux ou trois endroits d'Italie : l'Empereur Lothaire commande vn celebre concile à Rome au temps de Leon 4. & Loys 2. en fait publier vn magnifique à Pauie à la face de Nicolas 1. qui a icy tant porté d'enuie aux princes, qu'il les a voulu exclure & escarter pour iamais de l'honneur de ces iournees eternelles. Mais Arnolphe tint si peu de conte de ceste vaine saillie, & se troubla si peu de l'horreur de toutes ses imprecations, qu'il fit indire vn grand concile, mit son nõ à la teste de ses saincts decrets, & nomma ceste resolution de foy & de police les inuiolables arrests de son Synode. Tous ces irreprochables tesmoignages de la puissance sacree des Princes en l'ordre & disposition des Saincts cõciles deuroiẽt fermer la bouche aux mercenaires escriuains d'Espagne, & faire perdre ceste

To. 3. Cõc.

To. 3. Cõc.
Platin.

To. 3. Cõc.

nouuelle pretẽtion de la cõuocation des Synodes generaux à ceux qui en voudroiẽt mal vſer à noſtre dommage. Que s'il reſte encores quelque ſcrupule à des hommes incertains & flotans, voicy de fortes & pregnantes preuues de ceſte auctorité eternelle, & des celebres preiugez qui les leur pourront arracher : & raffermir leurs eſprits vagues ſur ces baſes de verité. Voicy des puiſſans teſmoignages qui ſe feront plus hautemẽt ouyr en ceſte forte contention aux aureilles bouchees de ces ſourds volõtaires qui apportẽt des opiniõs preiugees en tous les diſcours des affaires des Roys, qui doutent ſciemment de toutes leurs ſainctes preeminences, qui diſputent icy ſi le feu eſt chauld, s'ils n'en reſſentent la bruſlure. Car ie deſire qu'on me reſponde quel autre que Valenti-
Sigebert. nian 3. aſſembla ce concile, où Sixte 3. ſe iuſtifia des crimes que Baſſus luy auoit impoſez. Quel autre que
Aimoin. Charlemagne & ſes enfans ordonna
Regin. les conciles où Leon 3. Paſchal 1. &

Leon 4. furent cõtraints de se purger des accusatiõs qu'on leur mettoit sus? Qui assembla ces iustes comices de l'Eglise à Rome pour la destitution de Iean 12. que l'Empereur Otton 1. qui y presida, qui composa l'Epistre Synodale, qui en publia les decrets souz les marques de l'Empire, qui les espandit & fit porter par tout le monde sur les fortes aisles des Aigles Romains? Qui promeust à Rome ce concile où Leon 8. & les peres remirent & renfermerent de nouueau en la main de ce prince les institutions des Euesques & des Papes? Qui commanda vn Synode pour restablir Iean 13. qu'Otton 2? Pourroit on dire sans quelque tache de rougeur, sans quelque legere atteinte de pudeur que les trois Euesques de ce souuerain ordre de l'Eglise deposez au concile Sutrin souz la sage vigilance d'Henry 3. eussent esté les autheurs de ceste vigoureuse sentence, consacree à l'eternité par vne iustice si signalee? Mais encores quel autre que Loys de Bauie-

Luitprād. Blond.

Blond. Crantz.

re euſt le pouuoir & le courage de
Crantz. conuoquer ce concile, où Iean 22. fut
traitté cõme chacun ſçait. De quelle
auctorité furent aſſemblez les conci-
To.3. Cõc. les de Piſe & de Conſtance, où qua-
Naucler. Sabell. tre autres Eueſques de ceſte plus hau-
te marque ſentirent la cenſure de l'E-
gliſe? Croit-on que ce fut vn effect de
leur volonté, ou vn deſſein de leur
mouuement? ce repos de l'Egliſe fort
eſmeue & eſtonnee ne ſortit-il point
de la Religion du Roy de France, de
la deuotion de l'Empereur Sigiſmõd,
& de la commune affection des prin-
To.4. Cõc. ces des autres Royaumes? C'eſt l'ori-
gine comme la cauſe du concile de
Baſle, conceu contre Eugene 4. &
perſonne ne reuoquera iamais en
doute que Henry 3.4.5. Conrad, Ot-
Auentin. ton 4. Federic 1. & 2. n'ayent aſſem-
Vſperg. blez & diſpoſez tous les Synodes qui
Barns. les ont vangez des iniures de Gregoi-
Crantz. re 7. Vrbain 2. Paſchal 2. Gelaiz 2.
Calixte 2. Honorius 2. Alexandre 3.
& autres. Que leur ſeule prudẽce n'ait
eſpuré & nettoyé la diſcipline, & pur-
gé

gé tout le corps de l'Eglise, par les salutaires medicaments de la Religion, la deschargeant de toutes sortes d'humeurs corrompues & peccantes, retranchant toutes difformes superfluitez, & couppant iusqu'au vif les membres pourris ou enflammés dont la violence poussoit le feu dans l'Empire, & donnoit la gangrene à l'Eglise. Nous auõs laissé les princes d'Oriẽt restraincts & reserrez dans ces restes de leur Empire, que les armes Françoises leur laisserent franc de leurs cõquestes. Mais pour cela recogneut on que la perte de l'Italie, l'occupation & la prise de beaucoup de pays de leur obeissance leur eussent affoibly, ny taualé le cœur es affaires de la religion? Se representans l'ancienne & premiere maiesté de leur estat, picquez d'vn honneur de la longue succession de tant de braues Princes leurs ancestres, animés par la seule legere marque & les foibles enseignes du vieil Empire Romain, encores que beaucoup effacees par tant d'ha-

leines iniurieuſes du temps & de l'enuie, ils voulurent touſiours aſſembler les Conciles generaux : & en attirer la ſeance & le merite dans les bornes de ce petit Empire, fort nauré & racourcy de tant de coups, & diuerſes playes de fortune. Sur ceſte Royalle vertu Conſtantin & Hirene ſa mere mãderent le ſecond Synode de Nice ſeptieſme vniuerſel, cõme on voidpar la ſaincte foy des actes meſmes. Et l'Empereur Baſile au põtificat de Ieã 8. & Adrian 3. remplit, & compoſa le huictieſme Concile œcumenique du nombre de 383. Eueſques. Là veritablement les Legats Romains preſiderent, & s'aſſirent au premier rang par lettres particulieres de l'Empereur, ceſt honneur eſtant hors de combat pour la viduité de l'Egliſe de Conſtãtinople, dont le ſiege eſtoit vuide de Paſteur, comme vacquant par la contention de Photius & Ignacius qui s'en diſoient tous deux Eueſques. Mais les ſacrez monumens baſtis par ceſte celebre compagnie teſmoi-

Blond. Platin. To. 3. con

To. 3. cõ. Platin. ſabell.

gneront eternellement que la conuocation n'en fut faicte que du seul mouuement de Basile : qui en confirmant & signant les Decrets, se vante religieusement d'imiter la pieté & deuotion de Constantin, Theodose, Martian & autres princes autheurs de tous les precedents Conciles. Les autres Synodes de cest eschantillon deschiré de la Monarchie Grecque, sont ainsi coulez & descendus du sein des Empereurs d'Orient. Nicephore fit casser en la saincte assemblee d'vn Concile tenu à Constantinople, l'excommunication dont le Patriarche Polieuctus auoit osé blesser la dignité de son estat : & Michel Paleologue fit reprimer & abolir en vn autre Synode les hardies cẽsures d'Arcenius. Puis que nous sommes si auant, & que l'vn propos nous engaige dans l'autre, le labeur ne sera point peut estre ingrat de courir legerement de l'œil l'estat des autres royaumes, pour voir comment tous les Princes se sont icy comportez apres que l'Empire a esté

Zonar.
Niceph.
Gregor.

couppé & destranché en tant de pieces. Car c'est de ceste ruine si grande que le siege Romain mesme s'est merueilleusement accreu. Comme toute l'eau qui decoule d'vne fiole rompuë garde iusques aux plus petites, & plus menues goutelettes sa premiere forme elementaire, qui les produit & les verse toutes rondes, circulaires & de mesme mouuement. Comme en vn miroir cassé, chasque piece & petit esclat de christal racourcit & reserre en soy les mesmes especes, images, & impressions que tout le corps entier de la glace conceuoit & admetoit auparauant plus estandues, & plus diffuses. Ainsi en ce bris & desmembremẽt de l'Empire, toutes les Prouinces retrãchees ou arrachees de la riche cõposition de ce grand corps, retindrẽt leur premiere nature, & conseruerent l'ordre & les premieres formes de la prudence Romaine és choses de l'Eglise, sans changer de proportion, de couleur ny de visage. Et les Princes qui succederent par le droict de leurs

especes à l'Estat, & gouuernement du monde, plus ou moins à l'egal de leur valeur ou de leur bonne fortune, graueront & imprimerent dans l'enceinte de leurs couronnes tous les traicts plus beaux & plus naturels de l'anciẽne majesté imperialle, qu'ils firent reluire plus vifs & plus nets qu'ẽ tout le reste és prerogatiues de l'Eglise: cõme entre les affectiõs de l'ame la Religiõ se trouue tousiours la plus forte. La France par les naturelles obligations de ma naissance, par les droicts eternels de sa vertu & de son aisnesse, par le puissant & vigoureux honneur de tant de victoires qui luy ont autrefois heureusement acquis le commãdement & moderation absoluë de la pluspart des pays de l'Europe, à qui sa valeur a donné des triomphãtes & glorieuses loix, & par l'interest present de ceste cause m'oblige à commencer par elle. Là il faut que l'enuie recognoisse que le pouuoir d'assembler les conciles a esté aduoué par les peres du siege Romain si legitime

& si necessaire en la main de noz Roys, que sainct Gregoire en deux ou trois epistres les supplie de continuer constamment la façon de ceste belle police, & de ne se lasser point en l'exercice de ceste religieuse vertu seule propre pour conseruer la netteté de leurs Eglises, les entretenir, & faire durer en leur belle splendeur & pureté anciẽne. Ils n'auoient pas grãd besoin d'estre reschauffez, ou retenus en ce pieux deuoir par les prieres & admõnestemens de ce pere. Car il n'y a Rois en la chrestienté qui ayent tãt fait voir de conciles, mieux ordõnez, ny plus remplis de saincte erudition, & de iuste police. Clouis ouurant deuotemẽt les barrieres de ceste vigoureuse course de religion, conuoqua le premier concile d'Orleans, & Childebert le 2. 3. 4. & 5. Theodebert assembla le concile d'Auuergne, Aribert le second de Tours & le premier de Paris, Gontran le secõd & troisiesme de Mascon, & le concile de Lyon où fut agitee la cause de Salonius, &

Tom. 2. Conci. Gregor. Turonen, Sigebert.

To. 2. Con. Gregor. Turonen.

Sagitaire:puis ordõna les Synodes de Chaalons ſur Saone & de Poictiers. Chilperic fit tenir vn cõcile à Breme cõtre Gregoire de Tours, & diſpoſa le concile qui iugea le proces de Pretextatus. Enquoy Gontran & Chilperic ſe monſtrerent ſi exactes & ſi vifs, & prindrent en ſi mauuaiſe part la negligence & nõchaloir des Eueſques qui oſoient manquer aux ſainctes aſſemblees proclamees de leur auctorité, qu'apres les y auoir ſemonds par des graues lettres, ils leur faiſoient bailler caution & pleiges d'y venir. Les autres Roys heritiers de la couronne de France firent conſtamment rouler le cours de ceſte diſcipline, entretenue d'vne meſme ſeuerité, & egale prudẽce. Car Childebert aſſembla le concile de Mets contre Ægide Archeueſque de Rheims, Clotaire promeut celuy de Maſcon, & le premier concile ſurnommé de France. Clouis 2. mit dans le Synode de Chaalons iuſqu'à 44. Eueſques, & Theodoric de l'aduis d'Ebroin Maire de ſon palais fit faire

Idem 5.c.49.

Turõ.lib 8.c.7.

Turonẽs.

Vincent.

Turonen.

le proces à plusieurs Euesques en vne grande couronne de noz Eglises, cõposee des plus saincts Prelats du royaume. En ceste oppression des derniers Roys de la premiere race soubz la tyrannie des maires du palais, Carloman fils de Martel cõmanda vn Synode en Frãce en tiltre de Prince des Frãçois, & Pepin son autre fils se ioignit au Roy Childeric pour disposer le concile de Soissons. La seconde famille de noz Roys ne se refroidit, ny relacha iamais en ceste deuotion, naturelle & essentielle en l'ordre de cest estat. Pepin dressa vn grand & celebre concile instruit & orné d'vn bon nombre d'Euesques d'Oriẽt & d'Occident, appellez pour resoudre d'vn commun esprit vne question importante & chatouilleuse, esmeuë sur les difficiles mysteres de la Trinité : & fit tenir trois conciles en son palais, à Freius, & à Thionuille. Charlemaigne commanda le grand concile de France, ceux de Gentilly, de Dreux, d'Arles, de Tours, de Chaalons sur

Sigebert. *To.3. Conc.* *Aimoin. lib. 4.* *To.3. Conc.* *Aimoin.* *Regin.* *Sigebert.* *Æmil.*

Saone

Saone, & enioignit à tous les Archeuesques d'vser diligemment en leurs prouinces de ces salutaires remedes de nostre religion, aux temps portez & deffinis par les decrets & loix de l'Eglise. Louys Debonnaire conuoqua trois Synodes à Aix, à Paris, & à Mets : Charles le Chauue en ordonna à Rheims, à Meaux, à Soissons, & à Piste sur Seine, desseigna comme vne forme & façon de concile general à Pontigeon : & Charles le simple ouurit de sa main deuotieuse vn Synode en la ville de Rheims. Quoy ceste saincte troisiesme race de nos Roys que Dieu vueille fortement conseruer de la vertu de son bras inuincible, & la mettre à couuert & en seurté souz l'ombre salutaire de ses aisles, pour la faire heureusemẽt prosperer, & regner eternellement victorieuse, & triomphante de tant d'ambitieux desseins & d'iniustes armes de ces factieux ennemis : a elle icy manqué de ce courage paternel, & deffailly en ce commun deuoir de tous les

In capitularib.
Aimoin. 4.c.99.
To.3. Cõc.
Ibidem.
Æmilius.

princes? Certes cõme plus sainte, plus grande, plus vertueuse, & deuotieuse que les autres premieres, comme plus adonnee à establir toutes sortes de loix & de bonnes mœurs, elle n'a pas laissé de moindres monumens & enseignes de sa pieté & religion. Le Roy Huë Cappet print par ceste saincte lustration & repurgation de l'Eglise les heureux auspices de son regne, & d'entree commanda vn concile à Reims contre Arnoult Archeuesque de la ville, qu'il renouuella & remanda apres à Senlis. Louys le ieune assembla deux Synodes à Beauuais, & à Baugency : Et telle a esté tousiours l'ame & le cœur de nos Roys. Toutesfois le train de ceste pieuse solicitude fut fort trauersé & interrompu par l'arriuee des Papes en France. Qui cõme du sac de Rome, & du feu de tant de frequẽtes guerres allumees de leurs contẽtions, se sauuans dans le sein de ce Royaume leur ordinaire & coustumiere retraicte, esbranlerent diuersemẽt l'ordre de nos loix Eccle-

Au corps des conciles imprimez à Cologne, l'an 1555.

Æmilius.

ſiaſtiques & ciuiles. Parce que noz princes honneſtes, courtois & religieux leur permirent franchement & ſans crainte le maniement, & adminiſtration des choſes ſacrees; ne ſe deffians pas qu'ils deuſſent tourner ceſte faueur hoſpitale en conſequence & aduantage. Vrbain 2. donna ceſte ouuerture, & diſpoſa des conciles de Tours & de Clermont. Calixte 2. indict des conciles à Rheims & à Tholoze, Innocẽt 2. à Clermont & à Eſtãpes, Eugene 3. à Rheims & à Paris, contre Gilbert Eueſque de Poictiers; & Alexandre 3. entreprint vn Synode à Clermont. De là ſur les aiſles de noſtre auctorité, portez de la vertu de l'Egliſe Gallicane, ils ont volé iuſques à l'honneur des conciles generaux. Mais quand ils ont eu eſloigné la France, ou qu'oubliant & meſcognoiſſant la ſource de ceſte nouuelle puiſſance, il leur eſt arriué d'entamer ou effleurer tant ſoit peu la majeſté du Royaume: nos princes reuoquant la dignité & la force de

Vſperg.
Naucler.

ceste belle & vigoureuse discipline eschappee à leur negligence, l'ont fermement bandee contre ces entreprises, & embrassé comme auparauant la plaine indiction des conciles, qu'ils ont aussi heureusement que genereusement desployez contre les censures Romaines. Philippes Auguste, Philippes le Bel, Charles 6. & Loys 12. donnerent d'eternelles preuues de leur grandeur & de la majesté de leurs estats en toutes les occurrences de ces dangereuses affaires, commandant & consacrant en la iustice de ces iniures beaucoup de conciles à Paris, à Baugency, à Tours & à Lyon. Philippes le Bel fit naistre le concile general de Vienne, & Charles 6. remit le cœur au ventre à tous les Roys pour releuer de l'espaule d'vn concile general l'Eglise panchante & presque renuersee : pour destituer Benoist 13. qui l'auoit blessé d'vn traict d'excommunication, & pour proceder sainctement à la creation d'vn autre pasteur digne du siege Romain, & plus

Chronique de France. Du Tillet. Naucler.

amy de la Frãce. Ie sembleroy porter enuie aux princes d'Allemagne, si ie supprimois ou obscurcissois les illustres tesmoignages qu'ils ont icy rendus de leur pieté & de leur foy; qu'à dessein i'ay obmis au rang des conciles publiez en Italie de l'auctorité de l'Empire, pour les retrouuer & reprẽdre apres plus commodement en Allemagne. Pour ne passer donc point sans saluer ceste braue nation nostre anciẽne aliee, & ne l'offenser point de silẽce, ie luy feray ressouuenir que nos Roys de la valeur desquels elle tiẽt le diadème & la gloire de l'Empire luy ont aussi laissé leurs religieux exẽples, & les Chrestiẽnes traces de leur vertu en l'ordre & assẽblee des Eglises. Car Charlemaigne ordonna la tenue de deux ou trois conciles à Majence, & à Eerford, & indict vn ample & magnifique Synode à Aix la chappelle, où il mit 365. Euesques ensemble, que le Pape Leon 3. honora & resiouist de sa presence. De là ce prince commanda vn celebre Concile à Francfort,

To. 3. Cõc.

To. 3. Cõc. Erphordiens.

To. 3. Cöc. Regin. Sigebert. Æmil.

pour la correction des blaſphemes de ceſt impie Felix, de qui la langue impure oſoit appeller Ieſus Chriſt fils adoptif de Dieu, corrõpant & meſlant l'ordre incomprehẽſible de ceſte generation diuine. A ſon imitatiõ Loys Debõnaire fit celebrer ces chreſtiens Comices à Aix, Lothaire à Majence ſous la conduicte de Rabanus, Loys 2. à Vvormes, Arnulphe à Majence, & à Tribur, Otton 1. à Hingelin & à Ausbourg, Henry 2. à Francfort, à Salegaſt, & à Aix la chapelle. A la ſuitte deſquels Henry 3. recueillit à Majence 130. Eueſques pour la monſtre glorieuſe d'vn ſainct concile où le Pape Leon 9. preſida. Depuis comme la neceſſité des affaires ſe vint à ioindre & rallier auec les pieux deſirs des princes, Henry 3. & Henry 4. vniſſant & accouplant la force de leurs Egliſes pour l'oppoſer à la violence de quelques Romains, conuoquerent d'vne neceſſaire ſageſſe vn grand nõbre de cõciles à Vvormes, à Majẽce & à Eerford, Henry 5. en aſſembla à Majence

Sigebert. To.3.Cöc. Sigebert. Monſt. Regin. Sigebert. To.3.Cöc. Auent. Vſperg. To.3.Cöc. Auent. Crantz. Vſperg.

& à Vvormes: Federic 1. à Virsbourg, & en deux ou trois autres lieux d'Allemaigne: puis desseigna vn nõbreux & seuere Synode contre Alexandre 3. où il declara par lettres patentes graues à la teste du concile, que la conuocation de ces sainctes assẽblees est de droict puremẽt Royal. Federic 2. s'affermissant sur ces pas genereux de la vertu de ses peres à la rencontre de pareilles secousses de fortune, ne se rẽdit ny lent ny paresseux en l'application de ces remedes salutaires. Il fit assembler vn concile à Reginburg soubz la conduitte & direction d'Eberard Archeuesque de Saltzbourg, où on chassa rudement vn Legat Romain: & l'Empereur Rodolphe traicta de ceste iustice les Legats d'Honorius 4. au concile de Vicebourg. Ainsi les beaux Synodes ouuerts à Cologne soubz l'inspection & la prudence de Conrad, Sigisfridus, Virboldus, & autres Archeuesques de mesme ville, qui à la façon des peres de Tolede donnent à leurs assemblees

Auentin. Vsperg.

Auenti. 7. Annal.

le nom fameux de conciles generaux, ne monſtrent aucune apparence d'auoir eſté indits par les Papes : la gloire en eſt toute entiere à la nation Allemande. Que dirons nous des autres prouinces? voicy l'Angleterre qui cōmence à eſtendre & deſployer les enſeignes Royales, depeintes & luiſantes de ſon ancienne pieté : où on void figurez & pourtraits d'vn eternel pinceau vn grand nombre de conciles, tous conceuz & enfantez de la foy & deuotion des Roys. Les conciles tenus par Eildebert ſelon le teſmoignage de Beda, le Synode de Herfort de l'an 673. les ſainctes aſſemblees d'Oſuuius & Egfredus entremeſlees des Eueſques d'Angleterre & d'Eſcoſſe, comme celle d'Oxone ſont toutes ſemees & couuertes des prerogatiues des princes d'Angleterre. Encores que les Legats du Pape Agathon paroiſſent honorablemēt aſſis au concile d'Heldofenden, on peut iuger par beaucoup de marques que ceſte compagnie ne fut iamais cōmandee

Beda.

Tom. 2. Conc.

Beda.

que

que par le Roy, & Theodore Archeuesque d'Angleterre esleué en la plus haute & plus eminente place, semble retenir constamment l'honneur & les droicts de sa presidence naturelle. On voit ainsi reluire es Conciles estallez par Offa la puissante auctorité des Roys, toute esclatante de la goire de la conuocation: & les Conciles de Nortanton, de l'Incolne, & de Londre tenus souuent en la presence des Ambassadeurs Romains, tesmoignent par la seul veuë n'auoir iamais tiré naissance que de ce soin & solicitude Royal. De ce pouuoir si ancien & si confirme, vsa plainement Henry 2 és assemblees de Londres, & de Caselly en Irlande: & quand le Cardinal Otton Legat de Gregoire 9. passa par l'Angleterre, il ne luy fut iamais possible quelque effort qu'il fit, quelques pratiques qu'il ẽployast pour attraire & gaigner les cœurs des Ecclesiastiques, de disposer de l'ordre d'vn concile sans congé & permission du Roy. Le desir de recognoistre ceste

Polidor. Virgil. Matth. Paris.

Polidor. lib. 6.

Isle entiere, arrestera & retiendra encore vn peu nos yeux sur la pclice de l'Escosse. Ou nous trouuerons que les Euesques plains de leur ordinaire asseurãce soustindrẽt autrefois en plain Concile à quelques Legats trop entrepreneurs, que les Eglises du Royaume ne pouuoient estre conuocquees

Boet. 13. que par lettres & mandements du prince. On en vit sortir de claires preuues du Concile de Perthy, ou de sainct Iean, commandé par les Roys pour redresser la religion fort panchante, & la discipline trop inclinee: Et le Roy Alexandre 3. ne fit dissiper & esuanoüir que par ce remede salutaire tant de diuerses tempestes esmeuës sur son Estat. Qu'est il besoin de s'escarter plus auant pour se resoudre d'vne verité si commune, si constante, & si cõfessee? Les Roys de Palogne souz l'œil & l'entremise des Pasteurs de Gracouie & Gnesné, les deux Archeuesques du Royaume, ont em-

Cromer. lib. 8. ployé & exercé sainctement ceste sacree auctorité, esprouuee sans con-

tētion ny resistance en lexcommunication de Conrad Duc de Mos?couiė. Et les Roys de Dannemarc & de Boëme, sans laisser tant soit peu couler de leurs mains la vertu de ce pouuoir, l'ont autrefois opposé fortement aux Papes, & se sont comme liguez & vnis pour la tenue d'vn concile general. Ceste eternelle & vniforme verité que nous recherchons tant, comme elle à de coustume de se venir heureusement esclorre & se faire iour dans les plus espais & plus couuers nuages des disimulatiōs, & s'arracher d'effort & de brauade de la bouche mesme de ses plus fermes énemis; elle tire icy de luisāts tesmoignages de ceste Espagne trompeuse de qui les ruses les inuentiōs & malicieux artifices nous troublēt sidiuersement, & tiennent en deffiāce tout le monde. Il faut dōc pour ne violer la maiesté Royale, ou ne labaisser & raualler point indignement, que ces circoncis bazanez recognoissēt que les Roys des Gots leur barbare origi Naucler.

ne,ont tousiours assemblé les Cõciles sans que les peres Romains s'en soiĉt meslez ny pres ny loin. Car les actes Synodaux se raportãs & accordans fidelement à l'integrité de l'histoire monstrent cuidãment que les conciles d'Ilerda, ou Lerida, de Valence, de Geronde, de Tarascon, & Sarragousse furent commandez par Theodoric heretique Arriẽ des Rois de ceste natiõ vint le premier cõcile de Tolede? Amalaric cõuoqua le secõd & Recarede le troisiesme? ou lui & tous les Gots abiurerent solẽnellement l'Arrianisme. Le Roy Sisenant ordõna le quatriesme Synode de Tolede, Chintilianus fit tenir le 5. & 6. Chindasunindus le 7. Ricessuintus le 8. 9. & 10. Bamba ou Vmbanus le 11. & Eringius le 12. oú Bamba luy fit presant de son sceptre & se despouilla du pourpre & dignité du Royaume pour l'en parer superbemẽt Le 13. concile de Tolode sortit encores d'Eringius: & vit on trois autres cõciles remarquables en la mesme ville tous

Isidor. Tom. 2. Concil.

Ioann. magn. en histor. Gotor.

Isidor. Tom. 2. Concil.

promeuz du ſeul mouuemẽt & ordõ nance d'Egita. Pour les autres aſſẽ- bles Eccleſiaſtiques, l'Eſpagne doit les deux premieres de Braga à Gõde marus, la 3. à Bamba, & celle de Se- bille à Siſebut: qui de la vint eſtaler vn grand cõcile, pour eſtaindre lhee reſie des Accephales & arracher vne infinité d'autres erreurs dont ceſte prouince eſtoit toute ſemee: cõme elle à touſiours foiſonné de ces ron- ces & herbes ſauuages, fruits ingrats d'vne ſi mauuaiſe terre. Riceſſuintus ſelon les diuerſes occurences qui ſe preſenterent aſſembla encores trois Sinodes: & lors que Charlemagne euſt valeureuſement conquis les Eſ- pagnes, deſirãt les nettoyer & pur- ger du tout de linfection d'idolatrie, & de la corruption de tant d'hereſie qui y auoient ſi longuement croupy il y marqua la pureté de ſa Religion, par le bien fait du concile de Com- poſtelle. Si de la nous voulõs dõner plus loin iuſques en Affrique, nous verrons par les labeurs & les veilles

Io mn. magn. Tom. 2. Concil. Ioann. magn. Vincent

de Victor Euesque d'vtique, vn bon nombre de cōciles tous tirez du sein des Roys Vandales Ariens : ou toutesfois les Euesques catholiques se trouuerent tousiours ausi plains de Religion que dobeissance. La nombreuse assemblee du concile de Carthage, publiee de lauctorité de Hunneric en donne vne suffisante preuue. Mais nous nous laissōs emporter bien auant à la douceur de ce vent & aux attraits de ceste bonace. Il est tātost temps de destandre & retirer les voilles pour chercher quelque port assuré à ceste longue & facheuse nauigation entrecouppee des destrois & perilleux passages de tāt de diuerses cōtrees. Aussi il semble que nous auons tant mis au iour ceste questiō de lindiction des conciles. & esclairé ces nouuelles difficultez de la lueur de tant de tesmoignage & d'exemples q'uiln'y reste plus rien dōbrage ny d'obscurité: ce seroit ēnuy & superfluité d'en rapporter d'auantage. Les moins confirmez attache-

Victor. Vtic. de Persf. Vandal. Sigebert.

ront à ce discours ce que nous en a-
uons escrit ailleurs. Nous adiousterõs *Les Lauriers du Roy.*
seulement, que nous ne voulons pas
nier qu'il ne se trouue prou de Conci-
les prouinciaux tenus souz la sage au-
ctorité des Papes, & dont nous auons
obligation à leurs prudẽces, qui nous
font iouïr de beaucoup de belles &
saintes resolutions, fort necessaires à
l'ornement & conseruation de l'Egli-
se: Mais il faut aussi qu'on nous accor-
de que ces Conciles ont esté le plus
souuent ordonnez par les Empereurs
& les Roys; & que ceux qui represen-
toient le siege Romain n'y ont pas
tousiours gaigné la preseance, enco-
re que l'assemblee fut commandee en
leur prouince : comme chacun sçait
trop du concile d'Aquilee. Lors mes-
mes qu'ils en ont mis & iettez les de-
crets en veuë, enuoyé & espandu les
ordonnances par les autres prouin-
ces, sur les anciennes formes & liai-
sons de la societé des Eglises, ils ne se
sont pas nommez seulsés inscriptions
de l'Epistre Synodale. Ils y ont em-

ployé & graué les noms des autres Eueſques, dont la ſaincteté & la doctrine pouuoit appuyer & ſouſtenir comme d'vn contremur la verité de leurs confeſſions. Teſmoin le concile Romain tenu par Damaſus contre Auxentius Eueſque de milan ou ce Pape ſ'accompagne & fortifie dans ſa lettre de lauctorité & creance de Valerianus & autres ſes cõfreres. Tel eſt lordre de beancoup de Conciles que nous debuons au labeur, & a la diligente religion des Papes, comme Syluestre I. Iule I. Symachus, ſainct Gregoire, & ſemblables deſquels les Synodes eſtoient remplis & compoſez pour la plus part des Eueſques de leurs prouinces & en moyen nombre maniez d'vne commune main, conclus ſouz meſmes loix de fraternité, dans les bornes du reſpect & moderation des Princes, conſtamment & inuiolablement conſeruees iuſques à l'Empire de phocas. Car apres ce temps, Boniface 3. enflé & emporté du vent des iugements de ce Prince

Soſom. 6. cap. 23. Theodorit 5. cap. 9.

Platin.

deſſeigna

dessceigna des conciles de son propre mouuement, pour entrer en la pleine possession du Primat; Theodore en ordonna & dispósa contre Pyrrhus, & le Pape Martin 1. fut si heureux de receuoir en son Synode iusques au nombre de 200. Euesques, ou de 110. selon le tesmoignage de Paul Diacre. A leur exemple Vitallianus fit vn concile de cent Euesques, Agathon en bastit vn celebre renommé de la presence de 125. peres: & par là d'vn degré à l'autre leur autorité s'accreut & s'esleua si haut que Leon 2. & Iean 5. tendirent les mains pour confirmer les decrets du 6. concile general: entreprinse rompue & repoussee par les princes de Constantinople. Ceste liberté s'estendit apres, & s'il le faut ainsi dire, s'essança peu à peu sur les Eglises de toutes les prouinces. Où les Papes chassez de Rome par l'effroy de tant d'armees ennemies qui couuroient toute l'Italie de gens de guerre recueillis honorablement à l'enuy par les princes leurs alliez, plus

Paul Diac. Platin. Blond.

grands en leur exil qu'en leurs maisons mesmes, se meslerent d'assembler les conciles; qu'Vrbain 2. Paschal 2. Calixte 2. Innocent 2. & autres cõuoquerent aussi hardiment & absolument en France, qu'Honorius 2. en Allemagne, Honorius 4. & Martin 4. en Angleterre. A quoy les pasteurs de toutes les Eglises ne pouuans ou ne voulans resister, vaincus volontaires ployerent mollement; demeurans estonnez à ceste inopinee rencontre comme des pauures Bergers qui plantez sur la crouppe d'vne haute montaigne, regardent de loin les bras croisez les gros bouillons d'vn fleuue desgorgé noyer & rauager la campagne, entrainer les pesants trõcs des plus puissants arbres la racine contremont, enleuer leur bestail, & emporter à val leurs logettes. Mais ces inondations si frequentes ne trouuerent-elles point de bord? Comme de plusieurs indiuidus & singuliers des Dialecticiens formẽt des nations vniuerselles, nouënt & estreignent

des conclusions generales, quelques Romains apres auoir pied à pied gaigné particulierement ceste authorité en tous les Royaumes, faisans comme vn gros bouquet de toutes les diuerses fleurs cueillies & moissonnees en tant de beaux iardins, se presenterent d'vne asseurance aussi estrange que nouuelle, pour cõmãder les Conciles generaux. Ces peres grands mesnagers, qui ont tousiours profité des ruines de l'Empire, qui ont basty la grandeur & seureté de leur Estat dãs les troubles, & la cheute de la monarchie Romaine, pour l'accroistre & fortifier du declin des autres, pour la couronner d'vn chapiteau des pertes de beaucoup de Royaumes, voyans qu'il ne restoit plus de prince assez grand pour venir seul à bout de l'entreprise, & difficile ouurage de ces grandes iournees de l'Eglise: recognoissant bien qu'entre les Roys il y pourroit escheoir beaucoup de contention & d'enuie, penserent autresfois de releuer ce beau fleurõ couppé

&abbatu de l'ancienne couronne imperiale, & s'esmailler de ce riche pennage des superbes aigles Romains. Paschal 2. s'auentura le premier à tenter ce passage, mais il n'en sortit pas à son honneur : il sçauoit mieux faire la guerre qu'vn concile. Toutesfois c'estoit assez d'ouuerture pour des esprits aduãtageux. Car voicy Alexan-
To.3. Cõc. dre 3. qui sur ces premieres traces & rudes lineamens, ietta le dessein parfaict d'vn cõcile general, qu'il assigna à Rome. Mais Innocent 3. plus sçauãt & plus dextre, comme plus hardy se proposa d'acheuer ce bastiment, & de s'eterniser par la mõstre d'vn des plus grands Conciles qu'on vit iamais en l'Eglise. Pour cest effect apres auoir escrit d'honnestes lettres, fort pleines de flaterie à tous les Roys qu'il apasta de vains noms d'honneur, qu'il print aux doux son de ses belles paroles, à fin de fonder solidemẽt ce droit nouueau sur leur patience : il prescriuit & limita en maistre absolu le temps de deux ans à tous les Euesques de la ter-

re pour s'y preparer, inuita tous les Princes à y enuoyer leurs Ambassadeurs par deuotion, & mena si finement par le nez tous les moderateurs du monde qu'il acheua paisiblement à Rome le project de son assemblee, illustre & remarquable du nom de 412. Euesques, & huict cens Abbez ou Prieurs. Car par vne estrange fatalité il trouua les Roys si peu sçauans de leurs droits, si timides, si mal vnis, & si descousus d'amitié & de volonté, que par ialousie & contention ils luy en laisserent passer son enuie. Depuis ce tẽps, ses successeurs ont tousiours essayé de retenir & accroistre cest honneur de l'estendre & monter plus auant; & auec peu de controuerse ont commandé la plus part des Synodes generaux iusques au Cõcile de Trẽte. Il est vray que la possessiõ de ce droit nouueau, non soustenue d'aucũ tiltre tãt soit peu coloré ou valable, leur fut interrõpue aux Conciles de Pise, de Constance, & de Basle: où ils apprindrẽt auec dõmage que la cõuocation

Naucler. Vsperg. Sabellic. Martin. Cappell.

Tom. 4. cõc

Tom. 5.

de ces ſacrez comices, eſt naturellement liee aux ſceptres eternels des Roys. Que les peres Romains ſe rauiſſent donc, & ouurent icy les yeux ſur leurs playes meſmes; qu'ils ſe façōnēt & moderent ſur ces exemples & images domeſtiques. Car ce ligant contre nous en la faction de ceſt inſolent Eſpagnol, qui les meſpriſe & les gourmande, qui ne retire pas de deſſus Rome les inſatiables yeux de sō ambition, pour ſi loin qu'il en eſpāde les auares regards, qui leur promet de ne les manger que les derniers, d'vn benefice de Cyclope: ſi au temps de ces derniers celebres Conciles ceſte authorité de la conuocation comme beaucoup d'autres fuſt rudement eſbranlee en leurs mains, ils courēt icy fortune qu'on la leur en face tomber du tout. C'eſt l'intereſt & l'offēſe de tous les princes bleſſez en noſtre mal: qui ne pourront iamais rencontrer occaſion propre ny pareille, pour regaigner ceſte prerogatiue perdue par tant de negligence, qu'en aſſi-

ſtant l'Egliſe Gallicane, & ceſt ancien & puiſſant Royaume cõtre ceſt arrogant & inſupportable Eſpagnol, cõmun & iuré ennemy de tous les eſtats & peuples du monde, qui ne medite & ne reſpire rien que la tyrannie de toute la Chreſtienté ; en la raiſon & iuſtice des iniuſtes & temeraires Bulles que ce barbare auoit extorquees de Gregoire, penſant ſur ceſt artifice ſe faire vn pont, & vn large paſſage à l'occupation & enuahiſſement de la France. Pour apres auoir franchy s'il pouuoit ces puiſſantes frontieres & ceps eternel de ſon audace, ſe ietter & desborder furieuſement ſur les terres de tous les autres princes : deſquels certainemẽt il ſe promettroit bon marché s'il pouuoit trouuer le moyẽ d'euiter ſa ruine aſſeuree & infaillible, qu'il ne craint & ne redoute que de la valeureuſe eſpee & bras victorieux de noſtre Prince. Il faut dõc ſi le ſiege Romain no⁹ deſtitue en ceſte cauſe, & veut rõpre noſtre alliance, pour perdre ce riche Royaume au

profit de l'Eſpagnol: que pour la defenſe des droicts de France, pour la vengeance de nos iniures, & pour la conſeruatiō cōmune de leurs dignitez & Empires, tous les Princes ſe dōnent icy la main, ſe ioignent & lient Chreſtiennement, comme és temps des Henrys d'Allemagne, de Federic, de Sigiſmond, de Maximilian, & Loys 12. pour la tenue d'vn Concile general. Remede ſalutaire non ſeulement à la France, mais tres-neceſſaire & tres-important au repos & aſſeurance de tous les Royaumes, tant pour la reſolution & eſclairciſſement des poincts contētieux en la foy: que pour nettoyer ſainctement de mille taches, mille rides & tares difformes la diſcipline de l'Egliſe que Dieu a logee en leurs mains; & pour renuerſer vigoureuſement d'vn effort vny & concerté l'inſupportable audace Eſpagnole ſi violente & ſi croiſſante, maſquee du voile emprunté de Religiō, & de la fauſſe deffenſe de l'Egliſe. Il ne tiendra donc qu'aux Roys

Naucler. Vſperg. Auentin.

s'ils

s'ils ne regaignent icy, & ne se rendent eux-mesmes ces anciennes prerogatiues, les plus riches & plus honorables ornemens de leurs couronnes. Toute la Chrestienté en la pressante necessité de tant d'affaires demãde ce iuste secours: & tous les partisans d'Espagne ne sçauroient empescher ny corrompre ces droits que tant d'auctoritez, de raisons & d'exẽples ont heureusemẽt estably, solidement confirmé, & sainctement cõsacré à la gloire de leurs sceptres. A quoy si les peres qui se sierront legitimement sur la chaise de Sainct Pierre apportent vne ame reposee, & non tachee des restes de l'enuie de Gregoire; s'ils ne retiẽnent rien de son iniustice & violence, successeurs seulement de sa place, non pas de ses violentes humeurs: ie desireray plus que tout autre de leur y voir retenir le rang honorable de leur ordre, que nostre amitié & alliance leur cõseruerent au concile de Vienne, cõuocqué pour la iustice de pareilles iniures.

Sinon il faudra que les princes qui tiẽnent le gouuernail du monde, Vicerois & saints Lieutenãs de l'Empire de Dieu, apres auoir ordõné à tous les Pasteurs de leurs Eglises d'y apporter leurs iustes & genereux suffrages; selon la dignité & antiquité de leurs sceptres prennent en main la moderation de ceste celebre assemblee, sur les pas Chrestiens & les pieuses traces de Constantin, Theodose, Martian, Iustinian 2. Charlemaigne, & Otton 1. Ou bien se resoluent d'en subdeleguer la presidence & conduite à quelque Prelat d'hõneur, renommé de saincteté & de doctrine, sur les prudents desseins & eternels vestiges du Concile de Nice, de Sardique, du septiesme Concile vniuersel, du Synode Sutrin, & autres sainctes cõpagnies recueillies à Rome, à Mantoüe, à Constance & à Basle. Car que peut-on opposer icy de fort, de subtil ou de calomnieux pour rompre ou affoiblir ce coup vigoureux de la iustice diuine, pour trauerser ou trou-

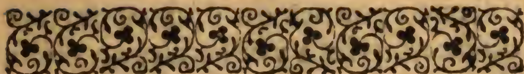
bler le cours de ce sainct & necessaire dessein? Trouuera-on estrãge, & nouueau ce qu'vne si longue & mesuree discipline, ce que la pure doctrine & viue foy de tant de peres, la iuste & ancienne police du Royaume de Iesus Christ & la suitte esgale de tant d'annees ont fondé & basty si sainctement en l'Eglise que nous auons exercé & praticqué pour la France, és Conciles de Paris, de Tours, de Lyon, de Milan, & de Pise? S'estonnera-on de voir ce que tous les Royaumes ont employé de mesme asseurance & courage, en mesmes necessitez & occurẽces? Ose-on bien encores debattre & remuer vne chose si claire, si resolue & confirmee? Quels esprits de contention & de diuorce? Quels efforts de temerité & de presumption! de penser effacer d'vne impure & sanglante main tant de traicts eternels & innocens que la main & l'esprit de Dieu ont si viuement portraicts & emprainćts sur le front de toute l'Eglise, qu'elle a si humblement receuz, & si sainement

conſeruez contre tant de diuerſes & mauuaiſes rencontres! Que reſpondez vous, que begayez encores ennemis obſtinez, barbare & gotique engeance? Voulez vous dementir toute l'Egliſe, peruertir ſon ancien vſage, corrompre l'ordre & couper les nerfs de ſon premier gouuernement; accuſer la memoire de tant de peres, eternels flambeaux de noſtre Religion, vous preſumer plus prudens & plus ſages que tous ces grands Pilotes des vaiſſeaux de l'Egliſe, cõfondre & meſler toutes choſes, caſſer & abolir les formes inuiolables & ſacrees de ces ſaintes aſſemblees, retenues & confirmees de toute memoire, de toutes gẽs & de tous ſiecles? Rien que noſtre mauuaiſe & timide volonté ne peut esbranler ny arreſter ce ſecours: rien ne le peut retenir ny retarder que la diuiſiõ & froideur des Princes Chreſtiens, à qui vn commun malheur & vne humeur peſante & aſſoupie ſemblẽt auoir attaché les mains de crainte ou d'enuie, pour les ietter vn iour

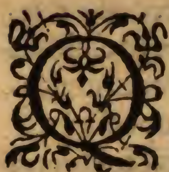
garrottez & estraints de ces liens volontaires en la seruitude & tyrannie de l'Espagnol. Ils y penserōt pour eux & pour nous, & s'esueilleront au cry des flāmes de tāt de maisons voisines: c'est trop profondement dormy au bruict de tant d'alarmes Espagnolles. Il est temps que tous les Princes & toutes les Eglises se disposent à contribuer leurs auctoritez & prudences à l'effect de ce renommé Concile, l'asseurance de leurs estats comme du nostre. Que si Dieu nous fauorise tant de veoir reluire ce iour de bon-heur, comme nous l'esperons & attendons de sa grace; ces saincts comices de l'Eglise seront nostre confort, les iuges eternels de nostre fidelité, cōme de nostre Religion, & de l'infamie & honte de tant de cōspirations estrangeres. En ceste grande & saincte compagnie de tāt de Dieux, en ceste troupe esleuë de tant d'Euesques & oingts du Seigneur consacree & auctorisee de la presence des Roys & Pasteurs de toutes les Eglises; en cest abregé

de la pieté du mõde, en la face de toute l'Eglise paree & mise à son iour, tenant son lict de Iustice, assise en majesté ouuerte, nos insolens ennemis & tous les protecteurs de ces Bulles outrageuses trembleront d'horreur & d'effroy. La seule veuë de tant de sainteté & de grandeur les accablera d'estonnement, les esclats des vertus de tant de Princes & de saints Peres esclairans comme estoilles, comme les viues lampes & soleils de la Chrestienté les esblouyront de rencontre & d'abord, & les rempliront de confusion & de crainte. Leurs iniustices paroistront à descouuert & à nud, esclairees des yeux religieux de tant de graues personnages, la fleur & l'eslite de toute la grandeur, sainctété & iustice du monde. Là où au contraire l'Eglise Gallicane comme vne des filles aisnees de l'Eglise, glorieuse de l'honneur de ce celebre iugement desployé pour sa conseruation, & pour la gloire de sa constante fidelité & religion reprendra son premier cœur,

& regaignera ſes auctoritez anciennes; animee & fortifiee de l'aſſiſtance de tant de puiſſans Roys, & d'vn ſi grand nombre de ſainctes Egliſes ſes ſœurs germaines, toutes intereſſees & offenſees en la douleur de ceſte cauſe ſi commune, & ſi conioínte.



PHILIPPIQVE QVATRIESME.



VE nous ſert-il d'auoir tant, & ſi longuement trauaillé? Eſperons-nous cueillir bien toſt vn fruict meur de tant de labeurs & de peines? Noz ennemis s'attendent que tous les traits de iuſtice que nous penſons bander, & faire deſcocher ſur eux doiuent rebondir & reſauter plus fortement contre nous: & qu'ayant aſſemblé vne ſi grande & maieſtueuſe compagnie de iuges attirez de toutes les parties de la terre, nous prouocquerons ſur noſtre teſte tous les poincts de rigueur que nous penſions auoir eſguiſees a leur ſupplice. A la verité, ſi les Bulles que nous pretendons faire caſſer en ce ſacré conſiſtoire de Dieu, eſtoyent ſi ſainctes & innocentes, ſi

iustes & plaines de diuines terreur qu'on nous les a voulu faire accroire, si elles estoyent basties & formees d'vne matiere si naturelle, si ensouffree, & si suiette à s'allumer en foudres aux premiers esclairs, si elles estoiét promeuës & enfantees de causes si necessaires, façonnees & escloses d'vne si puissante main, decernees auec tant d'ordre, de circonspection, & de prudence, appuyees de si fortes raisons, remparees de si forts exemples, fulminees auec tant de solemnité & de ceremonie, si pures en fin & si religieuses que nos ennemis les vantét, il seroit malaisé de trouuer des paroles assez viues & bien animees pour en esbranler l'authorité & la iustice. On ne sçauroit forger des traits assez acerez & aigus, pour penetrer & faucer tant de trampes. Nulle censure tant soit elle subtile & pressante ne pourroit prendre contre vn ouurage si net, si clair, & si luysant, sans glisser foiblement comme mouches sur la glace d'vn christal poly & lissé.

Ceste forteresse seroit trop en deffence & de trop difficile approche pour l'assaillir, sans quelque craincte de s'ẽseuelir souz sa cheute & sa ruine. Ce seroit bien trop d'imprudence de tendre des pieges à nostre liberté mesme. Ce seroit trop d'aueuglement & de stupidité d'aller tõber la teste premier dãs les fosses que nous creusons à la perte d'autruy, & de courir les yeux bandez aual d'vn precipice trãché & roidy de nostre propre main. O temps ? ô mœurs ? ô toutes choses desreiglees & renuersees? Sera-il bien possible qu'il se rencontre encores au monde quelque hõme si vuide d'hõneur, & si destitué de pudeur, qui vueille icy faire du tout banqueroutte à sa reputation, pour auoir l'asseurance & le visage d'entreprendre la deffence d'vn acte si honteux & si estrange? Deurons nous iamais craindre que la pensee en tombe en l'ame d'vn homme de bien? Nous ne croirons iamais que les plus perdus de modestie & d'honneur, que les plus obligez serui-

teurs d'Eſpagne, ny les plus engagez en l'infamie de ſa faction oſent icy ouurir, la bouche cõtre nous, ſãs que la parolle s'eſtouffe d'horreur dans leur goſier, ſans que l'air s'infecte & s'allume d'vne halaine ſi peſtillente; ſans que le Ciel contretonne auſſi toſt les voix ſanglãtes & mortelles de ces hibous, ſi plaines d'impurité, ſuiuies de ſi mauuais preſages. Car quelle ſainctété, ô funeſtes & deſaſtreuſes Corneilles, quelle religion trouuez vous en vne choſe ſi deſreiglee, ſi plaine de calomnie & d'iniure? Quelle iuſtice peut on fonder en vn decret ſi partial & ſi ennemy ? Quelle prudence & maturité en vne precipitation ſi violente? Quelle force & authorité en choſe ſi vaine & ſi manque de raiſon & de puiſſance? Dites nous meſſagers de malheur, quel bon fruict peut engendrer à la Chreſtienté tant de corruptiõ? De quelle odeur peut parfumer le Chriſtianiſme tant de puanteur? Qu'elle eſperãce de ſanté doibt conceuoir l'Egliſe de tant de mal ver-

se comme d'vne nouuelle bouëte de Pandore? Mais vous sainctes Eglises, ouures icy les yeux, contemplez toute la disposition & la simetrie de cest edifice miserable. Permettez souz vostre respect qu'on face icy lanotomie de ce corps mort estouffé de son propre venin, si la pourriture n'ẽ destourne point vostre veuë! Qu'on n'y entre point si auant pour n'offencer ou ne souiller la chasteté de voz yeux chrestiens: qu'õ ne s'attacque qu'aux traits plus apparans & plus voyans, sans sonder si auãt on descouurira du premier traict d'œil toute la tromperie & l'imposture. On verra que cest vn corps fantastique, plain d'illusions, sans forme ny matiere, sans aucune constance proportionnee, comme manquant de toute naturelle & instrumentale construction. Ou biẽ en ceste chimere mesme d'excommunication, on trouuera que les Bulles qui l'ont enfantee sont de tous poincts imparfaictes, iniustes, temeraires, & violentes: & que soit qu'on en considere la

caufe, la matiere, la forme ou la fin, ce n'eft rien qu'entreprife, iniuftice, violẽce, & ambition: faute de puiffance, de fubiect, & d'occafion : comme de façõ, de forme & de deffein falutaire. Par où cõmancerons nous à entamer vne chofe fi defchiree ? quel ordre fuyurons nous à defuüider vne fuzee fi cõfufe? Si nous n'auiõs dõné beaucoup de traicts de la foibleffe de cefte Prefumption dãs le tableau de l'Eglife Gallicane efclairé du iour de quelques rayons de nos anciennes libertez, nous enfoncerions plus auant ce propos. Cela nous fera contenter de l'authorité de S. Chrifoftome, que celuy qui abufe de ces primautez en la terre, fe prepare autant de confufion au ciel. Ou bien nous renuoirons à S. Gregoire, que nous prenons icy à garand, ceux qui auec tant de dõmage fe iettent fur toutes les Eglifes. Il les arreftera court de l'horreur des nons, & des menaces dont il reprime fainctement ces vanitez fi legeres. Quelque part ou foit l'Eglife, en quelque

Chrifoft. Homil. 35 fuper Math. cap. multi facerdotes. 40. dift. cap. nullus. 99 dift D. Gregor. epift. 30. lib. 7. ad Eulogium & lib. 6. Ind. 15. Ep. 24. 18. 30. 36. & 38.

lieu qu'on la rencontre, de quelque façon qu'on la cõtemple, ſoit en Gaule ou en Affrique: ou que ſoiẽt placez & aſſis les Eueſques à Rome, ou Alexãdrie, S. Hieroſme aſſeure qu'ils ſont de meſme merite, de pareil ſacerdoce, tous ſucceſſeurs des Apoſtres, ſe ſeruans tous dit Origene de la clef meſme de S. Pierre. Que ſi quelques peres cõme S. Hirenee & S. Cyprian par foy appellent Rome chef de l'vnité de l'Egliſe, qu'on regarde quant & quant les reſtrinctions & temperamens qu'ils y appliquent, qu'on eſcoute comme toutes les Egliſes ſe vãtent hautemẽt de meſme gloire. C'eſt vn tiltre commun pour reigler les puiſſances, non pour les vnir, entaſſer & confondre en vne à la perte & ſeruitude des autres. Car l'Egliſe d'Antioche ſe nomma en vn Concile chef & carractere de la foy Catholique: Celle de Ieruſalem fut decoree & paree de meſme nom, par les Peres du Concile de Conſtantinople: & l'Egliſe de Conſtantinople eſt tantoſt ap-

Hieroni. 1. contrã Ioninian.

Cyprian. lib. 1. ep. & de ſim. prelator.

Theodor. l. 5. c. 9.

L. decernimus & l. Constantinopolitano cap. de Sacros. Eccles.

pellee par les Empereurs la mere des Chrestiens, tantost la teste de toutes les Eglises. Gregoire de Nazienze fit ainsi reluire & esclater Cesaree des rayons de cet honneur, & tous les Peres Orientaux ont tousiours voulu partager ces noms de grandeur auec les plus hautes Eglises. Dãs l'enceinte & les cercles sacrez de cest ordre, les anciens soleils de nostre foy illuminoient & esclairoient le monde, sans flechir ny se destourner de ceste ligne de charité, sans se fouruoier ny detraquer de ceste Eclipticque d'humilité. Dans les iustes bornes de ceste purité & egalité si mesuree, toutes les Eglises cõme sœurs, & tous les Euesques comme freres, comme possedans ensemblement le S. Esprit & l'authorité Ecclesiastique, comme tenans chacun vne portion solidaire de ceste sacree dignité, vesquirent longuement en paix en la premiere integrité du Christianisme. Ils n'estoyent ny plus aduancez ny plus esleuez les vns que les autres, & i'ose dire qu'il fut vn

temps

temps que les sieges n'estoiẽt certains ny definis; que les Apostres traictoiẽt quelquesfois tous ensemble le gouuernement d'vne Eglise, ou quelquefois deux ou trois y mettoiẽt la main, s'ils s'y rencontroient à propos. Hierusalem fut longuement conduite de la prudẽce de tous ces premiers Ambassadeurs de Iesus Christ: S. Pierre, & S. Iean manierent & reglerent Samarie: & S. Pierre & S. Paul fonderent, bastirent & administrerent l'Eglise Romaine. Mais apres que les Euesché ont esté distinctes, separees & formees, que chacun a sceu le lot de son partage; les Peres ont pour le moins basty leurs sieges sur mesme modelle, les ont composez de mesme matiere, les ont parez de semblables proprietez & pareilles qualitez essentielles, bien qu'ils fussent inegaux de villes, de quãtité & estendue de terre. La grandeur ne se prenoit qu'au caractere de la dignité, & ne se mesuroit qu'au niueau & au plomb de la marque Episcopale. Car quoy que les epi-

Act. Apost.

Irenæus
Cyprian.

ſtres mal aſſignees aux premiers Papes, bruyent ſi hautement du ſon de ces tiltres d'Archeueſques & de Primats, ceux qui ont tant ſoit peu de cognoiſſance de la verité de l'hiſtoire ſainꝺte, qui ont recogneu les formes de l'anciẽ ordre du Royaume de Ieſus Chriſt, ſçauent que ces differences de puiſſance n'eſtoient nees ny eſcloſes
Lib. 6. & 7. ſtromat. au premier aage de l'Egliſe. Clement Alexandrin depeignant en ſes tapiſſeries les diuers degrez de toutes les dignitez du Clergé, met à la teſte les Eueſques, donne & aſſigne le ſecond rang aux preſtres, deffere le troiſieſme aux Diacres: Et lors que Conſtantin
Euſeb. commanda aux Eueſques de Gaule de s'aſſembler pour le procez de Cecilianus, voulant limiter leur train, il leur ordonna d'amener ſeulement auec eux deux hommes du ſecond ordre, qui ne peuuent eſtre autres que les Preſtres. Ie ne puis donc accorder, ny paſſer vne ſi vieille & ſi exquiſe recerche de ces grãdeurs, non plus que ie ne puis me perſuader qu'à la naiſſãce de l'Egliſe les noms & grades des

Euesques fussent vnis & confus auec les charges des Prestres. Car encore qu'il semble que dans les Epistres de *In epist.* Sainct Paul, ces qualitez paroissent *ad Tit.* quelquesfois comme enlacees & meslees, & que S. Irenee escriuãt à Victor, *Eusch. 5.c.* appelle Prestres les anciens Euesques *24.* Romains : Toutesfois S. Ambroise par ses Epistres adressa long temps apres luy ce mesme nom de Prestre à la personne des Papes comme Da- *Ambros. lib.5.epist.* masus : & lors que les Archeuesques, *30.* Metropolitains, & Euesques eurent leurs offices & tiltres diuers & separez par la police des Conciles, les peres, comme S. Hierosme, S. Gregoire & autres ne laisserent pas d'estendre comme auparauant les noms de Prestres sur tous les Euesques des plus hautes & plus eminentes Eglises. Ie me contente pour preuue entiere de ceste verité assez apparente de la differente condition des septante Disciples reculez de la dignité des Apostres, de la frequente mẽtion des Apo- *Actor. 15.* stres & des anciens, de la description

Lib.6. & 7. strom. & departement que faict Clement Alexandrin de tous ces ordres, & charges Ecclesiastiques; & des lettres pacifiques donnees à S. Irenee au premier voyage qu'il fit à Rome, par Ado.Vien. Euseb. 5. cap.4.&6. lesquelles Photinus son Euesque le recommanda comme vn des Prestres de son diocese. Encore que ceste diuersité & discretiõ de qualitez se puisse assez remarquer dans les Epistres Cyprian.ep. 4.5.9.11. lib.1.6.7. &8.lib.2. de S. Cyprian, dans les discours d'Eusebe, par le fil & le cours des histoires plus anciennes de l'Eglise, comme dãs les ouurages de tous les premiers peres. Ie recognoistray bien de bonne foy que dés le temps mesme de sainct Cyprian, la negligence & mollesse de la plus-part des Euesques trop relaschez & refroidis en l'exercice de leurs charges, demanda pour secours que les plus vigilans, plus aduisez, plus doctes & plus fermes entreprinssent cõme le soin & l'inspection de plusieurs Eglises, qui sembloient pancher & decliner du tout, sans l'appuy de ceste vertu nouuelle. Mais il faut aussi qu'on

confesse qu'ils n'embrasserent iamais ce soulagemẽt en tiltre de puissance; & que l'origine de ceste entremise & conduicte de la bergerie des autres, ne naissoit que de la charité Chrestiẽ- *Basil.mag.* ne, n'esclairoit d'autre lueur que du *ep.48.& 70.* feu d'vne ardente enuie d'aider & secourir les plus foibles; comme tous les hommes aussi differents d'esprits & de mœurs, que diuers de visages õt tousiours inegaux, & ne se trouuent que rarement de mesme force, & de mesme portee. Par là donc, comme par la seule porte de ceste amitié; par les degrez de ces charitables intentions, sur les aisles de ces bruslants desirs du bien commun & aduancemẽt du Christianisme, S. Irenee fut esleué à la surintendance des Eglises de *Euseb.* Gaule: S. Cyprian obtint cõme vne forme & image de presidẽce sur toutes les Eglises d'Afrique, d'Espagne, & partie de celles de Leuant, comme Gregoire de Nazianze le tesmoigna en l'oraison qu'il consacra à la memoire des vertueuses actions de ce

pere. C'est ainsi que l'Euesque d'A-lexandrie se chargea de la direction & gouuernement des Eueschez d'E-gypte & Pentapolis; que celuy d'An-tioche eust l'œil sur les Eglises voisi-nes, & vne partie d'Orient; & que l'E-uesque de Rome print en main la so-licitude & soucy des sieges Italiens proches de ses fauxbourgs, desquels selon Ruffin, il ne retenoit la condui-te & administration que par vsage, & coustume. Toutesfois la necessité de-mandant l'establissement & confir-mation de ce que l'amitié Chrestien-ne n'auoit faict que desseigner & es-baucher grossieremẽt; sur ce premier crayon, sur ce plan & modelle tracé par le feu de ceste religieuse & socia-ble charité les Archeueschez furent basties & dressees par le Concile de Nice; cõfirmees & accreues de nom-bre és Synodes generaux de Con-stantinople & de Chalcedone. Qui mõstrent assez par ce partage d'hon-neur les limites, & confins de puissan-ce marquez & definis au siege Ro-

Ruffin. lib. 1. c. 5. & 6.

Synod. Nicen. can. 6. & 7. Constãtin. can. 2. & 3.

main comme aux autres, & rognent de bien pres les aiſles aux pretentions d'vn ſi general Empire. Les meſmes occaſions qui firẽt ouuerture de l'eſtabliſſement des Archeueſchez, mirent en auant des autres dignitez moyennes, qui prindrent encore place au deſſus des Eueſchez. Car pour le grãd accroiſſement du Chriſtianiſme qui rẽpliſſoit preſque toute la terre, pour la feconde propagation & multiplicité des Egliſes; en meſme temps qu'on vit naiſtre, ou pour le moins bien former & nouër ces quatre ou cinq premieres Archeueſchez, on diſpoſa par tout des Metropolitains; qui deuoiẽt mouuoir & releuer de la prudence des Archeueſques, & auoir de plus pres l'intẽdance ſur quelque nombre d'Eueſques. Paulinus Eueſque de Treues eſt appellé par Athanaſe Metropolitain des Gaules, & l'Eueſque de Milan de quelques Egliſes d'Italie. Capouë fut faicte Metropolitaine, & la ville d'Albe ſe para d'vn pareil tiltre. Les Eueſques de Turin, d'Arles,

Athanaſ. in apol de fuga.

Soſom. 4. cap. 8.

& Marseille se nommerent Metropolitains au Concile de Turin; Epiphanius fut creé Metropolitain de Cypre; & la ville de Thomis se donna ce rang sur les Eglises des Scytes. De là on vint à despartir les Eueschez, mesmes de chasque prouince en premier, second, & troisiesme siege; & ainsi de suitte, par l'ordre de la grandeur des villes, de l'antiquité des enseignes episcopales, ou de la sainteté & grauité des pasteurs qui les auoient mõtees à ceste dignité. Mais il fut seuerement deffendu aux Patriarches & Metropolitains d'estendre leur iurisdiction hors des bornes qui leur auoient esté marquees: & aux plus grands & plus eminents d'entre les Euesques, que la seule assignation de ce rang auoit tant esleuez sur les autres, de s'appeller ny premiers Euesques, ny Princes des Euesques: on leur commanda de se retenir simplement aux termes du nom d'Euesques, du premier, second, ou troisiesme siege. Reiglement fort soigneusement entretenu, comme on

Cap. 1. & 2.

Sosom. 7. c. 26. & 6. cap. 21.

Concil. Sard. c. 19. Antiochẽs. cap. 13.

Concil. Cart. 3. c. 26.

Cartag. 6. cap. 57.

peut

peut remarquer par les ſignatures de tous les Conciles de ceſt aage. La ſeule neceſſité ſuccedant à l'amitié, diſtingua donc ces degrez d'honneur; les fit eſclorre hors de ces nuages, & de ces foibles & legers principes pour les pouſſer à ces dignitez ſolides. Car auparauant, l'Egliſe roullant d'vne meſme forme comme polie, liſſee, & bien vnie, euſt prins cõme à laideur la hauteur de ces plus grands tiltres, & ſe fuſt esblouye en la petiteſſe & foibleſſe de ſa naiſſance du luſtre trop voyãt de ces noms ſi eſclatans: tout ainſi que les mõtagnes les plus hautes corrompent la rõdeur de la terre, & deſrobẽt le plaiſir agreable de la moitié de ſa veuë: comme on voit que les verrues rendent rude vne belle main; que les gros nœuds entrecouppent la droicture & belle taille des arbres; que les eſclairs trop brillans troublent vn air ſerain; & que les rayons du Soleil meſme trop ardens, & trop forts menaſſent de la pluye & du tonnerre. Auſſi à vray dire ceſte ſplendeur &

lueur exterieure ſi eſtincellante, fut cõme auantcoureuſe & meſſagere de beaucoup d'orages qui esbranlerẽt & troublerent la bonaſſe de l'Egliſe, & vn preſage aſſeuré de ſon decroiſſement & decadence; de meſme qu'on veoid vne lampe qui ſe veut eſteindre & qui ſemble tirer à la fin, eſclairer plus viuement en mourant; & ietter par le dernier effort de ſa vie de plus grands eſclats de lumiere. Car ces noms eſleuez rompant la iuſte & meſuree ſocieté de l'Egliſe, trauerſant la douceur repoſee de ſon premier cours, ietterent auſſi toſt la ſemence des contentions qui ont tant affoibly, & preſque renuerſé le Chriſtianiſme. On plaida ſoudain pour les bornes & finaiges de puiſſance, pour les nouueaux limites, & diuers confins de iuriſdiction. Les Eueſques d'Arles & de Vienne plaiderent au Concile de Turin; S. Cyrille Archeueſque de Hieruſalem, euſt procez contre Acatius de Ceſaree; S. Baſile s'attaqua à Antime Metropolitain de Tyane: Les Egliſes

Concil. Taur. cap. 2. Tom. 1. Concil.
Soſom. 4. cap. 25.

de Cypre demanderent reiglement au concile d'Epheze; celles de Nice & de Nicomedie à Chalcedone : & quelques peres Romains s'attirerent par là l'enuie de la plus-part des autres, à qui ils voulurent commander plainement. Là où auparauant encores qu'on vist comme vn desſein, vne forme & image de toutes ces charges d'hõneur & de puiſſance, on n'y trouuoit point de meſcontentement ny de regret; perſonne ne ſe donnant que autant de tiltre, de pouuoir & d'auantage qu'il auoit d'affection de bienfaire, de ſeruir Dieu, d'aſſiſter & ſecourir ſes freres. Lors meſmes s'il ſe rencontroit quelqu'autre plus capable de ce gouuernement, qui euſt la main mieux faicte, plus dextre & plus rompue à la conduicte du timon des Egliſes, le premier cedoit librement ceſt exercice de pieté, & ceſte direction Chreſtienne à ſa venue; attendoit & receuoit de luy les meſmes fruicts & effects de ceſte charité qu'il auoit deſpartis à ſes voiſins. Ou bien tous les

Cyprian. epiſt. 13. lib. 3.

Euesques de la prouince ensemble, d'vne commune main transferoient ceux qui leur sembloient plus propres, plus accommodez, & plus duisables en vn lieu, qu'en l'autre : comme on vit que les Eglises d'alentour de Capadoce firent trouuer bon à Alexandre de se transporter en Hierusalem, & de changer de siege, & de demeure. Viuant donc en ceste egalité si sociable & si amie, les vns visitoient & corrigeoient franchement les Eglises des autres, sans qu'on se plaignit de presumption ny d'entreprise. L'Eglise de Hierusalem delega S. Pierre & S. Iean pour confirmer l'Eglise de Samarie : S. Irenee alla composer le schisme de Phrigie: Apollinaris fit vn voyage iusques à Ancire de Galatie, pour esteindre & estouffer l'heresie des Montanistes ; Denis Alexandrin assoupit les differens & desordres de beaucoup d'Eglises ; & Serapion se transporta iusques aux Rossences. Comme long temps apres, ceste amitié n'estant pas du tout relaschee & fi-

Euseb. 6. cap. 11.

Act. Apost.

Euseb. 5. cap. 3. & 4.

Nicephor.

Euseb. 7. cap. 20.

nie, ny ces nouueaux tiltres de puiſſance trop ſolides & confirmez, S. Hilaire Eueſque de Poictiers, & Euſebe de Vercel, furent deputez viſiteurs de toutes les Egliſes d'Orient & d'Occident; & S. Hilaire retourné d'exil, exercea ceſte charge ſur l'Italie meſme, pouſſé du ſeul mouuement de la charité Chreſtienne. En ceſte purité de l'Egliſe, chacun auoit des ſentimẽs & deſirs du deuoir de meſme amitié. Que ſi tous n'en pouuoient egalement dõner pareilles preuues, ou faire ſemblables voyages, retenus & empeſchez par l'aage & l'indiſpoſition, & attachez de trop pres au ſoin de leurs Egliſes populeuſes, ou difficiles; ils ne retenoient pas pourtant leur vertu oiſiue & reſſerree, ne couuroiẽt & ne cachoient pas la lumiere de leurs lampes des languiſſantes ombres d'abſence. L'eſleuãt comme vn fanal pour eſclairer le chemin aux pelerins du voyage du monde, la plantant comme vn feu de ſignal & d'adreſſe ſur la ſaincte montaigne, ils ren-

Ruffin. Socrat. 3. cap. 7. & 8.

doient par lettres tous ces religieux &pieux offices. Clement Alexandrin escriuit souuent aux Atheniens pour *Euseb.6. cap.46.7. cap.21.* reschauffer & redresser leur foy ia ratiedie & coulante. Denis Corinthien s'occupa souuent à mesme ouurage: & S. Cyprian fit vne infinité de depesches & de lettres aux Prestres & Diacres de Rome, comme au Clergé de beaucoup d'autres Eglises. Pour cela dit-il en vne Epistre à Estienne *Cyprian. epist.13. Lib.3.* I. la sagesse de Dieu a tant ordonné & establi d'Euesques, afin que les vns puissent soulager & fortifier les autres, les releuer & retirer des heresies, où ils pourroient estre tombez, & recueillir sagement tout ce que les plus mal aduisez auroient respandu & espanché comme mauuais mesnagers, & prodigues. Que si vn seul n'estoit capable de ce soulagement & renfort, s'il ne pouuoit venir à bout de ceste entreprinse trop inegale à ses forces, alors toutes les Eglises ensemble se donnant sainctement la main, y contribuoient leurs labeurs ; & s'em-

ployoiét aux occaſions pluspreſſantes & pl⁹ difficiles. Soit pour arracher les hereſies comme des Ebionites, & de Meandre, pour rallier & renouër l'Egliſe dêchiree des chiſmes de Phrigie, & de Rome; ou pour en retrẽcher par le glaiue d'excommunication les membres deſeſperez de ſanté, pourris & contagieux de la longueur & virulence du mal, comme Paul Samoſatenſe. Or le bel ordre de ceſte fraternité & alliance eſtoit retenu & comme enchaiſné & eſtrainct de quatre ou cinq forts liens. Entretenu par lettres frequentes, par la cõmunication des confeſſions de foy, par l'aſſemblee des conciles, & par le catalogue du nõ des Eueſques: Mais plus eſtroictement & plus fermement attaché encores par la participation de l'Euchariſtie: qui eſtoit comme la maiſtreſſe corde de toute ceſte harmonie, le principal nœud & le ciment de la ſaincte liaiſon de ceſte belle façon de vie que S. Cyprian & S. Auguſtin appellent proprement & heureuſe-

Euſeb. 5. cap. 14.

Cyprian. epiſt. 3. lib. 1.

Euſeb. 7. c. 24.

Cypr. ep. 10. lib. 2.

ment l'vnité de l'Eglise. Quant aux lettres: lors que quelqu'vn estoit promeu ou restitué à la dignité d'Euesque, il escriuoit aussi tost à tous les autres pour s'insinuer & introduire en leur societé & bonne grace. Ou bien le Metropolitain, l'Archeuesque, & le Concile de la prouince pour luy dõner entree, & le faire librement admettre à la communion vniuerselle des Euesques, l'accompagnoient & recommandoient de lettres fort expresses, portant asseurance & certification de sa vie & de son ordre. Car le Concile d'Antioche apres auoir destitué & deposé Paul Samosatẽse annoncea, & signifia à toutes les Eglises la creation & substitution de Domnus: afin qu'on ne fist point difficulté de luy escrire franchement, & de receuoir de luy sans deffiance les lettres de communion; ainsi qu'on voit par l'Epistre Synodale. Ie pourroy representer beaucoup de pareils exẽples: lesquels tirez apres en consequence & police necessaire, donnerent occa-

Socrat.4. cap.11.12. 13.

Eusеb.7.c. 24.

siõ d'establir sur leur modelle l'ordre de ceste discipline, prescrite & deffinie d'eternelle obseruation par les Conciles de Nice, de Sardique, & de Carthage. Ces lettres estoiẽt baptisees diuersemẽt. Tãtost elles estoient appellees lettres de cõmunion, comme par les peres de ce Synode d'Antioche, & par S. Irenee escriuant à Victor pour la deffense des Asiaticques: tantost elles estoient nommees lettres de communauté, comme en vn autre Concile tenu en Antioche au regne de Cõstantin: quelquesfois lettres canonicques, testimoniales, dimissoires, & le plus souuẽt pacifiques, dõt l'vsage estoit fort ordinaire & familier entre les premiers Chrestiẽs, cõme dit Gregoire de Nazienze cõtre Iuliã. Optatus, le Cõcile Mileuitain, & les Cõciles de Carthage, les nõment lettres formees: le concile de Chalcedone les appelle lettres commendatoires: & S. Gregoire suiuy de plusieurs autres leur donne le nom de Synodicques, ou Synodales,

Euseb. 5. cap. 24.

Optat. lib. 2. Concil. Carth. 3. cap. 28.

Toutes lesquelles, de quelque marque qu'elles fussent, estoiẽt reduictes à deux mẽbres & especes principales: dont les premieres seruoient à continuer & faire constamment durer ceste fraternité commencee; ou bien estoient octroyees comme vn congé & passeport à ceux qui s'acheminoient à la cour du Prince, qui entreprenoient des longs voyages hors de la Prouince, qui aloient visiter les autres Eglises, & conferer d'affaires auec leurs collegues. Les autres de la secõde condition estoiẽt employees pour donner place aux nouueaux Euesques à la cõmuniõ des Eglises: ou pour y faire remettre & rentrer ceux qui en auoient esté chassez: ausquels elles seruoient comme de tesmoignage & preuue de leur restitution en ordre, de leur purgation, ou de leur innocence. C'est la premiere estrainte & cousture de ceste amitié, & vnité Ecclesiastique. Son second lien dependoit proprement de l'accord mesuré & vniforme des confessions de

foy, comme des paroles conceuës & tirees d'vn mesme cœur, poussees de mesme halaine, & issues d'vne mesme bouche. Car les Euesques s'entre-escriuoient par honneur, comme vne declaration de leur creance: afin que ceste ferme & necessaire vertu de foy qui est comme l'ame & la vie des ames, le puissant nerf qui manie tous ces corps mistiques, & vne agraffe bien tenãte qui accouple les Eglises, les assemblast plus estroictement par la similitude & conformité de Religion & de doctrine: les tint comme enfermees sous l'empreinte & la marque d'vn mesme cachet & d'vn mesme sceau, les rendit remarquables de mesmes caracteres, & plus recognoissables à la monstre de pareilles enseignes. Faute de ceste conformité de religion le Pape Liberius refusa & reietta brusquement les lettres des Macedoniẽs, pour ne sembler consentir ou incliner à leur superstition: & S. Basile en vne de ses Epistres conseille aux Euesques de ne prẽdre point des

Socrat 4. cap. 11.

Basil. ep. 59. ad Melit.

lettres venans indifferemmẽt de toutes parts ny de toutes mains, de peur d'estre par là surprins & circonuenus pour soubzscrire, & signer la confession desuoyee des heretiques. Car apres la reception de ceste exposition de foy, apres l'auoir meuremẽt digeree, & longuement pesee, on la renuoyoit toute signee & certifiee : pour tesmoigner à celuy dont elle estoit partie, qu'on conspiroit auec luy en mesme Religiõ & doctrine. C'est l'obligation du Cõcile Eliberin & semblables, qui par ordonnance expresse enioignent à tous Euesques de donner response conuenable aux lettres des confesseurs. Ie mettroy bien auãt au iour l'ordre du catalogue des Euesques, si ce n'estoit chose trop cogneue que chasque pere gardoit en ses archiues comme vn registre des Pasteurs des autres Eglises, auec lesquels il auoit quelque cõmunication & societé : laquelle n'estoit pas plustost rompue, qu'on rayoit de ce tableau le nom de celuy dõt on s'estoit

Concil. Eliber. cap.25. Tom.1. Concil.

ſeparé. Sur ceſt vſage Acatius de Cõſtantinople paſſa l'eſponge ſur le nom du Pape Felix 2. Mais dequoy ſeruoient à l'entretenement de l'alliance des Egliſes tant de diuerſes aſſemblees des Conciles? Certes c'eſtoient comme les Eſtats du puiſſant Royaume de Dieu, propres & accommodez pour conferer de l'ordre de toutes affaires. C'eſtoit comme vne grande vnion & incorporation de toutes les Egliſes, le moyẽ de ſe veoir & s'entrerecognoiſtre de mœurs & de viſage, qui raſſeure & confirme plus les amitiez; & comme vn lieu où les humeurs & paſſions des cœurs les plus recellees, plus ſecrettes, & plus couuertes ſortoient en public, & en la lumiere du monde. Pour ceſte occaſion, ces remedes ordonnez deux fois l'an par les canons des Apoſtres, les decrets de Nice, de Sardique, & ſemblables, eſtoient ainſi repetez; afin de retenir par vne purgation frequente la pureté de la foy, dont la ſimpatie, les proportions ſemblables, & les iuſtes re-

Epiſt. Gelas. ad Epiſcop. Dardan. Tom. 2. Concil.

Baſil. epiſt. 48. ad Athanaſ.

Cyprian. epiſt. 19. lib. 3. & ep. ad Pomp. & Quirin.

lations eſtoient l'attache & la forte eſtrainčte de l'amitié des Peres, & la ſaine duree de tout le corps de ceſte belle Hierarchie. Ces conſiderations produiſirẽt à l'Egliſe auãt le Chriſtianiſme des Roys le Concile des Apoſtres, & tant d'aſſemblees ſans nõ que

Act. 15. les pauures premiers Chreſtiens tenoient à la deſrobee, & à cachetes dãs les bois eſcartez les plus ſombres,

Euſeb. & dans les antres & cauernes plus obſcures. De là ſortirent les Conciles aſ-

Euſeb. ſemblez en Italie ſouz Victor, & en Aſie ſouz Policrates, pour le diuers temps de la Paſque. De là naſquit le Concile Romain de 60. Eueſques, cõtre Nouatianus, le premier Concile

Idem. lib. 6 cap. 35. de Carthage ſouz S. Cyprian, les Cõ-

Platin. in Cornel. ciles d'Eſpagne contre Baſilides & Martialis, le Concile d'Antioche con-

Cypr. ep. ad Quirin. tre Paul Samoſatenſe, le cõcile d'Ancyre ſouz les Eueſques Marcellus & Vitalis: le concile de Suene recueilly pour la penitence du Pape Marcellin, & tous les autres beaux Synodes qui depuis ont ſceu ſi ſainčtemẽt entrete-

nir l'alliance des Eglises, qui ont faict viure & durer leur vertu & leur foy d'vne santé solide, nerueuse, coloree, & parfaicte. Reste maintenāt le Symbole de l'Eucharistie: qui pour estre la vraye & reelle communication du corps precieux de nostre Seigneur, faisoit que la communion & vnité estoit plus viuemēt retenue par la diuine force, & mysterieuse efficace de ce grand sacrement qui mesle & incorpore tous les Chrestiēs ensemble, qui les viuifie & ranime de nouuelle vie, & les rend membres viuans du corps sacré de Iesus Christ. A l'effect de ce dessein admirable, on enuoyoit l'Eucharistie de l'vne Eglise à l'autre comme vn vray tesmoignage, marque visible, & preuue certaine d'amitié & de corespondance, telle que la doiuent conceuoir & garder toutes les parties d'vn mesme corps. Car no⁹ voyons que S. Irenee escriuant à Victor, luy representoit que ses predecesseurs ne voulant point rōpre compagnie auec les Eglises d'Asie con-

Euseb. 5. cap. 24.

duites par S. Policarpe, ne laissoient pas de leur faire part de l'Eucharistie, pour le differend & contention du
Idem. 6. cap. 46. iour de Pasques : Et Serapion apres estre tombé en vn peché qui l'auoit retrãché & mis hors de l'Eglise, frappé d'vne grande maladie dont on n'esperoit plus de santé ny de vie, fut absouz par vn Prestre, qui comme dit Eusebe luy enuoya l'Eucharistie par vn petit garçon. Non à autre fin que pour luy faire recognoistre qu'il deuoit mourir asseuré d'estre restably au commun & vniuersel giron de l'Eglise, & ne deuoit point redouter la difficulté du chemin en vne autre vie, muny du cõmun viatique des Chrestiens, & assisté d'vn saufconduit si salutaire. Mais ceste communion & societé bastie de tant de prudence, conseruee de l'application & vertu de tant de remedes, entretenue de la suitte de ce bel ordre, attachee des nœuds de si puissans liens, estoit-elle inuiolable, eternelle, & de perpetuelle duree ? ne se couppoit elle point, ny n'eschappoit

poit iamais ? n'y auoit-il rien qui la peut desnouër ny dissoudre ? rien que le peché, & le mal. Car aussi tost que quelque Euesque estoit condamné d'heresie par l'authorité d'vn Concile, qu'il estoit conuaincu d'auoir temerairement violé ceste sacree fraternité, ou bien notoirement vicieux, obstiné, incorrigible; diffamé ou fort suspect d'vn peché scandaleux, tous les autres Euesques assemblez en vn Concile rompoient aussi tost auec luy, quitoient, bien qu'à regret, sa cõmunion, & fuyoient de loing sa conuersation & rencontre, cõme la compagnie d'vn homme infect & pestiferé, tel que Paul Samosatense. Ou si quelque incommodité empeschoit & retardoit l'assemblee, chacun se retiroit doucement à part de sa societé, pour euiter la contagion, la tache & le soubçon mesme de complice; sans aucune pretention de iurisdiction ny de puissance, que par la seule considera- tion de son salut, pour la hôte du scandale, & la crainte de participer au

Cypr. ep. 10. Lib. 2. Theodorit. 5. cap. 8. & 9.

mal, ou à la reputatiõ de mesme vice. Toutesfois comme il y a tousiours en nous quelque reste & racine du vieil homme, la des-vnion & fin de ceste
Socrat. 4. cap. 12. Sosom. 7. cap. 19. belle alliance sortoit quelquesfois & mal à propos de la diuersité des mœurs, de la differente façon de viure, des contraires humeurs, & opinions dissemblables en la police, au grãd malheur & ruïne de l'Eglise. Pour ce respect seulement Victor se separa des Asiatiques, & Estienne 1. s'escarta loin des Eglises de Galatie. Sur ce subiect Constantius desirant perdre nostre Religion conseilloit à Liberius de se departir de la communion
Euagr. 3. cap. 30. de S. Athanase. Par là les Orientaux quitterent l'amitié de Iules 1. & de
Socrat. 6. cap. 9. Sosom. 8. cap. 15. Cap. Anastasius. 19. distin. Leon: Epiphanius arriué à Constantinople, ne voulut pas communiquer auec S. Chrysostome, ores qu'il fust dans son Eucsché, & dans son Eglise mesme: Et le Clergé de Rome d'apprehension & de crainte, laissa la cómunion des Papes Sixte 3. & Anastase 2. Car ce retranchement faict ainsi

à part ſans la cõuocation & interuention de l'Egliſe, comme ne venant point de iuriſdiction ny d'authorité ſur les autres Eueſques, n'eſtoit non plus defferé aux peres du ſiege Romain, enuers leſquels leurs Egliſes meſmes vſoient ſi franchement de ce libelle de diuorce, qu'aux Paſteurs des autres Egliſes. Il dependoit du ſoing de tous les peres, ſeparement ou enſemblement, comme S. Cyprian l'eſcriuit au Pape Eſtienne. De ſorte que vn Eueſque penſoit qu'on deuſt autãt reſpecter & rechercher ſon amitié, comme il deuoit aimer & tenir chere celle des autres; deuoit obtenir autant de droict & de liberté à quitter leur alliance, comme ils s'en voudroient donner à laiſſer la ſienne, & à n'auoir plus rien de commun ny de meſlé auec luy. En ceſte diuiſion; dés que ceſt admirable aſſemblage, & les belles ligatures qui comme nerfs naturels manioient & faiſoient mouuoir ceſte vnité & alliance des reſſorts d'vne egalité meſuree, eſtoient tranchez

Cyprian. epiſt. 13. lib. 3.

par l'excommunication, les mãmelles de l'Eglise se tarissoient contre celuy qui s'estoit rendu indigne d'estre esleué & nourry de sa main: les clairs ruisseaux qui arrousent fertilement ceste terre d'Israël, laissoient flestrir & secher ce tronc couppé, sans l'humecter de leurs eaux, sans luy reuerdir ny renouueller ce fueillage dont il se paroit auparauant sur leur bord. Les acqueducts de ceste Hierusalem celeste denioient le rafreschissement de leur liqueur à ce banny, comme brisez ou estouppez en sa haine: les veines de ce bras sec ne s'alloient plus remplir ny abreuuer au foye: le cœur n'animoit plus ses arteres d'esprits, & tous les canaux de nourriture & de substance n'apportoient plus d'aliment à ce membre pourry, qui ne se ressentoit plus de la chaleur, amitié & vigueur de ce corps mistique. Il ne receuoit plus de lettres de ses freres, qui destournoiét la veuë loin des siennes: Il ne voyoit plus leurs confessions, n'auoit plus de place en leurs

catalogues & registres, n'ẽtroit point en leurs conciles, & n'attendoit plus les sacrez presens de l'Eucharistie. Toutesfois on ne mettoit iamais hors de l'Eglise celuy qui attiroit sur sa teste la rigueur de ceste censure espouuentable, & la perte & priuation de tant de biẽs, qu'il ne se fust le premier desbandé, qu'il n'eust pris bien loin l'essor pour s'esgarer & se perdre; qu'il n'eust comme rompu & brisé les portes pour sortir d'effort hors de l'amitié de ses freres. Ceste coupure ne se faisoit qu'auec larmes & gemissemẽs, comme dict S. Basile: apres laquelle on essayoit encore de recoudre & reioindre ce membre couppé, & de reclamer cest auolé pour se rendre & remettre dans le sein de sa mere, dont riẽ que sa seule endurcie & desesperee obstination ne le pouuoit faire tõber. C'estoit donc de la charité & prudence de to⁹ les Euesques de retenir cest esgaré, & de releuer ce qu'il auoit respandu: ou de l'honneur commun de tout l'ordre de se separer de celuy en

Basil. 2. offic. cap. 27.

Cyprian. epist. 10. lib. 2.

qui il ne restoit plus d'esperance de salut, ny d'aucune meilleure vie. Car apres que Martian⁹ Euesque d'Arles eut brõché en l'herreur de Nouatianus, S. Cyprian escriuit à Estienne I. que l'Euesque de Lyon luy auoit dõné aduis de ce fascheux accident, & que la charge de la conduicte des Eglises obligeoit tous les Euesques d'apporter hastiuement les mains pour remedier à ce mal croissãt, qu'il falloit faire des depesches par tous les Dioceses, & escrire en diligẽce à toutes les Eglises de ne le receuoir plus ès mysteres. A cest effect tous les Euesques d'vne Prouince assistez du secours des autres plus voisines, auoiẽt accoustumé d'accourir promptemẽt & s'assembler souz l'ordre d'vn Concile en aussi grãd nombre qu'ils pouuoient; où apres auoir meuremẽt debatu tous les chefs de l'accusation, & contrepesé les deffenses de l'innocence, ils lançoient, bien qu'à regret, le foudre d'excõmunication sur celuy dont la meschante vie irritoit &

Cyprian. ep.13.lib. 3.

Cypriã.ep. 3.lib.1.& epist.19. lib.3. Euseb.7. cap.24.

prouoquoit ceste iustice, qu'elle arrachoit cõme de force de leurs mains, Apres laquelle, on enuoyoit & faisoit seurement tenir aux autres Peres absents, & plus esloignez le iugemẽt de ceste necessaire sectiõ pour l'approuuer, la signer, & souzscrire : afin que selon les decrets de la iuste police de l'Eglise, qui doit par tout mõstrer vn visage æquable & pareil, ceux qui seroient excommuniez en vn lieu ne participassent point en l'autre, pour euiter vne inegalité & deformité en ce beau corps de Iesus Christ, & vne contrarieté & resistance à la verité du S. Esprit. Ce sõt les formes obseruees contre Nouatianus par le cõcile Romain & le Pape Corneli⁹, ainsi qu'on voit par la lettre qu'il escriuit à Fabi⁹ d'Antioche pour fortifier son iugement de l'authorité d'vn 2. Concile. C'est l'ordre de la procedure gardee cõtre Basilides, & Martialis; cõtre Paul Samosatẽse par le Concile d'Antioche: cõtre l'impie Arrius par Alexandre son Euesque; contre Auxentius

Euseb.6. cap. 35

Cyprian. epi.3.lib.1.

Euseb.7. cap.24.

Theodorit. 1.cap.4.

Euesque de Milan, & autres de mesme estoffe. Mais cõme l'abus corrõpt les institutions les plus saines; de cest honneste vsage des soubzscriptiõs & approbations des cẽsures demãdees, egallement à toutes les Eglises, quelques peres Romains qui ont fait profit & tiré cõme en tiltre tout ce que la charité & humilité Chrestiẽne leur defferoient en la cõmunion & vnité de l'Eglise, prindrent premierement occasion de s'aduancer pour excommunier les Euesques des autres sieges: parce qu'on leur auoit presenté quelquesfois les excommunications des autres Pasteurs pour y dõner leur seing. Cõbien que ce fust chose egallement deue & affectee à tous, que chasque Euesque peust euiter la societé de celuy dont l'erreur ou la vie auoit esté condamnee en Concile, dont la foy ou les mœurs luy estoiẽt desagreables ou suspectes: que le clergé mesmes de Rome eust autresfois entreprins de se retirer de la compagnie de ses Euesques, que les autres

Peres

Peres eussent rendu le retour aux Papes qui les auoient excommuniez, & eussent aussi franchement quitté leur societé, comme ils auoient renoncé à la leur. Et toutesfois c'est la plus forte & plus naturelle source de l'entreprise Romaine en l'excõmunication des autres sieges: Par là Victor, Iules 1. Leon. Gelais, Gregoire 7. Vrbain 2. & tant d'autres ont osé leuer les mains pour foudroyer les Euesques des autres Eglises. C'est la base de leurs pretentions, la couleur de leurs plus beaux tiltres és censures des autres, & les hardis & dangereux exemples trop naïuement imitez par les Bulles de Gregoire. En quoy s'il y a nullité & presomption du chef de la puissance, & de la cause agente, il y a encores plus d'iniustice & de defectuosité du costé de la matiere. Le fõdement en est si estrange, & le suiect si miserable & si nouueau, que c'est grand cas que pour estre parfaictement Chrestiens, on nous pensoit du tout faire perdre le bon-heur & repos

du giron de l'Eglise, & nous retrancher pour iamais de la grace de Dieu d'vn coup de glaiue de diuision. Ouy pour estre parfaictement Chrestiens. Car y a-il rien que Iesus Christ ait pl° souuent, plus expressement, ny plus estroictement commandé apres le culte de son pere, que l'obeïssance & honneur des Princes? y a-il rien qu'il ait plus estably de la force de sa parole, ny plus cõfirmé de la vertu de son exemple? Que ses Apostres ayẽt plus clairement ny plus hautement presché, en quoy tous les premiers Chrestiens ayent esté plus soigneusement esleuez & instituez en la purité de l'Eglise, ny qui les ait pl° honorablement dicernez des autres sujects de l'Empire? Iesus Christ semble auoir vny & accouplé la reuerẽce des Roys à celle de son pere mesme, d'vn fort & inseparable lien: en ordonnant de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, & à Cæsar ce qui est à Cæsar. Ceste conionction parmy les iustes iurisconsultes, cõme entre les purs & nets Theo-

logiens emporte vne entiere diſpoſition. C'eſt vne double & liee cõditiõ qu'il faut accomplir ric à ric, & ſpecifiquement en l'ordonnance de ce diuin teſtamẽt, ſi nous pretendõs d'heriter de la ſucceſſion eternelle. L'vn de ces deux commandemens n'eſt pas plus veritable que l'autre : ils ſortent tous deux de meſme bouche, & coulent des reſponſes certaines d'vn meſme oracle. Il ſemble en ceſt endroict que Dieu ait voulu preſque partager le monde auec les Princes: reſeruant & retenant le Ciel à ſa diuinité comme le ſainct throſne, & auguſte ſiege de ſa majeſté, & laiſſant ſon marchepied comme en depoſt entre les mains des Lieutenans de ſa puiſſance. Iupiter a miparty l'Empire auec Cæſar. Auſſi, Dieu grauant ſon pourtraict ſur la face du monde, de meſme que Phidias auoit propremẽt entaillé ſon viſage ſur le bouclier de Minerue, puis qu'il vouloit comme en la merueille de ceſte ſtatue ſi elabouree, qu'en la ſage diſpoſitiõ &

ordre admirable de l'Vniuers, en ce tant riche tableau façonné & poly de sa main, toutes les lignes & les traits se rapportassent à luy; il ne pouuoit leur donner icy vn centre plus certain ny plus conuenable pour sa gloire, ny imprimer sa grãdeur d'vn caractere plus net & mieux marquant, ou la grauer en matiere plus noble & plus capable, qu'ẽ l'incisãt & empraignant sur l'Estat & le visage des Roys, qui sous son authorité sacree maniẽt & moderẽt les resnes du mõde. C'est la verité que sõ fils nous a tãt tesmoignee & cõfirmee. C'est la foy de toute l'ancienne Eglise, esclatante & vermeille de son pourpre precieux & innocent. Et toutesfois cest impie & presomptueux Espagnol auoit entreprins de nous faire arracher & reietter de l'Eglise, parce qu'à l'imitation de Iesus Christ mesme, en l'honneur de ses viues images, sur les pas venerables du chemin des Apostres, à la trace du sang de tous les premiers Chrestiẽs, à la claire lueur du flãbeau

de la fidelité de nos peres,& par le deuoir religieux & l'estroicte obligatiō de nos cōsciences, nous seruons constamment le meilleur, le plus iuste & plus grand prince du monde. De qui toutes les nations nous enuiēt la douce subiection & le bon-heur de l'Empire; de qui l'Espagnol redoute tant la vertu, qu'il iuge en son ame digne de l'Estat de l'vniuers; de qui il craint sans repos la valeur, comme enuoyee du Ciel pour vanger tant de crimes dont il a iusques icy estōné le monde d'horreur, & diuisé les peuples de scandale. Mais les boute-feux Espagnols crient que nostre Roy est hereticque & excommunié, & qu'en le seruant d'vne fidelité Françoise nous nous embrouillōs nous mesmes dans les liens d'vne seuere excommunication! Quelle imposture? Quelle insolence? Quelle rage & aueuglement? Ceste parole est calomnieuse, & aussi faussement controuuee que malicieusement aduancee, comme nous leur auons faict voir ailleurs.

Les Lauriers du Roy.

On ne peut dõner ces mauuais noms au Roy ſans errer & faillir laſchement; ſans s'ahurter & ſ'en prendre à l'authorité de tous les peres, ſans accuſer leurs exemples, ſans violer le repos de leur memoire. Car encores que le Roy ait eſté nourry & eſleué dés ſes premiers ans en la Religion qu'il ſuit, qu'il l'ait comme ſuccee auec le laict; il offre toutesfois de ſe faire inſtruire, & d'embraſſer la foy & la doctrine qu'on luy fera recognoiſtre la meilleure & plus certaine par la lumiere de l'Eſcriture, & le teſmoignage des peres, en l'aſſemblee d'vn concile general; ou par vn graue & paiſible Synode des Prelats de ſon Royaume. Il ne refuſe ny ne differe ceſte conference; ſes frequentes declarations fermẽt la bouche aux calomnies de ſes ennemis, & donnent des preuues auſſi manifeſtes que religieuſes, de la diſpoſition qu'il y apporte. Ce ſont pluſtoſt les ennemis de ſon Eſtat qui par vne longue & ſanglante guerre, par mille pratiques eſtrangeres, par mille nou-

uelles trauerses, & tant de sortes de difficultez & d'artifices luy en veulent coupper le chemin; qui portent ceste enuie à l'Eglise, qui veulent desrober ce bon-heur à toute l'Europe, comme à nous. Durant donc sainctement, & se portant constant en ceste volonté de recercher la purité de la Religon par vne instruction plaine, & saincte, sans qu'on le recognoisse chãgé, n'esmeu, ny refroidy de ce iuste desir: la graue authorité de S. Augustin, & la saincte doctrine de tous les peres estoufferont, & estainderont le noir venin de ces paroles mesdisantes dans la bouche mesme de tous ces imposteurs, qui contre le respect de son sceptre, & la verité de ses sainctes intentions, l'osent appeller heretique. Parce, que pour encourir & receuoir la tache de ce nom odieux, il faut que l'heresie soit formee & qualifiee par trois marques necessaires: d'erreur, de malice, & d'obstination, qui ne se peuuent rencontrer, ny auoir concurrẽce en la personne de nostre Prince. Puis

August. lib. de Vtil. cred. cap. hæreticus, & cap. dixit Apostolus 24. quest. 3.

Alexand. de Alez. Tom. 2. quest. 181. memb. 1. D. Thomas Aquin.

qu'il n'est donc point hereticque, & qu'on ne l'accuse d'autre peché ny d'autre mal: puis qu'en tout le reste de sa vie on louë si hautement sa vertu comme d'vn nouueau Demy-dieu enuoyé pour la restauration de cest Empire; puis qu'on admire auec tant d'estõnement les merites de ses actions, & la gloire de ses hauts faicts d'armes, qu'on honore le bon-heur de sa fortune, que ses ennemis la redoutent auec tant d'effroy & de crainte; qu'il est en fin si necessaire à la reformation de l'Eglise, à la repurgation du Christianisme, au repos & asseurance de toute l'Europe, Roy du premier & plus puissãt Royaume; il ne peut estre sujet aux attainctes des anathemes Romains, ny à l'excommunication de quelque autre siege, dont l'integrité & lumiere de sa vie, la cãdeur de ses resolutions, la prerogatiue de sa couronne, l'honneur & majesté de son Empire l'affrãchissent. Dont tãt de particuliers priuileges, & singulieres dignitez de l'Estat de France le deliurent, & mettent

en ſeurté loin & au deſſus de l'enuie. Les coups de ces ſections ſpirituelles trop mortelles, ne peuuent entamer ny bleſſer les parties nobles & vitales de ces corps miſtiques, ſans la corruption & diſſolution entiere de tout le ſubiect. Mais quand toutes ces mauuaiſes qualitez d'hereſie, & d'excommunication ſi eſloignees de la bonté & grandeur du Roy, ſe pourroient aſſembler, & prendre pied ſur le front de quelque Prince: ie demande quelle alliance & correſpondance, quelles relations, & rapports peuuent trouuer les erreurs & cenſures auec l'obeïſſance des peuples? Que peut auoir icy de commun, & de meſlé le Royaume du Ciel auec celuy de la terre, que Ieſus Chriſt a ſeparez & eſcartez de plus longues bornes & d'eſpaces plus eſloignez que ceux meſmes que les yeux & l'eſprit peuuent conceuoir és diſtantes places qui leur ont eſté aſſignees en l'eſtabliſſemẽt du monde? Desbaucher les eſprits des fideles enfans de l'Egliſe par ces ruſes

d'ambition, les ietter & les perdre en ces ſubtils deſtours de perfidie ; repaiſtre les trouppeaux de Ieſus Chriſt de ces herbes venimeuſes, les enfler de ces paſtures corrompues & violentes, nourrir les eſprits des hõmes du poiſon mortel de ces infidelitez, qu'eſt-ce autre choſe que vouloir perdre l'Egliſe, & ruïner la bergerie de Dieu ? Ces artifices ne ſont employez par noſtre ennemy, quoy qu'il les deſguiſe & les farde, que pour renuerſer la Religion, affoiblir la foy de l'Euangile, abattre l'authorité des peres, fouler les ſaincts decrets & purs exemples des Egliſes, diffamer la noble & loyale memoire des François, & tenter de changemẽt la foy de tous les peuples, afin de parfaire ſes auares deſſeins, accroiſtre & agrandir ſon Eſtat des ruïnes du Royaume de Dieu, & des Empires de la terre. C'eſt bien pluſtoſt hereſie, ô peuples, de vous preſcher ceſte infidelité, ſi ennemie & ſi contraire à la doctrine de toute l'Egliſe. C'eſt illuſion, & magie de faſciner vos yeux,

& enchanter vos eſprits des charmes deceueurs de tant de trompeuſes paroles : c'eſt ſedition ouuerte de troubler, & diſſiper vn ſi puiſſant Royaume, des glaiues de diuiſion, coniurez & tirez contre la paix de l'Egliſe meſme. C'eſt bien pluſtoſt vous ietter dãs les liens des excõmunications qu'on penſoit auoir appreſtez & tẽdus contre nous, & vous precipiter miſerablement de la grace de l'Egliſe, en vous faiſant ſi aueuglement chopper contre ces pierres d'infidelité, & de ſcandale. Car que peut-on apporter de iuſte, d'apparent, ou de conſiderable ? que peut-on oppoſer d'aſſez fort & vigoureux, pour rompre & faire tarir le fleuue eternel de ceſte ſaincte doctrine d'obeiſſance, qui d'vn cours ſi pur, & ſi egal a coulé conſtamment de la bouche de Ieſus Chriſt iuſques au ſiecle de noz peres ? Quels orages ne le feroient pluſtoſt groſſir qu'affoiblir, ſi ſa purité ne reiectoit à bord toutes ces ordures, & ne pouuoit admettre accroiſſement & alluuion de

torrents si boüeux & si sales? Quelles calomnies assez colorees peuuẽt feindre & parer icy ces esprits capiteux, pour corrompre & dementir les paroles veritables de la diuine parole mesme? Quel autan Espagnol peut esteindre le flambeau de ceste foy? Il n'y a esponge si pressante qui puisse effacer les caracteres, & fortes traces de ceste belle obeïssance, que Iesus Christ a si viuement imprimee au frõt de son Eglise, par les traicts eternels, & le burin ardant de son esprit. Il n'y a point d'artifice ny d'inuention assez subtile pour falsifier ceste verité si biẽ emprainte, que Iesus Christ a ouuertement & publiquement confirmee par tous les actes & moments de sa vie, qu'on voit si nettement escrite & marquee de son sang, signee si sainctement de celuy de ses Apostres & des premiers Chrestiens, si seurement cachetee & seellee de la mort de tous les Peres des premieres Eglises. Nuls ombrages ne pourrõt iamais obscurcir ces lumieres si claires: nulle nuee

tant soit elle espoisse ne pourra couurir & voiler tant d'estoilles si brillãtes, & nous eclipser ce Soleil de verité si esclairant. Car de quelle asseurance oseroit-on dementir l'Euangile, les epistres de S. Pierre, & de S. Paul, & de tous les autres escholiers de Iesus Christ? de quel effort pourroit on rẽuerser les preceptes si tenants de tous les Apostres? de quel crime voudroit on accuser la memoire de leurs actes, tacher & offenser l'honneur de tant de saincts Euesques, qui ont si lõguement retenu les Chrestiens souz l'authorité de ceste iuste subiection? sans choix, sans discretion, sans difference ny distinctiõ de la personne des princes, ou de la qualité de leur Religion? Ils ont autresfois seruy fidelement à des Roys Ethniques & Athees, à des vrais monstres du genre humain, aux fleaux violens de la Religion, aux ennemis coniurez de nostre foy, à la premiere semence de l'antechrist, sans difficulté ny contrainte; & esclairant ceste vaine difficulté de viue lumie-

1. Petr. cap. 2. epist. Paul. ad Tit. cap. 3. & epist. ad Roman. cap. 13.

re de leurs escrits & de leurs exẽples, ont leué & faict esuanoüir tous ces scrupules & ombrages des esprits plus apprehensifs & moins cõfirmez. Que s'il reste encores quelque naturel sentiment à des hommes desbordez de licence qui sement & plantent si hardiment l'infidelité ; s'ils n'ont du tout donné congé au S. Esprit, s'ils gardẽt encores quelque disposition à la cognoissance du bien, s'ils retiennent encore quelque apparence & monstre de Religion, s'ils ont quelque leger ombrage de la creance & respect qu'ils ont porté à l'authorité des Peres, si leurs sacrez monuments & escrits veritables peuuent trouuer quelque foy entre ces nouueaux Theologiens, puis qu'ils ne veulent receuoir la verité de la main de ceux qui la leur annoncẽt de parole & d'exẽple, qu'ils ne reiectẽt point au moins l'incorruptible tesmoignage des morts; qu'ils s'instruisent dans les liures & labeurs des peres, & ne ferment point les yeux à la venuë de ce iour.

Ils verront tout à clair leur tromperie, & leur erreur : & recognoistront que malicieusement ils abusent, & perdét les peuples d'ignoráce. Quels tesmoins produirons nous les premiers ? Laissant à part les Apologies & professions de fidelité presentees aux Empereurs Romains par Aristide, Quadratus, Meliton, Lucian Prestre d'Antioche, Apollinaris & autres, pour toutes les premieres Eglises: Policarpe fit ceste publique declaration de la foy des Chrestiens en la face de la iustice Romaine ; qu'il s'en falloit tant qu'ils eussent quelque dessein, ou desir caché de troubler l'ordre de l'Estat des Roys pour la diuersité de la Religion, qu'au contraire ils estoient façonnez & dressez soigneusement par l'Eglise, à ployer humblemét souz le ioug de l'eternelle authorité des princes, quelque pesant & outrageux qu'il fust, comme alaictez d'enfance par ces humbles mãmelles, & nourris du laict innocent de ceste obeïssance naturelle. S. Ignace anima & rechauf-

Orosius. Hieron. in catal. scrip. Euseb. Eutrop.

Euseb. 4. cap. 14.

ſa par lettres expreſſes le peuple d'Antioche, à embraſſer le ſeruice de l'Empereur: Iuſtin aduertit to⁹ les princes qu'ils n'attendiſſent, & n'eſperaſſent iamais que par l'effort de tãt de tourmens nouueaux les Chreſtiens ſacrifiaſſent à leurs images, flechiſſent le genouil à la veuë de leurs Idoles, ou parfumaſſent d'encens & d'odeurs leurs autels profanes: qu'ils adoroiẽt Dieu deuotement, mais qu'en tout le reſte de leurs actions ils rendoient plaine & entiere ſubiection à l'Empire. Tertullian n'eſleue que Dieu ſeul ſur la teſte des Roys, les honore & reſpecte pour les plus grands & plus apparés de toutes autres puiſſances, cõme inferieurs & moindres que Dieu ſeul: de qui la parole veritable lie icy les conſciences les plus coulantes & plus fuyardes, & eſtraint les ames les plus farouches & plus errãtes de mille nœuds d'obeïſsãce. C'eſt la doctrine que S. Cyprian a embraſſee par ſes eſcrits, & confirmee par les derniers ſouſpirs de ſa vie. Pour cela Origene

Iuſtin. Apol. 2.

Tertul. in Apol. & ad Scapul.

bien

bien que Dieu l'eust faict naistre souz vn sceptre payen, n'apporte ny difference ny distinction en la reuerence des Princes : parce que quels qu'ils soiẽt, pour si diuers & si estrãges qu'õ les imagine, la seule prudence & main de Dieu les arangez & colloquez sur les peuples, à quelque grand dessein caché & couuert à la foiblesse des entendemẽs des hõmes: Et S. Basile admirant la celeste origine de ces glorieuses puissãces, n'en permet la destitution qu'à Dieu seul, non plus que la creation. Ces peres sont-ils vniques, ou peu suiuiz en ceste creance? Sont-ce questions indifferentes, fantasies particulieres, discours, essays, & exercices de la beauté, viuacité ou curiosité des esprits? toute l'Eglise ne cõspire elle pas en ceste doctrine vniforme, & pareille? tous ces diuins oracles n'ont-ils pas esté poussez & animez de la vertu d'vn mesme esprit, agitez & portez de mesme mouuemẽt, & d'vne inspiratiõ semblable? S. Ambroise confesse fort souuẽt que son debuoir

Origen. in Epist. ad Roman. & homil. 4. in lib. Iudic.

Basil. in Psal. 32.

Ambros. contra Auxent. & ep. 33. ad Marcellin. Soror. & ad cap. 5. Luc.

& ſa conſcience l'obligent à penſer, & pouruoir ſoigneuſement à la ſanté & cõſeruation du Prince: à qui il quicte le maniement & exercice de toutes choſes, à qui il cede & abandonne la moderation abſoluë & indeffinie des biens & des corps, ſans retenir rien pour la part de Dieu, & le lot de l'Egliſe, que les Egliſes. Telle eſt la patiẽte humilité de S. Hilaire, la ſage reſolution de S. Hieroſme, & la conſtante foy de Gregoire de Nazianze. Mais Epiphanius contemplant d'vne ame eſleuee l'ordre, le cours, & la ſuitte neceſſaire des empires, eſtõné de la relation ſi conforme & meſuree qu'ils ont auec l'eſtat du Ciel, vaincu des proportions admirables qui rapportent tant proprement le gouuernement des Roys à la monarchie de Dieu, cõclud prudemment que ce ſont purs ouurages de ſa ſageſſe comme de ſa puiſſance: & recognoiſt que comme ſa ſeule force leur a peu ceindre les eſpeçs, ſon ſeul courroux les leur peut faire tomber des poings. Si S. Augu-

Epiphan. lib. 1 Tom. 3. hæreſ. 40.

ſtin eſt admirable en la viuacité , & belle poinĉte de tous ſes diſcours, il eſt inimitable ſur ce ſubieĉt. Lors que quelqu'vn demãdera, dit-il, qu'eſt-ce qu'il a affaire du Roy; il eſt tres-aiſé de rabatre & rabaiſſer ceſte preſomption hardie, & orgueilleuſe, en reſpõdant ſeulement, qu'a on affaire de la terre? Car ſi nous deſirons de retenir nos corps, les nourrir de viãdes temporelles, les accroiſtre & fortifier des fruiĉts, & de tant de ſortes d'aliments que la terre produiĉt : ſi noz corps meſmes ſont compoſez & baſtis de terre, il faut croire que nous tenons la vie, & tout ce qui la ſouſtient, & conſerue de l'adueu, & puiſſance des Roys que Dieu a eſtablis moderateurs de la terre. Puis eſtendant le vol de ce fort & vigoureux eſprit ſur la differente cõdition, & inegale vie des Princes, s'arreſtant ſur les deſreglees fantaſies de leurs contraires creances, il ſe collige & reſoult tout à coup, en confeſſant humblement qu'eſtant choſe aſſeuree que Caligula, Iulian

Auguſtin. propoſ. 72. ex epiſt. ad Roman.

Augustin. de ciuita. Dei. l'Apostat, & autres apostumes & pestes de l'Empire, ont esté donnez de Dieu, tout ainsi qu'Auguste, Cõstantin, & autres delices du gẽre humain, quoy qu'à diuerses fins: que l'obeïssãce doit estre egale & semblable enuers les vns comme enuers les autres, sans contẽpler ny mesurer ces fleuues qu'à leur source, sans s'arrester aux sinuositez & plis obliques de ces Meãdres, sans s'aheurter à leurs destours entrecouppez d'erreur, & de ruïne. Il s'estoit confirmé en ceste Chrestienne propositiõ par les tesmoignages, & exemples des Apostres. Sur l'authorité eternelle desquels Optatus fonde & appuye ceste grande parole: qu'il faut porter humblement le ioug des Princes, quoy que superstitieux, Gentils & Ethniques, sans contreroller plus auant les conseils du cabinet de Dieu. Pourquoy? parce que c'est Iesus Christ mesmes, dict Salonius, qui loge & met le sceptre en main aux impies & aux Athees; qui les honore du gouuernail & conduicte du monde;

Optat. lib. 3. aduers. Parmen.

Salonius, in explic. Salomon.

qui leur permet, & preste les resnes de cest Empire sur nous. Souz lesquelles considerations Chrestiennes Beda humiliant doucemẽt son esprit, commande de continuelles prieres pour la longue vie des Princes infideles: Theophilacte ne plante nuls termes à l'obeïssance, tãt que l'Estat du monde & la cõdition des choses exterieures se peut allonger & estendre : Anselme ne peut imaginer de subiect bastant & legitime pour prendre les armes cõtre ces souuerains demydieux: Sainct Bonauenture comprend toute la fidelité en vn vers borné & limité de cinq mots ; Et S. Thomas faict naistre vn horrible & espouuentable peché de la pourriture & laideur de la desobeïssance. C'est la foy d'vn grand nombre de peres, assemblez és Cõciles d'Antioche, Sardicque, Seleucie, Ariminy, & autres conuoquez par des Princes infideles. Ie ne croy pas que nos aduersaires reprochẽt ici, ny reiettent de ceste enqueste le tesmoignage des Papes. Que si leur authorité trou-

Beda lib. 4. in Samuel. cap. 4.

Theophil. in Matth. cap. 22.

Anselm. in 10. cap. epist. ad Roman.

Bonauent. in Centiloqu.

D. Thomas secunda secundæ quæst. 105.

ue quelque credit & faueur aupres des hommes qui desracinent si violentement toute verité, pour plâter vn sanglant mensonge; qui peruertissent & renuersent l'ordre de toutes choses, pour establir leur ambition: ils doiuét recognoistre que Calixte 1. aduertit autresfois par vne lettre tous les Euesques de Gaule de chasser de l'Eglise les factieux & remueurs d'Estat; que S. Gregoire empescha & arresta sagement les peuples de son aage, de se mutiner ny esleuer contre la Majesté des Empires: Que les Legats de Iean 12. en plain Concile tenu à Althain ville de Retie, declarerent l'Anatheme aux subiects rebelles des Princes: que ce Gregoire 7. perturbateur du repos des peuples, aduoüa ceste obeïssance és restrictions & modifications apportees à la rude seuerité de ses censures: & que Boniface 8. bien que grand ennemy des Roys, refusa longuement d'oindre & couronner Albert d'Autriche, pour auoir porté les armes contre Adolphe son maistre.

Tom. 1. Concil.

Lib. 7. indict. 1. cap. 8.

Cap. quoniã 1. q u. 3.

Naucler.

Passerons nous sans regarder nostre Gaule? la desdaignerons nous bien tant que de ne donner point icy de place à sa foy ? Certes comme elle a tousiours fort honoré & cõfirmé la fidelité par toutes ses cõstantes actiõs, elle ne l'a pas moins vantee de parole; Et nos graues pasteurs ont icy desnoué, & rompu de la force de l'esprit, & parole de Dieu les plus tenans scrupules des ignorantes, & foibles ames. Pierre Abbé de Clugny monstre que les Roys sont appellez Dieux, parce qu'ils sont purement establis de la saincte main de Dieu, promeuz d'vne celeste & immuable ordonnance. Pierre de Sarisbery, que quelques vns croyent auoir presidé à l'Eglise de Chartres, pare & orne les diademes des Roys de l'honorable inscriptiõ, & nom magestueux de Dieux corporels, pour la reuerẽce qu'on leur doit rendre apres l'honneur qui nous oblige à Dieu: & soustient qu'il leur faut obeir encore qu'ils soient ennemis de Dieu mesme. Pierre de Bloys ne peut voir

Petr. Cluniac. lib. 2. contra Iudaos.

Lib. 7. de Nug. curial. cap. 7.

Petr. Blesens. epist. 8.

que l'erreur, & le mal de leur religion, ou la corruption de leurs mœurs esteignent ou infectent l'obeïssance. Et
D. Bern. epist. 170. ce bon pere S. Bernard, qui en son tēps auoit veu l'air si entrouuert d'esclairs, & la terre si troublee & esbranlee de tant de coups de foudres Romains: qui auoit veu tant de traicts d'excommunication decochez sur la grādeur de France, qui auoit veu tenter & assaillir la fidelité des subiects par cest artifice, lier & enlasser le Royaume, dans les philtres d'vn interdict, tranche d'vne admirable asseurance ce mot tout ardant de la charité du S. Esprit, & tout animé de la fidelité Frāçoise. Que quand tout le monde ensemble coniureroit, & se banderoit contre luy, pour le cōtraindre de force à dresser quelque entreprise contre l'Estat des Princes, ou conspirer quelque chose contre leur repos: qu'il craindroit tousiours Dieu fort religieusement, & n'oseroit loger en son ame vne pensee qui allast à l'offense des Princes. Comme c'est vne des ra-
res &

tres & eſmerueillables qualitez de la verité, de ſe trouuer touſiours pareille, ſoit qu'on la diuiſe ou qu'on l'aſſemble; toutes les Egliſes de Gaule aſſemblees & vnies, ont confirmé & beny ſainctement ces belles & fideles reſolutions par les decrets ſacrez de leurs Conciles. Le Concile d'Agde ordonne & vouë des humbles prieres à Dieu pour la ſanté du Prince qui l'auoit commandé; que chacun ſçait auoir eſté grand partiſan de la ſecte Arrienne. Les Conciles d'Orleans & autres ſont marquez bien auant au coin de ceſte fidelité : le Concile d'Arles conuocqué par Charlemagne & ſon fils, decerne des ſupplications publiques pour le ſalut de ſes Princes, & veut qu'on celebre des Meſſes pour la proſperité de leurs couronnes. Le Concile de Tours aſſemblé ſouz meſmes auſpices, cõfirme ceſte religieuſe foy: & le Concile de Rheims reluit & eſclate admirablement de la gloire de ceſte obeïſſance Frãçoiſe. Mais ceſte ſi vniuerſelle & ſi accordãte doctrine,

Tom. 1. Conc.

Tom. 2. Conc.

Concil. Turonenſ. 3. cap. 1. Tom. 3. Conc.

n'a-elle point passé le bord des leures? Le cœur a-il icy dementy la langue? N'a-ce esté que legere peinture seichee sur l'escorce, ou vn fart d'ypocrisie detrampé dans la crainte des supplices? Les Chrestiens se sont-ils parez seulement par dehors de ceste obeissance cõme pour contenance & pour mine : ne l'estallant que pour la monstrer au iour à la lumiere & à la veuë des hommes, cõme vne parade publique? Leurs ames n'en ont-elles point eu de sentiment, cõme si la seule force les auoit plustost rangees & ployees à ce deuoir, que la raison, la Religion & la conscience? Le cours certain & le fidele exercice de toute l'Eglise, ont declaré par des effects irreprochables la constante verité de ces paroles Chrestiennes, cõfirmees par des humbles, & fidelles actions de tous les ordres des hommes, en toutes les parties de la terre. Car si on veut voir des Euesques & des Peres qui ont seruy loyaument des Princes Etniques, heretiques, apostats, & relaps; on sçait

combien de Papes, comme Cornelius, & Fabianus on souffert libremẽt le martyre sous les predecesseurs & ancestres de Constantin en l'Empire; sans conceuoir vne pensee de reuolte, sans nous laisser vn seul trait de mauuais exemple: combien d'autres ont duré constamment iusques à la mort en l'obeissance & seruice de ses successeurs, la plus-part notez de toutes les plus meschantes, & plus hideuses marques qui peuuent obscurcir, noircir & tacher le lustre de la Religion, & pieté des Princes. Que s'il faut ioindre à la saincte memoire de tãt de bons Papes, le deuoir des peres des autres Eglises, & l'ancienne fidelité de tous les premiers Chrestiens, on trouuera qu'encores qu'ils fussẽt chassez, battus, persecutez, emprisonnez, bourrellez, & bruslez à tas comme busches; que pour ceste occasion cõme par reproche, d'vn trait d'impie mocquerie on les appellast fagots de sarment; qu'encores que toute la terre fust diuersemẽt effroyable de feux,

de flammes, de carnage, de corps morts, de cendres empourprees, d'eſchaffaux ſanglans tous teincts & regorgeans de ſang Chreſtien ; que l'air gemiſt & fremiſt ſans ceſſe de tant de pleurs & gemiſſemens, & des petillements de tant de flammes ; qu'encore que le Ciel ſe fendiſt & s'ouuriſt de pitié aux attaintes de tant de cris violans, aux plaintes languiſſantes de tant d'hõmes mourans, dont les ames encores toutes rouges de ce combat de patience forçoient la diuine iuſtice à leur vengeance ; qu'on ne vit, & n'ouyt par tout le monde que l'horreur de mille morts ; que les Chreſtiens haïs, meſpriſez, & courus cõme beſtes ſauuages fuſsẽt expoſés à la haine & chaſſe publicque, cõme la proye & curee ordinaire des bourreaux : qu'on ne vit autre choſe és carrefours & places publiques qu'affiches, Edits, proſcriptions, & publications pour abolir le nom Chreſtien : Toutesfois ceſte diuerſité horrible & monſtreuſe de tãt de ſupplices ne leur fit rien per-

dre ny relascher de la fidelité qu'ils deuoiét à leurs Princes, non plus que de la foy qu'ils auoient iuree à Dieu, en tesmoignage desquelles ils s'offroient tous les iours à luy comme hosties pures & innocentes. Retenant fermemét des liens de leur constance tout le reste du troupeau de l'Eglise dans le cerne de ceste pieté & Religion, & dans les bornes de ceste fidele obeissance. On recognoistra que l'effroy de tant de buschers ardans, les estraintes de tant de gehennes, les pointes de tant de nouuelles douleurs, l'aigreur & sentiment de tant de morts, les curieuses inuentions de tant de tourmens, ny les inhumaines & desnaturees recherches de tant de seueres supplices ne peurent iamais tirer de la bouche des Chrestiens vne parole fascheuse, ou vn hocquet de despit; ne peurent iamais arracher de leur cœur le moindre trait de desobeissance. Ils en espreignoient plustost le sang & la vie, en arrachoient plustost les ames mes-

mes, que de faire sortir de leur constance vn mouuement de reuenche, vn signe d'infidelité, vn geste leger de desdain, ou vn simple mot de mesdisãce cõtre la iustice trop seuere du Magistrat, cõtre la sãté du Prince, cõtre l'hõneur de sa subiectiõ, & le bonheur de sa fortune. Mais apres que les Empereurs eurent donné leurs noms sous les blancs estendars de l'Eglise, s'ils ont chãcelé en la creance qu'elle leur auroit inspiree de naissance, s'ils ont effacé les caracteres de la Religiõ qu'elle auoit empraint & imprimé en leurs ames du doigt ardent du S. Esprit, s'ils ont arraché les marques sacrees qui les faisoient recognoistre pour ses enfans legitimes, s'ils ont secoué son ioug en se rebellant contre elle, s'ils luy ont fait vne guerre ouuerte; pour cela leur a-elle manqué de foy? A-elle imité leurs exemples de desloyauté & de desobeissãce? A qui seruoient Liberius, Felix, & tant d'autres qu'à Constantius? La plus-part des plus grãds & plus saincts person-

Socrat. Theodorit. 29.cap.16 & 17. Sosom.

nages de l'Eglise ne se rencontrerẽt ils point sous le regne de ce Prince heretique, qui d'vn seul arrest fit chasser & bannir en la Libie 90. Euesques Catholiques, pour donner leurs sieges aux Arriẽs de sa superstition? Cependant on n'ouit iamais dire qu'vn seul de tous les pasteurs de son Empire s'oubliast tant que de luy refuser l'honneur, & le debuoir de sa foy & subiection; que tous les Euesques ne vinssent de tous les coings de la terre au plus leger de ses commandemens, & sur ses premieres lettres, pour s'offrir à ses pieds, & veoir dequoy ils le pouuoient seruir honnestement. Ils ne faillirent iamais de se trouuer és Cõciles qu'il conuocquoit, bien qu'ils preuissent & recogneussent clairemẽt que son desseing ne butoit en toutes ces assemblees, qu'à esteindre & abolir l'eternelle confession de Nice. Il recueillit 250. Euesques au Concile de Sardicque; il en attira 300. à Milã; 150. à Seleucie; 400. à Ariminy, & ainsi és autres Synodes, cõme celuy

Theodorit. 2. cap. 7. Idem 2. cap. 15. Sosom. 4. cap. 8. Sosom. 4. c. 21. & 22. Theod. cap. 18. & 19. Sosom. 4. cap. 16. 17. & 18.

de Hierusalem, qui ordonna des prieres publiques pour sa santé, & longue vie. I'en diray autant du Concile de Sirimie, dont ces peres fideles n'oserent iamais despartir, quoy que la lõgue absence & fascheuse demeure, quoy que la rude saison de l'hyuer approchant, & la pressante faim de leurs trouppeaux qu'ils auoient esté contraints d'abãdõner à demy à la gueule des loups heretiques, les hastast de s'en retourner; sans que premieremẽt ils eussent prins humblement congé de leur Prince, sans auoir enuoyé deuers luy la legation de 20. Euesques, pour l'obtenir; afin, cõme ils disoient par leur creance, d'aller plus librement prier Dieu pour sa prosperité en pleine assemblee de leurs Eglises. Telle estoit la modestie, loyauté, & obeïssance de tous les anciens Euesques & Pasteurs qui se trouuerẽt souz l'Empire de ce Prince. Entre lesquels reluisoient & brilloient comme estoilles viues, & astres esclatants de nostre Religion, S. Athanase, Paul de Constantinople

Sosom. 4. cap. 18.

ſtantinople, Aſclepas, S. Hilaire de Poictiers, Euſebe, Emiſene, Euſebe de Vercel, Denis d'Albe, Paulin Metropolitain des Gaules, Oſe de Cordube & vne infinité d'autres de meſme ſaincteté & doctrine qui nous ont tous laiſſé vne memoire honorable, & vn eternel exemple de leur fidelité comme de leur Religion. Il s'en faut tant que ces peres les plus ardents en la foy, ces tiges vigoureux de noſtre Religion, ces arcs-boutãs de la vertu de l'Egliſe, ces lumieres eſtincelantes de ce ſiecle ſi nubileux, troublaſſent de quelque nuage le repos de l'Eſtat ſouz ombre de la Religion: que ces braues & genereux Athletes qui deſcendoient tous les iours ſur l'arene pour combatre & ſurmonter l'hereſie de Conſtantius, fiſſent quelque effort de reſiſtance contre ſon Empire, refuſaſſent en tout le reſte qui ne touchoit point à la Religion de ployer humblement ſouz ſon ſceptre, ou fiſſent quelque ſcrupule de viure volontairement en ſon obeïſſance, qu'au

Socrat. lib. 2. & 3. Theodor. lib. 2. Soſom. 3. & 4.

contraire Athanaſe, Paulus, & Aſcle-
pas chaſſez rigoureuſement par ſes
edicts hors de leurs ſieges, le prierent
mille fois les yeux mouillez de lar-
mes de leur rendre leurs charges, &
leur reſtituer la conduicte de leurs
Soſom. 3. cap. 9. trouppeaux; ſupplierent l'Empereur
Socrat. 2. cap. 18. Conſtans d'en eſcrire de chaleur à
Theod. 2. cap. 9. ſon frere, & cuiderent ſans y penſer
brouiller, & mettre mal ces deux fre-
res, ſur le ſujet de leur reſtabliſſement.
Theod. 2. cap. 16. Le Pape Liberius meſme ſe rendit in-
terceſſeur pour eux, & le porteur de
toutes leurs humbles requeſtes. Qui
en fin ayāt eſté bāny luy-meſme, fit ſi
peu de difficulté au retour de ſon exil,
pour lequel il ſouſpira ſi ardāment,
d'aller encores reprendre l'Eueſché
Soſom. 4. cap. 14. de Rome; que pluſtoſt que de la quit-
ter, il aima mieux contre l'ordre du
Concile de Nice, y tenir commune-
ment le ſiege auec Felix 2. promeu &
creé par Conſtantius en ſon abſence.
Ce qu'il n'euſt iamais entreprins, ſi le
ſeruice de ce Prince euſt tant ſoit peu
entamé & bleſsé ſon ame, ou effleuré

legerement sa conscience ; s'il n'eust esté porté d'vn violant desir de trauailler mieux que iamais dans le chãp de l'Eglise, nonobstãt l'iuraye, les rõces & les poignantes espines que ce Prince opposoit sãs fin à sa nette culture. Quoy souz Iuliã l'Apostat? Voicy encore Athanase, S. Basile le grãd, Gregoire de Nazianze, & vn grand nombre d'autres Saincts qui escriuẽt sans cesse ; & tendent bien tous les nerfs de la vertu de leur doctrine, pour abattre & rẽuerser l'impieté de ce sçauãt Empereur, qui pensoit par la priuation, & interdiction des bonnes lettres, ruïner, & faire esuanouïr le christianisme, & l'enterrer pour iamais dans l'ignorance. Mais pour cela ils ne differerent point de le recognoistre, de le receuoir & embrasser pour Prince legitime, d'adorer humblemẽt son pourpre, comme les autres subjets ; & ne se desmeurent ny esbranlerent iamais des premiers pas de leur iuste seruice, qu'ils luy conseruerent & rendirent toute sa vie, bien entier

Socrat. lib. 4. Theodorit. 3. Sosom. 5.

Sosom. 5. cap. 4. & fidele. Titus Euesque de Bostre luy offrit par vn liure exprez la subiection & reuerence de toute son Eglise entiere. On vit ainsi saincte, & inuiolee ceste obeïssance Chrestienne souz l'Empire de Valens, cruel heretique & relaps. S. Basile, S. Athanase, Gregoire Nazianze, Gregoire Nicene, Damasus, S. Ambroise, Flauian, Pierre Alexandrin, Diodorus, Acatius, Amphilochius, Didimus, & Iuliã flambeaux lumineux de l'Eglise, dõt la vertu & doctrine faisoient reluire & esclater son siecle d'hõneur, ne luy manquerent iamais de fidelité ny de deuoir: quelques iniures qu'ils eussẽt receuës de sa superstition & rigueur, quelques sanglãtes playes qu'en eust rapporté l'Eglise. S Basile l'admit, & recueillit honorablement au sacraire plus auguste, & plus religieux lieu du temple, consacré pour les Euesques. Quatre vingts hommes d'Eglise recommãdables de sainteté, luy presenterent par requeste vne publicque obeïssance; Ce sainct hõme Aphraa-

Socrat. 4. Theod. 4. Sosom. 6.

Theodorit. 4. cap. 17.

tes interrogé par luy de cholere, ou est-ce que sa vieillesse le portoit si legerement hors de sa celule monastique, luy fist vne respôse Chrestienne; qu'il alloit ainsi de courage faire priere à Dieu, pour le bon-heur de sa santé, & la felicité de son sceptre. Et bien que ce Prince violent dechassast & fit deporter à grandes batellees les Euesques Orthodoxes, en l'exil rigoureux & sauuage des terres estrangeres les plus escartees, ces peres sans murmurer contre ceste domination violente, le solicitoient & pressoient importunemẽt de leur retour, pour acheuer & finir leurs iours en son seruice, dans le sein affligé de leurs Eglises. Hé quelle Religiõ asseuree ny certaine vit-on iamais en Valẽtinian 2. capable de toutes erreurs, comme vn Cameleon de toutes sortes de couleurs? qui retomba trois fois en heresie, qui laissoit gouuerner & regner sa mere, opiniastre & obstinee Arrienne! Toutesfois les Papes, auec vn long ordre de toutes sortes de peres l'honorerent con-

Theodorit. 4. cap. 24.

Theodor. 5. cap. 13.

Sozom. 6. & 7.

ſtamment, ſans rien changer ny remuer en ſon Eſtat. Lors meſme qu'ennemy declaré des Catholicques, il voulut arracher de force les Egliſes à S. Ambroiſe, pour les profaner d'hereſie, pour les dedier & vouer à l'inſolence de ſes bizarres ſuperſtitions : ce pere qui ne s'eſtõna iamais de la monſtre de toute la grandeur & ſeuerité de l'Empire, ne ſe reuencha que de prieres. Nous ne combattons point, dict-il, Auguſte, nos ſupplications & requeſtes ne s'appuyent que de larmes. Si voſtre majeſté en veut à mon corps, ie l'oppoſe librement aux tourmens, ſi elle demande ma vie, ie l'apporte conſtamment au deuant des eſpees: Ie n'embraſſeray point les autels d'vne main tremblante, pour me ſauuer ſouz le reſpect de leur azyle. Ce n'eſt point la mort que ie crains, ce n'eſt point ma vie que ie veux deffendre, ie n'entens de cõſeruer pour tout bien que l'aſſeurance & chaſteté impollue des palais de Dieu, & des Egliſes. Il faudroit icy des longues annal-

Ambroſ. ep. 33. ad Marcellin. ſoror.

les pour rapporter la longue fidelité sainctement representee à vne infinité de Princes Romains, tous tachez & diffamez de monstreuses heresies. Valentinian 3. par edict public confirma l'erreur d'Eutichez: Leon 1. & *Euagr.*
Zenon combatirẽt la foy de Chalcedone: Basilisque tascha de l'abolir par *Idem. 3.*
edict public, & lettres circulaires. Et *cap. 4.*
toutesfois iamais Prelat de leur Empire ne retira le pied hors des termes *Platin. in Simplic.*
de l'obeissance, & les Papes mesmes les seruirent auec respect. Anastase *Euagr. 3.*
fut Manicheen, & Eutichien, adora *cap. 30. & 31.*
vne quaternité, tomba en trois diuerses heresies, print les auspices de *Paul Diacon. in.*
l'Empire par le pariure & l'industrieuse feincte d'vne pure Religion: mais encores qu'il eust violé le sermẽt protesté & iuré si solemnellement à Dieu en la face de son Eglise, qu'il eust faussé sa promesse escrite, & confirmee de l'authorité du sein Royal, enregistree dans les sainctes archiues; iamais vn seul Prelat de tout ce reste de l'Estat Romain ne luy rompit sa foy, ny

ne luy desnia sa subiection, combien qu'ils luy remonstrassent souuent ses fautes. Les Archeuesques de quatre des principales Eglises luy obeirent fort religieusement, comme Euphemius de Constantinople, Flauianus d'Antioche, Helie de Hierusalem, & Iean d'Alexandrie. Car les Papes de son tẽps, encore qu'ils luy escriuissent auec tout l'honneur & les anciennes ceremonies de l'Empire, rendoient dans la ville de Rome occupee par les Gots, vne obeïssance fort cõstante à Theodoric Arrien; manioient les plus importantes affaires de son estat, & ne tenoient rien à plus grande gloire apres l'honneur de Dieu, que le seruice d'vn si bon Prince. Ie lairray donc les autres Empereurs tombez & precipitez de la foy, comme Iustinian Eutichien, & Heresiarche; chef & autheur de l'erreur du corps impassible de Iesus Christ: à qui toutesfois fermant Chrestiennement les yeux sur ceste scandaleuse, & perilleuse ouuerture, les Archeuesques de Constantinople,

Euag.

Platin. in Hormisda. Iohan. 2. & Agapit. 1.

Euagr. 4. cap. 38. & 39. Leonar.

&

& d'Antioche, comme Epiphanius & Anastase rendirent plaine obeissance: à qui les Papes Siluerius, Vigilius, Pelagius, & Iean 2. seruirent fidelement: combien qu'ils renuersassent de tous les traits de leur doctrine, & de la force de la constante parole de Dieu ses fantasies desreglees, & missent peine de l'esueiller brusquement de ces nouueaux songes de Religion. Ie ne m'arresteray non plus aux erreurs d'Heraclius, ny aux cruelles & sauuages heresies de Constans son petit fils: à qui le Pape Martin 1. bien qu'emprisonné & affligé iusques à la mort, confirma la foy de sa subiection des derniers souspirs de sa vie. Ie passeray les estranges opinions, & monstreuses fautes des autres Princes successeurs de la grandeur Romaine, & depeindray en autre lieu la Chrestienne fidelité de leurs subiects. Mais ie ne supprimeray point icy ce que i'ay autresfois fidelement publié: que les premiers Ecclesiastiques qui ont refusé l'obeissance aux Roys, n'ont ou-

Platin.
Paul. Diac.
Paul. Diac.

uert ce pas de rebellion que pour estre obeys en leurs places, ne leur ont iamais desrobé le cœur de leurs subiets que pour se l'approprier, n'ont rompu & deslié la foy des peuples que pour l'attirer, & se l'obliger, n'ont brisé les sceptres des Princes sous la ruine de leurs erreurs que pour en faire sauter les esclats en leurs mains, & n'ont esbranlé ny fait tomber leurs couronnes que pour les releuer d'vne main d'ambition, & les porter auarement sur leurs testes. Car encores que quelques vns des premiers de ceste ordre sacré contre le iuste respect du Royaume, & l'exemple religieux de leurs saincts predecesseurs, s'escartant trop loing des limites de leurs premiere innocence eussent beaucoup decliné, & flechy de la reuerence Chrestienne, tenant trop peu de conte de la grandeur des Roys, qu'ils fouloient trop librement sous la rigueur de leurs censures : toutesfois auant le temps des Papes Constantin, Gregoire 2. & 3. qui conquirent Rome par

Liber Pontific. *Zonar.* *Paul. Diacon.*

les arts violents de l'excommunication sur les Princes Grecs, nul des pasteurs Romains n'auoit esté si hardy, ny si transporté du desir de l'Empire, que de tirer le glaiue spirituel contre les princes en intention de faire couler leurs diademes tachez de sang par les larges ouuertures de leurs playes. Le glaiue innocent de l'Eglise n'auoit cogneu ny la terre ny le sang, s'estoit contenu puremẽt & chastement és seuls termes de l'ame, s'estoit renfermé dans les mysteres de la Religion, & n'auoit tranché que pour la conqueste, ou cõseruation du Royaume celeste. Ils furent les premiers qui d'vn dãgereux exemple ouurirẽt, & mirent en auant les discours, & incompatibles alliãces de ces deux Royaumes si diuers: qui commencerent à battre & forger deux glaiues en l'Eglise; comme si le glaiue spirituel estoit trop foible que rien n'auoit faucé ny emoussé que les abus; comme s'il pouuoit estre soulagé, raffilé ou accreu par le cousteau materiel; cõme

ſi le meſlange en eſtoit naturel ; cõme ſi ces deux eſpees vouees à des fins ſi differentes pouuoient durer en meſme fourreau. Ces peres deſſeignerent les premiers de faire de tout l'ancien Empire comme vne prouince de leur ſiege, de retirer & recouurer par le ſeul droit de la reſidence de Rome toutes les alienations de ce grãd eſtat Romain, & de renoüer par la ſeule diuiſion toutes les pieces demembrees de ce riche, & ſuperbe domaine. Auquel effect, ils groſſirent comme vne eſpeſſe nuee pleine de tõnerre & d'eſclairs, & en frappant l'Empire de ce premier coup de foudre, bleſſerent tous les Royaumes des eſclats, en l'atteinte & playe de la principale ville combattirent les autres d'exemple, cõme d'vn contrecoup, & en la bleſſeure du cœur du monde naurerent toutes les parties de ce corps inferieur : comme on ne ſçauroit donner au cœur ſans offenſer les autres membres, comme on ne pourroit frapper ny eſmouuoir le centre ſans faire brãſ-

ler toutes les lignes qui buttent à vne mesme circonference. Sur ce dessein violent & premiers traits d'ambition; par le pas de ceste dangereuse ouuerture, Gregoire 7. Vrbain 2. Paschal 2. & quelques autres ennemis des sceptres des Roys, sortans comme par l'effort d'vne large bresche hors de l'anciéne enceinte du respect, & obeissance des Princes si admirablement & longuement consacree en nostre Religion, troublerent autresfois presque toute l'Europe, & esbranlerét les Estats les plus solides & plus certains: marquant de beaucoup de ruines ce nouueau sentier escarté, & ceste sauuage & aspre voye de rebellion entrecoupee de tant de mortels precipices, à la temerité de ce Gregoire d'Espagne. Et toutesfois leurs saincts & religieux predecesseurs auoiét tracé & marqué si nettement ce grand chemin d'obeïssance du pourpre esclatant de leur martyre: les peres de toutes les Eglises l'auoient semé & esmaillé de toutes les belles fleurs de

leur deuoir, auoiét nourry les peuples Chrestiens de ceste pasture innocente, & les auoiét fortifiez de la vertu de leur exemple : viuant & mourãt franchement sous le commandement & l'Empire de beaucoup de Princes Etniques, infideles, & apostats, tachez de toutes impuritez de vices, soüillez & diffamez de toutes corruptions de superstitiõ, & d'heresie. Mais ce sainct ordre Ecclesiastique pour la grande connexion & affinité qu'il a auec l'Estat Royal, dont il faisoit anciennement vne partie, pour la grande relation & voisinage des charges, tout ainsi que des ames & des corps ; a-il seul aimé & respecté les Roys, & les autres puissances que Dieu auoit establies sur luy ? Ces saincts peres & pasteurs de l'Eglise, tiges de nostre Religion, gardes soigneux des bergeries de Iesus Christ, pour deuoir estre l'humilité & l'innocence mesme, la loy de bien viure, & la regle imployable de toutes sortes de bonnes mœurs ; pour auoir vne plus pure & plus nette intel-

ligẽce des myſteres de noſtre Religiõ, pour eſtre plus eſpurez dans le feu ordinaire de la charité, & affinés dans les flãmes du S. Eſprit: pour auoir l'eſprit eſleué, rauy, & emporté en l'aſſiduelle contemplation des choſes celeſtes, pour eſtre par vn meſpris Chreſtien au deſſus de la fortune & du monde: pour eſtre les beaux aſtres, & flãbeaux de noſtre foy, eſclairans ſans fumee contre toutes ſortes de nuages: pour la plus proche accointance & plus familiere cõmunication qu'ils ont auec Dieu: pour eſtre les liures viuans de la ſaincte doctrine, & humble obeïſſance de ſon Fils, pour eſtre cõme les veritables & certains oracles des Chreſtiens, l'exẽple & l'idee ſur qui les peuples doiuẽt former leur vie, enſeignes & chefs ſacrez des troupeaux du Seigneur: ſe ſont-ils ſeuls contenus en ce deuoir Chreſtien & dans ce droit chemin, ſans s'eſcarter à trauers de ces roches ſauuages, & cruels precipices de rebellion? Ont-ils ſeuls, ou plus ardamment embraſſé la verité de ceſte

obeïſſance fidele, que les autres membres de l'Empire? Certes ſi nous voulons tourner nos yeux ſur les Magiſtrats de toutes conditions, militaires ou ciuils, nous trouuerons qu'ils ne ſont iamais entrez en ces diſcours ombrageux & retifs, ny en la moindre apprehenſion de toutes ces difficultés ſi foibles. Eux qui repreſentoiẽt ſi au naïf l'authorité du Prince, qui eſtoient les purs deſſeins & traits viuans de ſon image, clairs rayons de ce bel aſtre de iuſtice, appellez par ſa prudence & ſeule volonté comme en part de ſa ſolicitude & de ſa peine: les gardes & conſeruateurs fideles des droits & pouuoirs de l'eſtat, loix animees, & parlantes qui auoient les ſupplices, & les peines preſentes en main pour reprimer & eſtouffer les rebellions; ne pouuoiẽt ployer, ny ſe laiſſer couler à la deſobeïſſance ſans affoiblir leur dignité auec celle du Prince: ne pouuoient cacher ſa lumiere ſans eclipſer la leur, ny eſteindre ceſte diuine flãme ſans ſ'enſeuelir en vne nuict

eternelle

eternelle auec la majesté de l'Empire, dont par le benefice des Roys ils a-uoient ainsi le soing, la moderation, & conduite. Que les Magistrats se regar-dent, & recognoissent de pres; ils ver-ront qu'ils n'ont estre ny iour que par les Princes en l'ordre des estats Mo-narchiques. Ce sont de beaux esclats du feu de la vertu des Roys, claires estincelles de ces diuines lampes, ef-fects naturels de leur force, chaleur, & lumiere. Il y a bien des astres qui esclairent d'eux-mesmes, qui brillent d'vne lueur naturelle, propre, & nee auec eux, encore que le Soleil present offusque & esbloüisse par fois leurs foibles rayons des raiz de sa clarté trop puissante: mais quelques autres de ces corps lumineux ne reluisent que d'vne vertu estrãgere & emprun-tee, ny n'esclairent que par communi-cation de sa lumiere. Ils resteroient opaques, & sombres s'ils n'estoient comme espris, & allumez du feu de ce bel œil du monde. De mesme, ces belles marques de grandeur, ces en-

ſeignes de dignité ſi eſclatantes, n'ont couleur ny luſtre que des eſclairs de la royauté, qui les anime & les conſerue, qui les fait briller ſi viuement, & auec tant d'eſtõnement aux yeux des peuples. Ce ſont pures & claires nuees que le Soleil a eſleuees, & groſſies, pour y figurer & empraindre les traits plus nets de ſon viſage; & leſquelles il peut diſſiper & rompre de la vigueur de ſon œil, auec moins de peine qu'il ne les a formees. Sans luy elles ne peuuent naiſtre, ny ſe diſſoudre que par luy. Les Magiſtrats reſſemblent proprement aux miroirs ardents, qui ne pourroient bruſler que par la reflexion des rayons du Soleil: & demeureroient en la morte, & oiſiue froideur de leur glace à l'oppoſition des autres flammes. Retirez vn peu en arriere les corps repreſentez dans ce criſtal, reculez vous vn peu de ces riuages, eſcartez vous plus loin de ces fõtaines, vous verrez que les images qui ſembloient ſi bien enduites, & imprimees ſur ces eaux ſi claires, ſ'eſuanoüiront

aussi tost: que toutes ces especes si nettement rapportees s'ensuiront auec l'obiect, sans qu'il y reste vne marque, ou legere trace de toutes ces premieres formes si fidelement conceues. Ainsi leuez le respect & l'hõneur des Roys, l'authorité du Magistrat s'escoulera & disparoistra soudainemẽt auec la leur, cõme n'ayant aucun corps, ny essence que celle qu'ils luy auoient accordee, & prestee. Rien ne peut bien paroistre ny reluire, rien ne se peut presenter en son lustre, ny en son iour au fort mesme du midy, si vne grosse & espesse nuee voile, & desrobe les rayõs du Soleil: si la lune ialouse en l'amour de ce bel astre, pour le contempler seule, & en iouyr plus à son aise destourne d'enuie ses beaux regards loin de la terre; si se rengeant au deuant de sa claire face elle le fait languir des accidents, & de l'absence d'vne eclipse: si la terre mesme se fait ombre, & cache le Soleil de sa nuict. Les ombres mesmes se perdent dans ceste ombre: & en la plus grande & plus vi-

ue ſumiere, les ombres fuyardes n'arreſtent, ny ne paroiſſent plus apres les corps. Il faut donc que les Magiſtrats recognoiſſent que comme ils ne ſont creez & formez que par grace, & bienfait des Roys, ils ne ſont auſſi conſeruez que de leur faueur & bonne fortune. Les Roys ſont comme leur ame, de là ils prennent vie & mouuement: & les Roys ne viuent pas tant en eux comme ils repoſent ſeurement leurs ſceptres & dignitez dãs ces ſeins prudens, & fideles. Car ce ſont les Roys qui ont departy & donné les charges aux Magiſtrats, qui leur ont inſpiré ces eſprits de grandeur, qui leur ont cõmuniqué l'honneur meſme de leur dignité Royale, pour la tenir ſous leur authorité & adueu, & pour leur ſeruice. Ils les ont ſurrogez pour rendre en leur place la iuſtice, pour laquelle Dieu les a principalement ordonnez ſur ſes peuples : ils les ont inſtituez & commandez pour cõmander en leur abſence: ils leur ont fait ſi bonne part de leur ſouueraineté, & les ont dreſſez

& esleuez si haut, comme vne des fortes colomnes qui doiuẽt porter & appuyer la pesãte Majesté de leurs couronnes: laquelle ne peut fondre, ny se rompre sans escraser, & briser en esclats & en pieces ses appuis mesmes les plus forts, sous sa cheute & ruine violente. Aussi n'y a-il point d'ordre si lié ny enchaisné auec la Royauté que les Magistrats, & Officiers : l'vn depend necessairement de l'autre comme vn effect de sa cause, comme la creature de son autheur. Que si le respect du Roy est violé, la reuerence du Magistrat comme nee & coulee de la sienne, cõme attachee au deuoir qui nous oblige au Prince, ne peut plus subsister & demeurer entiere, ny suruiure à l'authorité du Prince. Quand la source est tarie, ou comblee, les ruisseaux cessent bien tost de couler. En France ceste connexité & liaison esclaire fort viuement, & se fait voir plus nettement qu'ailleurs. Car pour les grãdes habitudes, respects, & rapports qui doiuẽt assembler & vnir les

Magiſtrats & Officiers auec le Roy: ils ne conſtituent, ny ne formẽt point de membre ſeparé de la Royauté, & ne font point de corps à part en la conuocation des Eſtats generaux du Royaume, comme tous les autres ordres. Ils sõt cẽſez du corps meſme du Roy, tenus & reputez pour depẽdences, & ſuittes neceſſaires de ſa dignité, cõme inſtrumẽts & reſſorts de ſa couronne, cõme parties eſſentielles meſlees, & cõfuſes auec la Royauté. D'où vient, que pour obtenir leurs charges, il leur faut prendre lettres du Prince: & la plus noble nature, ny la plus grãde naiſſance n'y apporte autre aduantage qu'vne diſpoſition plus proportionnee, & mieux accommodee aux grands offices du Royaume. Encores les offices eſtans ainſi diſtribuez ſeulement par les Roys, ils ne les accordẽt que pour les tenir, & iouïr tant qu'il plaira à leur prudence : ſi bien qu'on peut dire que les Magiſtrats ne naiſſent que par benefice de leurs Majeſtez, ne viuent, & ne ſubſiſtent que

par elles. Ceste police est si constante en cest Estat, qu'à l'aduenement d'vn nouueau Roy à l'Empire de France, tous officiers (fors ceux que nous tenons pour Officiers de la couronne) sont necessitez de prendre lettres de nouuelle confirmation, ou en gros pour les corps de iustice souueraine, ou particulierement pour les autres estats de moindre marque: comme si leurs charges & functions auoiēt esté eclipsees, supprimees, & esuanoüies auec le deffunct Roy; comme s'ils auoient besoing de la vertu d'vne nouuelle grace pour faire reuiure leurs dignitez, qui sembloient esteinctes, & amorties auec la vie de l'ancien Prince. Et toutesfois, és conuois & pōpes funebres de l'enterrement des Roys, les Magistrats retiennent tousiours le pourpre, & autres viues & illustres enseignes de leurs authoritez, ne prennent point robbe de dueil en ce dueil public, & parmy les larmes de ceste tristesse vniuerselle: pour monstrer euidemment, qu'en France le Roy ne

meurt iamais: que la nature en fait aussi tost naistre vn autre comme des cendres d'vn Phenix: & que dés qu'il a pleu à Dieu appeller le Prince au repos de sa gloire, la plus droite & plus proche ligne defere la succession, & porte la couronne sur la teste au premier Prince du sang, selon l'ordre eternel des loix fondamentales de l'Estat, sans que rien du mõde s'en entremette, ny s'en mesle que Dieu seul, & la nature. Ce qui ne se trouuoit pas si entier, ny si certain en l'ancien Empire Romain : qui pour estre moins monarchique que le nostre, astreignoit souuent leurs Princes à la confirmation du Senat, ou à l'approbation de la gendarmerie. Mais encores que la succession n'y fust si purement naturelle que tãt de siecles, & de longues suittes d'annees nous l'ont mõstree en ce Royaume, qu'elle eust aucunement besoin d'attendre vn leger adueu de l'ordre souuerain de l'Empire, ou de la force des armes: on ne vit iamais guiere en Estat du monde le

Magistrat

Magiſtrat plus obeïſſant au Prince, ny mieux confirmé en la fidelité. Tant pour le rapport & relation de ſa charge à la Majeſté des Roys, pour la naturelle obligation qui le lioit à ce ſacré reſpect: que ſur les longues conſiderations de ceſte admirable police, baſtie de tant de prudence, attachee & retenue par tant de ſeueres cheſnes de ces ſages loix Romaines. Au Chriſtianiſme des Empereurs, ces liaiſons qui ſe relaſchoient & diſloquoient aſſez ſouuent en la vieilleſſe de la grandeur de Rome, & en la grande foibleſſe & corruption de l'Empire, furent plus eſtroictement renoüees par les ſainctes obligatiõs de la foy Chreſtienne, & plus fortement rejoinctes du ciment de noſtre Religion. Car qui voudra paſſer l'œil ſur l'hiſtoire de l'Egliſe, confeſſera auſſi toſt, que les Magiſtrats Chreſtiens arreſtez, & affermis en leur deuoir par la viue parole & le conſtant exemple de IESVS CHRIST, eſclairez & guidez droitement en ce chemin ſi battu, par la lu-

miere de la vie & doctrine des peres, ont plus fidelement seruy leurs Princes, que ne faisoient au parauant les autres Officiers de la puissance Romaine par la terreur des loix, & la rigueur des supplices: & que l'obeïssance fust si sainctement replantee, & si fermement appuyee, que la diuersité de Religion ne changea ny n'altera iamais en leurs âmes la saine purité de leur seruice. Qui ne sçait point que tous les premiers & plus grands Officiers d'Alexandre fils de Mamee estoient Chrestiens? Que les Magistrats de Constantius pere de Constantin le Grand, pour n'auoir voulu despoüiller leur Religion, dont l'exercice leur auoit esté interdit par la violence outrageuse de beaucoup d'Edicts publicqs, auoient esté tous mis hors de charge: quād ce Prince mesurant leur fidelité par la foy de l'Eglise, les appella de nouueau à son seruice & à sa suitte? Et eux restituez, & rentrez en leurs premieres dignitez, luy continuerēt vne humble & deuotieu-

Euseb.

Euseb. I. de vita Constant. cap. II.

Sosom.

ſe obeiſſance. De quelle autre marque que Chreſtienne, & Catholique eſtoiét la plus-part des Magiſtrats de Licinius? Les Chreſtiens faiſoient ſi peu de ſcrupule de viure ſous le ſceptre d'vn Prince de contraire foy, que ceux qui ſe rencontrerét ſous le regne de Iulian, trouuerent eſtrange, & ne porterent qu'auec quelque douleur, que ce Prince apoſtat pẽſant abolir la Religiõ par la perte de leurs Offices, & eſtouffer l'humilité Chreſtiẽne dãs les fumees de l'ambition de ſa Cour, leur arrachaſt leurs eſtats & leurs charges pour les faire tõber entre les mains des Etniques. Quoy Beneuol⁹? n'eſtoit-il point directeur & diſpenſateur des affaires de tout l'Eſtat de Iuſtine, & Valentinian 2. expediant ſous leur ſceau & authorité toutes lettres, & formes ſacrees qui ſeruoiét à la Majeſté & cõſeruation de l'Empire, fors celles qui eſtoient commãdees pour eſtaindre la foy Catholique? Ainſi le martyr Hormiſde obtint lõguement les premiers rãgs entre les Magiſtrats

Euſeb. 10. cap. 8.

Theodor.

Soſom 7. cap. 14.

Theodor.5. cap.39. des Perses, ennemis iurez du nom Chrestiẽ. Cassiodore fut le sage Châcelier de Theodoric : Saturus est honoré par Victor d'Vtique comme fidele Procureur general de Hunneric Roy des Vandales d'Affrique : Et les Roys Gots, & Vandales obstinez & barbares Arriens, n'auoient presque point de Magistrats que Catholiques. *Victor. de pers Vandal.* Fermerons nous icy les yeux sur la fidelité de la Noblesse, & des gens de guerre? Enseuelirõs-nous dãs le silence, leur constance & leur foy, sans l'estaller en la publique veuë du theatre du mõde? Qui la pourroit biẽ mettre à sõ iour depeinte de toutes ses naturelles couleurs, paree de ses ornemens ordinaires ; elle accableroit d'estonnement les esprits les plus desloyaux, & rauiroit de l'admiration de sa beauté parfaite toutes les ames plus fideles. Qui la pourroit bien animer de sa coustumiere vigueur, la releuer de son premier lustre, ou ne luy tenir point son ancienne lumiere : si le pinceau pouuoit imiter la nature, il la feroit es-

clater d'insupportable clarté aux foibles yeux de toutes ces taupes d'Espagne, qui doutent de la lueur du Soleil: & la feroit sentir aux regards les plus fermes, aussi viue & esclairāte, que l'obeissance des autres ordres. Les gens de guerre n'ont iamais cedé aux autres parties de l'Estat, aux vœux ny en la gloire de ceste belle fidelité; ont presque moins retiré le pied des bornes de ce respect Royal pour la conseruation duquel ils estoient enrollez & armez: ont combatu vaillamment pour la deffense, le seruice, & salut de leurs Roys; ont mille fois laué & reuerny les vieux aigles Romains de leur sang victorieux, & sacrifié largement leurs vies à la fortune de leurs Princes. Non tant chatoüillez & picquez de la beauté des lauriers & palmes terrestres, non tant attirez de l'esperāce de beaucoup de superbes triōphes, ou poussez & esmeus de toute la lueur, la mōstre & vanité de l'honneur du monde, comme rauis & trāsportez de la promesse asseuree des courōnes

eternelles,referuees au Ciel, basties & tissues de la main de Dieu mesme aux merites de ceste fidele valeur, & Chrestienne obeïssance. Aussi semble-il que ce membre du Royaume ait quelque secret regard, & particuliere habitude à la grandeur des Roys, desquels il est cõme la force & la deffense: qu'il soit attiré & forcé à leur seruice par quelque naturelle, & admirable simpatie. On diroit que les Nobles, & les gens de guerre sont attachez, & obligez aux Princes des enlassements & estraintes d'vn ferme lien; comme animez de leur seule vigueur, espris du feu de leur vertu, reschauffez de leur exemple; comme effects & dependences de ces diuins principes de Noblesse; montez à ceste rare & glorieuse dignité par les degrez des graces & bien-faits des Princes, de qui ils tiennent ces tiltres fameux, & toutes ces prerogatiues & priuileges honorables, qui les discernent & esleuent par dessus ceste basse lie du peuple. Car ce sont les Roys qui ont comme

changé,&transformé le cours de leur naiſſance, qui ont eſclairé, & fait reluire leur noire & foible origine de la reuerberation de leur lumiere: qui les ont faicts autres-fois plus grands que leurs peres meſmes, deſquels leurs Majeſtez ont comme refondu la vie, pour en dorer apres les actions obſcures de la diſtribution & communication des nouuelles graces accordees à leur ſemence. Ils ont annoblis les peres en leur poſterité comme par reflexion de la clarté de leurs enfans; vniſſant toutes leurs actiõs quoy que differentes d'eſtoffe & de luſtre d'vne ſubtile rantraiture; les accouplant d'vn nœud meſlé de nature & de grace; effaçant, & poliſſant doucement les marques de la coupure, comme de la ſoudure: faiſant recouler leur vertu au premier poinct de leur aſcendant: la faiſant admirablement remonter contre ſa ſource; faiſant reſſentir les vniuerſels des proprietez & accidents des ſinguliers: renouuellant & rauiuant dans la vigueur des indiui-

dus les eſpeces meſmes. Ce ſont encore les Roys qui continuant & eſtendant ce priuilege plus auant, ont animee la vertu des nobles d'vne vigoureuſe & eſmerueillable faculté. De pouuoir ſans ſe couper, ny ſe rompre rouler egalement par tant de centaines d'annees, & en lieu de deſcroiſtre & affoiblir par l'vſage & le temps, ſe fortifier en la longueur de ſa courſe, pour deſcendre & gliſſer entiere iuſques au dernier de leurs ſucceſſeurs, qu'elle rend touſiours plus noble que le premier: logeant plus d'efficace & de force aux dernieres branches, & extremes fueilles, qu'au corps meſme & racine de l'arbre. Si biẽ que les premiers ſemblent eſtre comme vn lien cõmun de tant d'hommes qui les ont precedez, & ſuiuis: eſtablis & arreſtez comme vn poinct immuable de tant de ſortes de lignes qui tirent de la circõference au centre, & du centre à la circõference. Par ce que les Roys ont comme marqué leur ſemence d'vn vif caractere d'honneur, pour imprimer

eternellement à leur race ceste belle image de Noblesse & de gloire, pour la communiquer à leurs enfans, & la perpetuer d'vne d'escēte fertile & heureuse en tous leurs neueux, lors qu'ils s'en rēdront capables, & apporteront tant soit peu de bonne volonté au seruice du Prince, comme la matiere naturelle de la cōtinuation de ceste belle, & noble forme. Aussi quand la Noblesse voudra bien penser à ce qu'elle est, considerer & mediter profondement les moyens de sa consistance, comme l'ordre de son essence; elle trouuera qu'elle ne peut non plus durer, que commēcer sans les Roys. Penseroit-elle subsister, ou trouuer quelque asseurāce, quand le peuple auroit rejetté le ioug des Roys; & auroit mis par terre la majesté d'vn grand Empire. Si le peuple ne pouuoit adorer le Soleil, ployeroit-il biē le genoüil sous l'aspect de quelque estoille? Quand les celestes esclats du Soleil royal se trouueroiēt trop mols & trop foibles pour dissoudre, & rompre ces espais nua-

ges, ces petites & pasles lampes, se pourroient-elles faire iour à trauers de ceste nuict si obscure, & demesler de leurs rayons les confuses tenebres de ces troubles? Si le peuple ne pouuoit porter l'honneur des Roys, il se lasseroit bien tost du respect de la Noblesse, la voudroit soudain esgaller, & luy mettre le pied sur la gorge. Qu'elle ne se separe donc point des Roys, & ne pense point à se conseruer à part. Qu'elle se joigne & s'vnisse de plus pres au seruice de son Prince, comme en son interest & en sa cause: & ne se propose point de meilleur dessein de salut. Elle n'a qu'autant de vigueur & d'asseurance qu'elle en reçoit de la bonne fortune des Roys, à qui la sienne est inseparablement liee. Le bien & le mal de l'vn glisse soudain iusques à l'autre; & la Royauté ne peut estre dangereusement blessee, sans faire mourir quant & soy la Noblesse de la douleur de mesme playe. Il s'en faut donc bien qu'elle puisse gaigner quelque honneur, ou aduantage en por-

tant les armes contre ſon Prince, ou ſe retirant de ſon party. Les Nobles comme ſurgeons, & ruiſſelets coulãts de ces ſources eternelles, ſe trouueroient incontinent à ſec, ſans la continuation de ceſte eau viue qui les anime. Ce ſont branches, & rejettons de ces tiges diuins, qui meurent auſſi toſt qu'ils en ont eſté coupez ou arrachez. Ce ſont lierres deſliez rampants contremõt ces arbres, qui ployeroiẽt & traineroient par terre, ſ'ils n'embraſſoiẽt ces tiges qui leur ont ſeruy d'appuy, & de nourriture. Et puis qu'ils ſont le bras armé des Prince, qui eſt le plus haut poinct de leur gloire; ſ'ils ſ'en retranchent, ils ne peuuent que pourrir ou ſeicher languiſſants, comme vn membre mort ou paralitique priué de la vigueur du corps. Les Roys ont premierement rendu les armes iuſtes aux Nobles, qui les empeſche de les porter iuſtemẽt contre leur ſeruice. Encore que leur vertu ait beaucoup cõtribué à ceſt ouurage admirable de leur honneur, ce n'en a eſté que la premiere ma-

tiere: les Roys y ont apporté la forme, luy ont donné les premiers mouuements, & luy ont ouuert ce champ de gloire. En ceignant les espees pour le seruice de leurs princes, ils ont merité la beauté de ce nom, cõme en recompense de leur fidele vertu : mais les Roys ont excité & esmeu les semẽces oisiues de ceste valeur, à la veuë & à la monstre des lauriers, & couronnes de victoire, les ont rechauffees de la chaleur des salaires & recompenses, les ont fortifiees de la grandeur des dignitez & des fiefs qu'ils tiennent de leur liberalité: & les merites de leur fidelité les ayant montez à ces grades d'honneur, la seule infidelité les en peut precipiter auec honte. Quand le desir de mesmes honneurs, & la crainte de soüiller laschement les belles & luisantes actions de leurs ancestres dans les vilaines taches d'vne vie desloyale, ne les picqueroient ny esmouuroient à seruir le Roy : quand les esclairantes traces des vertus, & fidelitez de leurs peres, qui leur ont laissé

vn heritage si noble & de si haute valeur, qu'il ne se peut acheter par or, ny eschãger aux pierres precieuses, pour ne trouuer ny pris ny proportiõ semblable, ne les retiendroient point aux termes de leur obligatiõ; ou n'y pourroiẽt remettre & ramener ceux, qu'on a effarouchez en tant de façons pour en sortir: les enseignes & adresses veritables de ce chemin si frequenté, & si cogneu du seruice de leur Roy legitime, race saincte de S. Loys, eternelle semence de tãt de Roys qui nous ont dõné la Gaule, la consciẽce & l'exemple de tous les premiers Chrestiẽs de ceste condition & qualité les doiuent fortemẽt repousser, & renfermer dans le iuste pourpris de ce deuoir Chrestien: comme de la plus ferme enceinte, & plus forte barriere qui peust arrester les esprits, & de la plus violente estrainte qui peut gehẽner, & cõtraindre les consciences. Ce ne sont point de vains scrupules Noblesse de France, ce ne sont point artifices exquis, & trompeurs: ou de nouueaux effroiz &

terreurs paniques, incertaines, & vagues cõme les menaces des bulles de nos ennemis: c'eſt le pur ſon de l'Euãgile, la voix de Dieu, la parole de vos peres, & les eſclairs de la vertu dont reluit, & eſclate admirablement toute l'hiſtoire de l'Egliſe. Car mettant à part ces gens de guerre, comme ce fidele Centenier dont la foy ne trouua rien de pareil en Iſraël, qui ſeruoit conſtamment vn Prince Payen, & Etnique: on pourra voir par tout l'ordre de la ſuite & propagation de noſtre Religion, que les gens de guerre, les Nobles, les plus grands Capitaines, les chefs & generaux d'armee ont ſi peu refuſé de ſ'enroller, ou de marcher ſous les anciens eſtendars Romains au premier cõmandemẽt; qu'ils ont ſi peu fait de difficulté, & de ſcrupule de prendre les armes, de donner de grandes & furieuſes batailles, de combatre & vaincre vaillamment pour le ſalut & la gloire de leurs Princes d'autre Religion; ou de les ſuiure, aſſiſter, & ſeruir fidelement en toutes

ſortes d'affaires : qu'il ne s'eſt iamais preſenté occaſion quelque legere, ou dãgereuſe qu'elle ait eſté, où ils ayent fait les froids à obeïr, où ils ayent marchãdé d'employer leurs vies pour conſeruer, & garentir celles de leurs Princes. Au contraire ils euſſent fait conſcience, euſſent pris à peché & à perte de la vie eternelle, l'eſpargne du ſang & de la vie des corps, en deſobeïſsãt à leurs Roys, ou aduãçãt trop froidement le bon heur de leur fortune. Mais Dieu a-il deſtourné la veuë de ces volontaires ſacrifices? Ne ſ'eſt-il point delecté à contempler les ſainctes, & fideles proüeſſes de tous ces valeureux genſdarmes Chreſtiens? N'a il iamais monſtré par quelque ſigne & apparent teſmoignage, le plaiſir qu'il receuoit de ceſte Chreſtienne obeïſſance? Ne l'a-il point confirmee des miracles, dont reluiſent les autres ſaincts myſteres de noſtre Religiõ? Que peut-on dire autre choſe de la vertu & de l'honneur de ceſte legion foudroyante, qui viuoit en l'ar-

Euseb. 5. cap. 5. mee, à la soulde, & aux gages de Marc le Philosophe? Que peut-on respondre à la fidelité de ce rigement Chrestien, qui vainquoit par armes & par prieres ardentes les ennemis de son Prince; de qui les voix enflãmees de charité & d'obeïssance allumoiẽt l'air, embrasoient le Ciel, & en attiroiẽt le feu pour prouue de sa constante fidelité? auec qui le Ciel s'armoit, & Dieu mesme sembloit combatre pour la victoire, & conseruation des lieutenans de sa puissance sur la terre? De quelle Religion que Chestienne estoit Quirinus, & toute ceste troupe de dix mil hommes qu'il cõmandoit? Et toutesfois, ils seruirent & secoururent courageusement l'Empire Romain, sans iamais donner le moindre semblant de mescontentement, ny de reuolte. Et bien qu'ils eussẽt tousiours fidelemẽt suiui les drapeaux, se fussent modestemẽt contenus en leurs stations & garnisons, se fussent exposez à tous assauts & cõbats, & en eussent demandé les premieres pointes: massacrez à *Euseb.*
la fin

là fin à Rome par le commandement de l'Empereur, pour ne vouloir manquer de foy à Dieu non plus qu'à luy, ils gaignerent d'vne mort constante les couronnes eternelles de martyre, voüees & cõsacrees à la milice Chrestiẽne: sans que iamais vn seul d'entre tant d'hommes de guerre si braues, si genereux, si accoustumez à cõbattre & à vaincre, tirast l'espee pour se venger de la cruauté & iniustice de ce Prince: sans faire effort pour deffendre la Religion par armes; sans ietter vne parole rigoureuse, ou vn lasche souspir de regret, contre l'obeïssance de ce violent estat pour les seruices passez; ou en reproche de l'honneur de tant de victoires gaignees. De mesme magnanimité & courage, ce grãd *Regin.* Capitaine Marin souffrit le martyre en Cesaree: & Quirinus se porta pour braue tribun de gens de guerre sous Aurelian. S. Sebastiã fut colonel d'vne legion sous Diocletian, & S. Maurice maistre de camp d'vn regiment Thebain suiuit les cruels aigles de ce *Eusеb. Cron.*

Prince, quãd apres l'auoir fidelement seruy en toutes sortes d'occasions, il les fit rigoureusement mourir, & passer tous leurs compagnons au fil de l'espee, sans qu'ils fissent aucune resistance d'effect, ny de parole: sans que les gros boüillons de sang ruisselant comme fõtaines de toutes les parties de leurs corps, dont le sentiment & la veuë peuuent animer les plus lasches, les poussassent à la defense. Ils se contẽtoient d'esteindre de tant de fleuues de sang la flãme ardãnte de la cholere de leur maistre, & de surmõter sa rage obstinee par la seule opposition de la patience Chrestienne. Ainsi Theodore fut long temps general de la gendarmerie de Licinius, & receut constãment le martyre pour recompense de ses seruices: sans plaindre sa fortune, sans reprocher sa fidelité, & sans regretter sa vie, qu'il quitta franchement pour derniere preuue d'obeïssance. Mais quels estoient les chefs de guerre qui menoient les armees de Iulian l'Apostat? Voila Iouinian & Va-

Nicephor.

létian tous deux ſucceſſeurs du pourpre de ſon Empire, qui le ſeruẽt & honorẽt auec tout l'ẽtier reſpect deu à la majeſté Romaine. Iuſques là, que Valentinian tres Catholique ne fit point de ſcrupule de l'accõpagner dãs le tẽple meſmes de Fortune; pourueu qu'il ne participaſt à ſon impieté, pourueu qu'on ne tachaſt, ou ne moüillaſt pas ſeulement ſon manteau d'vne goutte de l'aſperſion de ſon eau luſtrale. C'eſt ainſi qu'Artemius ſe fit touſiours recognoiſtre pour fidele maiſtre de cãp de ſes legions d'Egypte. Quel exemple no⁹ a laiſſé icy S. Martin de Tours? Ne fut-il pas vn des plus braues gendarmes qui endoſſerent harnois, qui combatirẽt iamais ſous les enſeignes prophanes de ce Prince? Ne ſe vantoit-il pas comme on void dans l'hiſtoire de Sulpice ſon diſciple, de donner des premiers aux rencontres & batailles : meſlant franchement toutes choſes en l'obeiſſance de ceſt impie Empereur, fors les myſteres de la Religion, & les prieres Chreſtiennes

Theod. 3. cap. 15.

Ibid. cap. 17.

Cap. Iulianus 11. quæſt. 3.

que luy & ses compagnons faisoient à part ? C'est de ce fidele seruice que les Escriuains de l'Eglise recommandent Terentius, qui cōduisit tāt d'armees en Armenie sous la lieutenance generale de Valens : Ce sont les plus grandes marques d'honneur que receurēt Trajan, Arintheus, Victor & les autres generaux d'armee, qui vesquirēt sous l'Empire de ce Prince heretique obstiné: violent & cruel persecuteur des Catholiques. Ie ne m'arresteray point à descrire, & representer particulieremēt la fidelité du peuple: parce que de soy il n'est presque rien de certain, qu'entant qu'il est gouuerné, retenu & moderé par les autres ordres, sur lesquels il se doit façonner & mirer. Il faut que ce nombre infiny de tāt de diuerses petites estoilles, roulle du bransle & mouuement de la huictiesme sphere : elles n'ont ny cercle, ny train à part. Tous les membres du corps humain, quoy qu'ils facent partie de sa cōposition, qu'ils soiēt bastis de mesme matiere, ne desdaignēt pas

Theod. 4. cap. 28. & 29.

de ſe regler & conduire par la teſte, où la raiſon a planté ſon ſiege auguſte: où l'ame fait reluire toutes ſes plus nobles & principales facultez. L'eſtomach meſme qui alimente & nourriſt la teſte, ne luy refuſe point obeïſſance: & le cœur le plus eſchauffé & plus boüillant modere l'ardeur de ſes eſprits eſmeus, ſous la froideur & prudence du cerueau. Les beſtes brutes les moings capables de raiſon, ſeruẽt icy d'exemple aux peuples: Elles ſuiuent celle de leur eſpece qu'elles ont choiſie pour les conduire. Les gruës ſe laiſſent mener à leurs colonelles: les ſages auettes adorent preſque celle que quelques marques particulieres de nature, que quelques enſeignes de beauté & de reſpect, ont deſtinee pour leur Princeſſe: & dans les plus confuſes formilieres, ce petit peuple meſnager recognoiſt en ſon œconomie quelque forme de cõmandement, & d'Empire. Entre les hõmes les plus bas d'eſprit & plus miſerables; les plus foibles diſcours de la raiſon doiuent au moins gaigner ceſt

aduantage, que le ſeul ſentiment & inclination naturelle obtiennent parmy les animaux irraiſõnables. Car le peuple le plus hebeté, ne peút-il pas bien iuger & recognoiſtre par les iſſuës meſmes, & la fin de toutes actions, que ceux qui ſont mieux & pl⁹ illuſtremẽt nez, les plus diſciplinez & plus polis de bonnes mœurs, les mieux inſtituez en la vertu & bonnes lettres, que Dieu & les ſages loix de l'eſtat veulẽt qu'ils reſpectent, & craignent pour Magiſtrats & ſuperieurs : qui ont mille fois plus d'intereſt qu'eux tous en la conſeruation d'vn Royaume; doiuẽt eſtre plus capables du maniement de la choſe publique, & auoir plus acquis d'experience & de prudence pour l'accroiſtre glorieuſement, & pour la faire durer ſainement en ſa force & grandeur anciẽne, que des perſonnes viles, baſſes, & ignorantes, non exercees aux grandes affaires? Que des miſerables fils de la terre, eſclos & eſleuez cõme potirons de la roſee d'vne nuict? Hé quelle intelligence d'affaires d'Eſtat

ny de religion, peuuẽt auoir des gens ſi mal nez, ſi mal nourris & inſtituez; attachez & collez ſans fin à vne beſogne mecanique; nez ſeulement pour ſeruir? Quelle conduite certaine, quel deſſein aſſeuré peut-on remarquer és turbulẽtes actiõs d'vne populace, qui ne medite & ne peſe rien: qui vit touſiours en fieure; qui ne fait riẽ que d'ardeur & de boutade; où le pl⁹ chetif cõme plus inſolent ſe preſente touſiours pour chef? Le peuple n'eſt de ſoy rien de certain ny d'egal. C'eſt vn chaos, vne confuſion douteuſe & irreſoluë, qui de ſon naturel n'a lumiere, regle ny meſure; penchant à toutes ſortes de conſeils, & d'aduis. C'eſt cõme vne matiere premiere, groſſiere & mal polie; ſuſceptible, & capable de toutes formes; accommodee & diſpoſee à toutes ſortes de figures. C'eſt de l'argille rude, eſclatant, & ſablonneux: maniable ſeulement par la peine, & la dexterité d'vn bõ ouurier. Car encor' que le peuple deuiẽne par fois agard, farouſche, meſcognoiſsãt, & mal-aiſé

à tenir cõme vn cheual trop à ſon aiſe: il ſe dompte toutesfois par l'adreſſe, la bride & l'eſperon; & ne ſ'eſchappe iamais ſi loin qu'en fin il ne recognoiſſe ſon maiſtre, ſi on met peine à le regagner & rauoir. Son incertitude le rameine, comme elle l'emporte & le perd. Il ſuit le premier qui le pouſſe, ſans regarder l'ordre, ny la fin de ſes actions; ſans rien meſurer que par l'euenement & le ſuccez: ſe repentant auſſi facilement, comme facilement il peche. Vous diriez que c'eſt vne terre grace & fertile qui attend le labourage, les ſemences, & la culture, telle qu'on la luy voudra donner. Que c'eſt cõme vne table d'attente qui receura toutes inſcriptions. Vne carte raſe & blãche qui admettra tous pourtraits, qui boira indifferemment toutes couleurs. Il reſſemble à vne nauire, qui de ſoy ſans le maſt, les cordages, & les voiles, deſtituee de la conduite d'vn ſage pilote, n'a but, ny route que la fortune. En fin puis qu'il le faut dire, il eſt encore moins certain que tout cela. Il

reſſemble

ressemble aux vagues mesmes, enflees & esmeuës de toutes sortes d'orages, & aux nuees suspendues & balancees en l'air, que les vents entrepoussent à leur plaisir : & que le moindre rayon d'vn Soleil chaleureux peut escarter, & dissoudre. Car quoy que les peuples s'assemblent, se mutinent, & esleuent de faction ; si le Magistrat retient encore son authorité entiere, ou ne leur dõne point la fausse lumiere d'vn mauuais exemple, comme il a fait en tant de lieux de ce Royaume ; ils se rompent & dissipent, se remettent, & rangent en ordre à sa venuë, à l'esclair brillant de son pourpre, & à la saincte lueur de ses enseignes ; tout ainsi que les flots les plus esmeus & plus courroucez s'accoisent aux premiers rayõs du feu d'vn sainct Herme, ou à la paisible lumiere des Iumeaux. C'est bien vne parole aussi veritable que cõmune, que iamais peuple ne fut guiere bon. Toutesfois le peuple de France a esté tousiours des meilleurs, des plus fideles & affectiõnez à ses Roys : & ne

se fust iamais tiré de soy-mesme hors de ce train ordinaire & naturel de fidelité, s'il n'en eust esté desbauché & destracqué par tãt de mauuais artifices. Que si le Magistrat eust esté assez fort, si la vigueur de son authorité n'eust esté si flestrie & raualee, si les diuers malheurs du changement de ce siecle luy eussẽt laissé la function de sa charge libre, si on eust tousiours peu loger des gẽs de bien en ces sainctes places, voüees & cõsacrees à la probité & à la vertu; si quelques vns des Magistrats mesmes n'eussent leué les clefs de ces estangs, & ouuert la bouche à ces escluses, le peuple ne se fust iamais laissé emporter si furieusemẽt, ni si loin hors de son deuoir. On l'eust retenu sous la reuerence du Prince, par la bride & les resnes de nos loix, que la rouilleure & corruption de tant de longs abus auoiẽt rongees, & pourries. Si la Iustice eust esté respectee & recogneue, elle eust peu faire respecter & recognoistre le Roy. Qu'vn peuple soit aussi fort, aussi grãd & fascheux qu'on vou-

dra, qu'il se trouue trop à son aise; que les plaisirs, les biens & les richesses l'aueuglēt, ou luy facent mescognoistre & oublier sa cōdition; on l'a tousiours bien ramené & rangé à la raison, en des estats aussi puissans & superbes, mais mieux policez : où le Magistrat gardoit sainemēt & fermemēt le rang de sa dignité, sans la ployer sous la faueur, ny sous la crainte. C'estoit l'ancienne gloire des Spartains, de se vanter qu'vn seul homme deputé de leur ville, donnoit seurement & paisiblement la loy à tout le peuple de la Grece, auec vne simple baguette en main. Aussi les Magistrats sont proprement, & principalement destinez pour faire obeïr les Roys. La force & les armes peuuent bransler & changer, ou tourner du costé des tyrans ; mais non iamais les loix immuables, qui ne peuuent changer de nature, de visage, ny de face, que par la mutation & perte entiere de tout l'Estat. En vn temps dissolu & troublé, l'vsurpateur pourra estre suiuy & assisté d'autāt de soldats

que le Prince legitime : mais Dieu ne ſe trouuera iamais de ſon coſté deſtitué de ſa Iuſtice. Que ſ'il n'y va que de la force, ſi la ſeule force l'emporte, ſi les affaires d'vn Roiaume ne ſe doiuẽt vuider ny deſmeſler qu'à coups d'eſpee, il ne faudroit donc plus parler en tout des ſainctes loix de l'Eſtat, de l'ordre certain des ſucceſſions, ny de la legitime deſcẽte des Princes : puis que les ſeuls eſclairs des armes pourroient offuſquer, & esbloüir la lumiere eternelle de ces ſacrez, & glorieux tiltres. Qui pourroit auoir la force en main feroit aſuanoüir tous ces droits les plus vigoureux & plus puiſſans: & dementãt ſa condition, ſe dire Roy cõme les Roys meſmes. C'eſt dõc au magiſtrat en vn Empire ſain, entier, & repoſé de moderer & retenir prudẽment les peuples par les iuſtes liens des loix, & par les ſeueres attaches de la bonne police. La force peut varier & changer, ou ſe trouuer partie cõtre le Prince. Auſſi les Princes feroient bien tort à l'ancien ordre de l'eſtat, & à la ſage

disposition de leur Royaume, de penser que les Magistrats, & la Iustice leur fussent si inutiles, ou peussẽt si peu de chose en l'establissement & conseruation de leurs droits, en la garde & defense de leurs couronnes; que l'asseurance de leur Empire ne fust grauee que sur la pointe de l'espee. Ils ont esté dõnez eux mesmes du Ciel pour rendre la iustice aux peuples. Les premiers chefs du peuple de Dieu ne portoiẽt autre nõ que de Iuges: les Magistrats n'ont esté creez & surrogez par la prudẽce des Roys, que pour administrer la iustice en leur place, comme en leur nom: & c'estoit anciẽnement l'honneur des plus grands Seigneurs de France. Pour ces considerations, la Majesté de nos Roys n'est point pourtraite en armes en la saincte marque, & empraintе venerable de ce sçeau sacré du Royaume, dõt la vertu confirme leurs volõtez, & authorise leurs actions de paix & de guerre; Elle est figuree en la grandeur, & repos du lict de Iustice. Ils ne font iamais re-

luire le Soleil Royal, ny n'estallent leur dignité plus auguste à la veuë de leurs peuples, és plus celebres iournees, & plus fameuses assemblees, qu'en l'ornement du lict de Iustice: & ne sont point sacrez en armes, ny en habit militaire. Voila pourquoy en vn temps calme, où les armes cedent la place & la force aux enseignes du Magistrat, vne compagnie de iustice bien que desarmee, auec le seul pourpre & autres marques de dignité, fait plus respecter & redouter nos Princes, que l'effort plus pressant d'vne armee: & vn Magistrat enuoyé de la part des Cours souueraines, apporte à vne ville plus de terreur, d'estonnement, & de crainte; que le siege rigoureux d'vn puissant exercite, ny le tonnerre d'vn canon. L'estat de Frãce planté sur l'ordre de ceste police, a flory vigoureusement par l'espace d'enuiron douze cens annees, sans que rien l'ait tant cõserué en paix que les Magistrats. Parce que c'est sur eux que le peuple a remis & deposé le

ſoin de ſes affaires, & en qui il a toute creance: ne voyāt que par leurs yeux, comme à trauers la glace d'vn miroir: & ne cognoiſſant qu'apres leurs iugemens, qu'il regarde fixement pour adreſſe cōme eſtoilles. Si biē qu'il ſemble, que toutes choſes non verifiees, & authoriſees de la prudente interuĕtion des Magiſtrats, luy ſoiĕt douteuſes & ſuſpectes. Tout cela doit faire reſſouuenir au peuple qu'en la cōpoſition d'vn Eſtat bien policé & reglé, il ne tient que la place que ſe peut donner la chair en la cimetrie, & aſſemblage d'vn corps humain. Elle eſt bien en plus grande quantité, & ſurpaſſe de poids tout le reſte de la conſtitution de l'hōme. Sa maſſe eſt bien plus groſſe & plus peſante, & ſemble de ſon branſle deuoir emporter tout le corps: mais elle ne ſçauroit ſubſiſter ny ſe tenir debout toute ſeule, & d'elle meſme. Elle ſe lairroit couler & choir mollement de laſcheté, & de foibleſſe, ſi elle n'eſtoit appuyee & ſupportee de la force des os: elle demeureroit

oisiue, morne, & sans mouuement, si les tendõs, les muscles, & les nerfs ne la manioient; elle n'auroit ny resolution ny aduis si elle ne l'empruntoit de la teste: & resteroit sans vigueur & sãs esprits s'ils ne luy estoiẽt enuoyez & inspirez du cœur: qui sont les facultez & rangs naturels que les autres premiers Estats, cõme plus nobles & principaux mẽbres obtiennent si iustement en la structure, & bastiment d'vn grand Royaume. Or soit que le peuple par vne inclination & lumiere naturelle, par la conduite des sages loix de l'Estat, par quelque secrete & interne puissance animee de la vigueur de l'Euangile, & par ce qu'il peut auoir en soy de semence de bien, & de disposition à la vertu, se moulast & reglast sur les pas des autres ordres: il ne pensa iamais en la ieunesse, en la fleur & integrité du Christianisme, à se separer de l'obeissance des Roys, pour la diuersité de Religion & de croyãce. Les premiers Chrestiens de Iudee, se firẽt martyrer des suppli-

ces cruels d'vn nouueau Tyran esleué de leur nation, & produit de leur sang mesme, pour ne vouloir quitter en sa faueur la subiection estrangere des Empereurs Romains, où le courroux de Dieu l'auoit rangé: sous la dition & sceptre desquels la grace & commandement de son fils l'auoient cõfirmé, & estraint de tant de nœuds d'obeissance. Ce sont les claires preuues de ceste fidele patiẽce des peuples, qu'on vit reluire en toutes les violentes persecutions que les Chrestiens souffrirẽt de l'iniustice de l'Empire Romain soubs douze cruels Princes : mesmement en ceste sanglante boucherie de Chrestiens, ouuerte furieusement en la Gaule sous le regne de Marc ; où ils se laisserent boureller à miliers de toutes sortes de tourments, sous les Edicts rigoureux de ces Princes de contraire Religion, sans iamais rejetter, ny secoüer ce ioug si dur, & insupportable. Gregoire de Naziãze depeint au vif en vn particulier ouurage, le deuoir que les peuples sont te-

nus de rendre à leurs Princes ; & tout le peuple d'Edesse ne cuida iamais estre assez à temps pour receuoir le supplice à quoy Valens l'auoit destiné : sans se reuolter, sans contredire, ny contester que pour auoir la premiere pointe du martyre : ce qui se pourroit appuyer & illustrer de la suitte & clarté d'autres exemples. Tous les ordres de l'Estat Romain se sont donc monstrez ainsi constans, & asseurez en la foy des Princes, pendant la premiere purité de l'Eglise : sans que la contrarieté ou difference de Religion les ait tant soit peu desmeus, ny esbrãlez de de ce respect. Ce sont les preceptes de fidelité, qui ont consacré leur memoire à l'honneur & à l'eternité, & le chemin qu'ils ont ouuert & applany à tous les peuples, qui de mesme ardeur de courage voudrõt suiure, & embrasser la foy & charité Chrestienne, dont ces belles lampes ont esté si viuemẽt esprises & enflammees ; pour esclairer à iamais de leur vertu, les ombrages des diuerses & douteuses

Socat. 4. cap 14.

actions de leur ſemence. Toutesfois, parce que l'Egliſe n'auoit encores oſé frapper les Princes des coups mortels de ſon eſpee, ny entamer leur Majeſté inuiolable des traits eſpouuentables de ces cenſures : lors qu'on a penſé que les Roys auoient receu quelque pointe de la liberté de ce glaiue, leur Eſtat ſ'eſt-il reſſenty des bleſſeures de leur ame ? l'Empire a-il languy des douleurs, & de la maladie de leur eſprit? Le pourpre eſclatãt de leur manteau Royal, a-il paſly de la peur de ces horreurs eternelles ? les agitations de ces foudres ſi celeſtes, ont-elles fait chanceler leurs terres? L'Empire Romain ne nous a non plus laiſſé ces exemples de perfidie, & infidelité enuers les Princes qu'on preſume trop legerement auoir eſté excommuniez, que contre les Etniques, Heretiques, & Athees. Car encores que ceſte redoutable cenſure de l'Egliſe ne puiſſe arriuer, ny atteindre iuſques à la perſonne des Roys, que le reſpect de l'image de Dieu ſemble affranchir de

ceste crainte; que tous les premiers Peres,& les anciẽnes Eglises se soient contenues dans les termes innocens de ceste Chrestiẽne modestie, de n'offenser iamais ces majestez sacrees des atteintes horribles d'anatheme, dont la grandeur de leur Estat, & la dignité de leurs personnes les auoit garantis; & que le puissant vol des aigles Romains les eut portez & logez au dessus de toutes ces mauuaises fortunes. Toutesfois on nous a voulu faire accroire que Theodose le Grand, Archadius, & Anastase auoient esté excommuniez. Mais pour cela, vit-on esmouuoir quelque trouble, ou reuolte en leur Empire? N'y garda-on point l'obeissance inuiolee & sacree: & leurs dignitez aussi entieres qu'auparauãt? Quel Prince fut plus aimé ny plus religieusement honoré de toutes les Eglises, que Theodose le Grand? A qui recoururent-elles plus ardãment en toutes leurs plus pressantes afflictiõs? A qui s'adresserẽt-elles plus confidẽment en toutes affaires volontaires?

A qui ſeruirent les Papes auec plus d'humilité & d'honneur qu'à Archadius? A qui eſcriuirent-ils iamais auec plus de reſpect, & de declaratiõ & apparence de ſubiection? Quel trouble vit-on naiſtre en l'Eſtat d'Anaſtaſe, produit de la racine ſterile, & ſauuage de ces cenſures extraordinaires & nouuelles, trop irreuerẽment cõtrouuees contre les Princes? Il faut conſentir icy auec moy; & confeſſer que ces conjurations contre les Princes n'ont eſté iamais propoſees, ny miſes en auãt, que par ceux qui ſe sõt voulu faire voye par ceſte fanatique terreur à trauers de l'ignorãce & ſtupidité des peuples. Qu'elles n'ont eſté exercees que pour rauir par ce ſuperſtitieux artifice les ſceptres & couronnes des Empires; lors qu'on a trouué la diſcipline trop molle, & relaſchee: les loix ciuiles corrompues, abatues, & giſantes par terre: & la Majeſté des Princes trop raualee par la nonchalance, & les delices. Et toutesfois ce n'auoit pas eſté la ſeule ſageſſe & ſe-

Soſom.8. cap.18.

Euagr. lib.3.

uerité Romaine, qui par les solides liens de leurs rigoureuses sanctions, auoient si longuement & entierement retenue ceste fidelité des peuples, en la vigueur & perfection de l'Empire. Qui monstre clairement que le mal, & le feu de ceste playe si mortelle estoit allumé de l'ambition de quelques esprits trop ardans, & entrepreneurs: & que ceste contagieuse maladie estoit plustost coulee de la corruption de la discipline Ecclesiastique, que de la lascheté & oisiueté des loix ciuiles mal exercees. Autremēt, si ceste saincte reuerēce, & la constance de ceste fidelité n'eust esté attachee que des nœuds de ces admirables cōstitutiōs Romaines, l'obeissāce se fust simplemēt bornee des limites & frōtieres de l'Empire Romain, sans s'estendre, ny gagner plus auant: eust peut estre fait donner la gloire de ceste asseurance de l'Estat, à la prudēce des loix politiques, ou leur imprimer la honte de la decadence & ruïne de l'Empire: & iuger en fin tous ces constants es-

fects de seruice, purs ouurages de l'entendement humain. Mais en ce que ceste fidelité s'est esgalement, & generalement espandue, par tout le monde, qu'elle s'est tousiours trouuee pareille, semblable, & vniforme en toutes nations, quoy que differentes de mœurs & de police, comme diuerses de visages, d'humeurs, & de païs : il faut croire qu'elle a esté principalement esclose & formee de la bouche de ces sacrez trompettes, qui ont publié si purement & simplement la Parole de Dieu par toute la terre. Que ceste diuine loy de respect a esté deliberee & conclue au cõsistoire eternel du Pere celeste, en l'honneur de ses Lieutenants: qu'elle a esté escrite & signee du sang innocẽt de son fils : grauee, & marquee du sceau veritable de l'ardente charité de son esprit, & liee des attaches de nostre Religion, pour estre apres portee vniuersellement par tout le monde sur les aisles eternelles de l'Euangile. Qu'on iette les yeux de tous costez; on trouuera que ceste fi-

delité Chrestiéne & Catholique, fondee sur nostre croyance, comme marque & enseigne indubitable du Christianisme, a laissé des traces ineffaçables de sa vertu, dans les ames de tous les peuples. Car les Chrestiens de la Gaule porterent longuement le sceptre de Clouis, encore que ce Prince fust profondement enseuely dans la nuict du Paganisme & des superstitiõs Etniques, sous les ombres desquelles il auoit esté esleué & nourry aueuglement. Et leurs prieres non leurs armes le donnerent en fin à l'Eglise, où il entra sans violence ny contrainte: victorieux, triomphant, & chargé des despoüilles de ses ennemis, par la seule porte de la cognoissance de tant de glorieuses victoires, qu'il iugea ne pouuoir sortir que de la main de Dieu, & des vœux religieux de ses subiects Chrestiens, & fideles. Les François mesmes seruirent longuement d'vne foy entiere le Roy Chilperic, qui d'vne horrible, & plus que sauuage heresie, confondant & embroüillant les

Gregor. Turonens.

Turonens. 5. cap. 44

personnes,

personnes, & relations distinctes de la saincte Trinité, réuersant tous les fondements de nostre Religion, pesle-mesloit le Pere, le Fils, & le S. Esprit en vne mesme personne: qui en tout le reste de sa vie se portoit fort irreligieusement, grand & violent persecuteur des Eglises de Tours, de Poictiers, & de Limoges. Quoy Brunehaut? N'estoit-elle pas Arrienne? Et pour cela Sainct Gregoire ne laissa pas de luy escrire auec tout respect & honneur; de l'exhorter à la sage conduite du Royaume, de l'eschauffer à embrasser & aduancer les affaires de l'Eglise. Animãt les François à la mesme fidelité, dont on auoit veu auant son aage, le Languedoc, & vne grande partie d'Aquitaine tendre doucement le col sous la dominatiõ de Theodoric Roy des Gots, grand sectateur de l'heresie Arrienne? Quelques vns ont autresfois pensé, que contre l'honneur & la crainte des diademes, contre la continence & reuerence Chrestienne, & contre la modestie naturelle des Fran-

Idem. 4. cap. 47.

Turonens.

Vsperg. çois, Sainct Germain auoit osé excommunier Aribert: & que Theodobert & Clotaire auoient senty les aigres pointes des censures de Nicetius. On a veu souuent les Papes mesmes leuer le bras pour foudroyer de la tempeste des plus furieux anathemes, Philippes 1. Philippes Auguste, Philippes le Bel, Charles 6. & Loys 12. Mais iamais nos Peres ne penserent à quitter le seruice de ces Princes, ou à bransler & chanceler tant soit peu au deuoir de leur obeissance: ny pour la crainte de la cõscience, ny pour la haine de leurs mœurs, ny pour l'horreur de l'excõmunication. Ils protestoient tousiours hautement de vouloir viure & mourir fideles à leurs Princes, de ne pouuoir releuer, ny tenir leurs biẽs & leurs vies que de leurs Roys naturels: & se vantoient que rien du monde, non pas les coups plus enuieux de la fortune, non pas les traits iniurieux du Ciel, qu'on feignoit d'attirer à leur estonnement & ruïne, ne pourroient fleschir & corrompre leurs con-

Turonens. in vitis Patr.

Histoires de France.

ſtans eſprits, au nouueau deſir d'vn autre Empire. C'eſt la declaration genereuſe & fidele de tous les Eſtats de France, aſſemblez à Paris ſous les lettres de Philippes le Bel, pour repouſſer & rabattre les fureurs de Boniface 8. Nos peres ont trop prins à cœur la bonne fortune de leurs Princes, & pour en parler franchement auec verité, ont eſté trop bons Chreſtiens, & trop bons François, pour acquerir ce reproche d'infidelité: pour en tacher la memoire de leurs peres, ou en laiſſer couler la lie & la ſoüilleure ſur les teſtes de leurs neueux. Ces pommes de diſcorde, ces ſemences de reuolte ne trouuerent iamais champ, ny racine en France. Tous ces feux violens de diuiſion nous ont eſté ſoufflez, & enuoyez de pais eſtrãgers. Ces exemples de deſobeiſſance nous ont eſté apportez comme fruicts ſauuages, & aubains; eſclos & pouſſez des vents peſtilens d'Italie, & d'Eſpagne. Mais pourquoy? Car ces deux prouinces qui nous ſeparẽt, & diuiſent ſi cruelle-

ment des glaiues de leurs factions, qui corrõpent, & infectent l'air de ce salubre Royaume de la cõtagion de leurs mœurs, ont longuemẽt adoré le pourpre des Rois heretiques, & leur ont rẽdue vne deuotieuse obeissance. Pense-on qu'on ne se ressouuienne plus, qu'apres la grãde inondation de l'Empire, par les rauages & desbordemẽs de tant de peuples nouueaux & estrangers, l'Italie vesquit soixante dix ans sous le sceptre des Roys Gots, tous Arriens formez, & obstinez? Que les Archeuesques de Rome depuis Innocent 1. iusques au pontificat de Siluerius, leur representerent tous les effects qu'on peut attendre d'vne fidele seruitude? Qu'ils prindrent leurs promotions & cõfirmations de leurs mains, selon les loix que les Herules auoient auparauant prescrites & donnees aux peres Romains, & à leur priere? Ils demanderent pleins d'humble affection à Atalaric, que tous les Euesques de son Royaume ne receussent l'institution, & caractere que de l'authorité de leur

Theodor. lector. 2. Collect.

ſiege. Iean 2. & Agapit furent Ambaſſadeurs ordinaires, & entremetteurs des plus grandes affaires de ceſte monarchie Gotique : Et les Eueſques de Rauenne affecterent ſouuent auec contẽtion & enuie de ſe faire employer en meſmes charges. Depuis, les Lõbards rauiſſant l'Italie à Iuſtin 2. par les pratiques de Narſes, outré du deſpit & meſpris de ſa condition, ſuccederent à l'Eſtat des Gots, ſous la conduite & les armes d'Alboin : remarqué au reſte pour ſi grand idolatre, qu'il adora publiquement deux Dieux, vn bon, & vn mauuais. Beaucoup d'autres Roys de ſa nation ne furent pas plus gens de bien ; & firent vne ſi claire & ouuerte profeſſiõ d'hereſie, que Rothaire eſtablit par tout deux confeſſions, & fit ouurir egalement deux Egliſes, l'vne Orthodoxe, & l'autre Arrienne. Iean 3. ne laiſſa pas pour ce ſubiect de l'honorer & aſſiſter fidelement : & l'Italie ſans manquer de deuoir, ny de ſeruice, fut ainſi commandee des ſceptres heretiques

Platin. in Iohan. 2. & Agapit. Simoneta.

Paul. Diac.

Paul. Diacon. de geſt. Lõgobard. 4. cap. 15. Sabell.

iuſques au temps de Sainct Gregoire. De qui la lumiere & la doctrine, tirant ce peuple aueugle & deſuoyé hors des erreurs & tenebres de mort, le ramena dans le droit chemin de la vraye & vnique Religiõ Catholique. Que reſpondra icy ceſte Eſpagne audacieuſe & turbulente, qui remue & esbranle par tant de ſortes d'artifices tous les Eſtats de la Chreſtienté; qui trouble le Chriſtianiſme meſme de tãt de nouueaux abus: qui veut accabler la Religion ſous le poids de tant d'herreurs ambitieuſes, fardees de ſa naturelle hypocriſie? N'a-elle pas eſté ſubiecte aux Roys Vãdales cruels heretiques, comme Gonderic? N'a-elle pas rendu pleine & paiſible obeiſſance à vne longue ſuitte de Roys Gots Arriens, cõme Sigeric, Vallia, Theodoric 2. Thoriſmond, Amalaric, Giſalaric, Theuda, & Ricarede? Ces princes tous gaſtez & pourris d'hereſie, n'ont-ils pas mandé & aſſemblé les Cõciles, manié & traicté de leurs impures mains hors de contradiction &

Sabell.

resistãce toutes les affaires de l'Eglise, & les celestes mysteres des Chrestiés: sans que la Religion en ait receu ny tache ny offense, non plus que les beaux rayons du Soleil qui passent à trauers des lieux corrompus, & reposent sur la bouë la plus sale, sans en rapporter l'infection ny la soüilleure? Il est certain qu'encore que beaucoup de belles & viues lampes de la Religion Catholique, esclairassent en leurs Eglises, ils ne dessillerent iamais les yeux, agrauez d'vn si profond sommeil d'erreur, qu'au temps du troisiesme Concile de Tolede: où Recarede, & tous les Gots esueillez de ce somme mortel par la clarté de nos exemples, despoüillerent & abiurerent l'Arrianisme d'vne confession publique, & celebre. Depuis Resecute broncha en leur vieille, & presque naturelle heresie; & l'Emugilde plus cruel, en faueur de sa superstition affligea outrageusement les Eglises Catholiques; sans que Leandre Euesque de Seuille, ny ses autres subiects

Cõcil. Tolet. 3. Tom. 2. Concil.

Sabell.

de toute condition, rõpissent la fidelité dont leur conscience les lioit si estroitemẽt à son Empire. Ie m'estonne cõment l'ambition desbordee de ce superbe Castillan, public ennemy de to⁹ les Princes, ose ainsi soliciter & tenter en tant de façons la chaste foy des peuples Chrestiens? Cõme il destourne si loin sa veuë des seueres peines, dont les Cõciles de sa nation ont tãt cõbatu la perfidie. Cõme il peche si insolemment cõtre la foy de son Eglise? Mais quelle foy, & quelle Religiõ a-il, que pour la mõstre? S'il estoit touché de quelque legere atteinte de pieté, s'il portoit quelque qualité, ou sentimẽt cõuenable au nõ de Catholique, s'il logeoit en son ame la moindre apprehẽsion de la crainte de Dieu, s'il honoroit & respectoit tant soit peu les sainctes censures de l'Eglise, de la feinte reuerence desquelles il pense sourdement sapper, & renuerser tous les Estats, pour bastir & esleuer de leurs ruïnes vne tyrannie vniuerselle de tous les Chrestiens: Ne sçauroit-il

pas

pas pour les droits de ſon ſceptre meſme, & l'aſſeurãce de ſa couronne, que comme l'Eſpagne a eſté fort infidele & legere, il n'y a prouince au monde où la fidelité & l'obeiſſance ayent eſté attachees, & liees de plus ſeueres & fortes cheſnes? Le cinquieſme Concile de Tolede excommunie les ſubiects deſobeiſſans: & le ſixieſme anime & excite d'honneur, confirme, & affermit de grace, & de merite, la fidelité & perſeuerance: & foudroye des poinctes acerees d'anatheme la deſloyauté & rebellion. D'vne pareille iuſtice, le ſeptieſme Concile de Tolede deſtitue, & depoſe les gens d'Egliſe infideles au Prince, priue les ſubiects rebelles des commoditez du bien temporel, les deſpoüille de tous honneurs: & ſepare de la bonne grace de l'Egliſe les clercs, & les laiz qui remueront quelque choſe contre le ſeruice des Roys. Declarãt par vn decret expres, que ce n'eſt aux Eueſques à cõmãder à ces hautes Majeſtez, qu'il n'en faut approcher qu'auec reueren-

Can. 5. & 18. Concil. 6. Tolet. Tom. 2. Concil.

Can. 1. Concil. 7. Tolet.

Can.1. & seqq. Conc. 8. Tollet. Tom 2. Concil.

ce, & prieres. Le huictiesme passe plus auant, & ordõne d'obeïr au Roy quel qu'il soit : d'autant que ce respect & ceste foy, regardent plus droitement l'Estat & la dignité du Prince, que sa personne. Et le douziesme, noüant & serrant la subiection coulante de ce peuple, de toutes sortes d'obligations & de liens, accable d'imprecations rigoureuses & mortelles, tous ceux qui oseront seulement ouurir la bouche pour offenser les Roys d'vne parole. L'Espagne ployee par la terreur de ces cẽsures, ou courbee de la naturelle inclination qu'elle a aux impietez, & heresies, porta longuement en patience le commandement des Sarrazins. Et puis, fideles, on vous dresse icy comme des contrebateries, on pointe les censures contre les censures, on oppose la foy à la foy, on bande l'Eglise contre l'Eglise? A qui croirez-vous maintenãt? Vous arresterez vous plustost à vne particuliere doctrine d'ambitiõ, aux impostures des bouches mercenaires d'Espagne, qui

Tom. 3. Concil.

Paul. Diac. Sabell.

vous annoncent vne Theologie ar-
mee, toute ruisselante de sang, toute
tachee de meurtres, toute marquee de
vos ruïnes, qu'à la pure & innocente
parole de Dieu, qu'à la foy vniuerselle
de toute l'Eglise, que vo⁹ trouuez cō-
forme & pareille par tout le monde,
que vous contemplez si viue & esclai-
rante sur les autels mesmes de vos en-
nemis? Ne voyez-vous pas cōme ils
s'embroüillent & enlacent eux-mes-
mes, de tous les lacqs de ces censures
qu'ils auoient tendues à vostre sain-
cte fidelité? Vous auez tesmoigné
vostre foy par tant de preuues, vous
auez declaré vostre deuoir par tant
de nobles seruices, au hazard de vos
biens & de vos vies; qu'on ne doit ia-
mais craindre, que toutes ces vaines
terreurs vous puissent destourner des
pas reglez de ce chemin, que vos pe-
res vous ont si sagement frayé, & où
vous auez marché si lōguemēt plains
de fidelité & d'asseurance. Mais vous,
qui faisiez autresfois partie de ceste fi-
dele France: nos anciens amis & nos

freres, qui vous voulez ainsi perdre ensemble ce nom d'honneur, dans les destours & les cernes de ces magies estrangeres : sentez-vous encore vos esprits enchantez, & endormis des assopissements de ces diuerses illusions? Retiendrez-vous tousiours ces bandeaux d'ignorance & de malice, qui vous sillẽt les yeux sur le bord de vostre ruïne? Vous ietterez-vous à corps perdu dans ces desesperez & effroyables precipices? Faut-il apporter encore icy d'autres flãbeaux, pour chasser ces feintes ombres qui attachẽt & fermẽt si pesammẽt vos paupieres: pour vous esclairer plus viuement en la fausse nuict de tous ces foibles sortileges? Faut-il bien mẽdier en vostre faueur de la fidelité par tout le monde? N'y sçauriez-vous plus voir qu'à trauers le cristal de la claire foy de tous les peuples? Ne vous sçauriez-vous releuer de dessous ce poids de legereté, si toutes les nations ne vous venoient donner la main? Vous n'espereriez donc point de guerison, si on n'alloit

recercher, & cueillir ces herbes salutaires pour vostre medecine, en tant de iardins estrangers? Vous ne sçauriez rassagir si on n'alloit quester ainsi bien loin de l'hellebore? Vous ne pourriez plus redresser vostre foy sans l'appuyer de l'exemple des autres peuples? Que l'vniuerselle fidelité de l'Eglise vous seruant de fanal en la nuict de ceste confuse tempeste, & au dernier peril de ce naufrage, vous rameine donc à l'obeissance; & vous rende sainement au port asseuré d'vne paix. Car si vous flattez tant vostre mal, si vous desirez de satisfaire si plainement à ceste ignorance volontaire; l'Allemagne vous apprendra qu'elle a honoré beaucoup de Princes Gentils, & Heretiques, sans changer ny affoiblir le deuoir de sa subiection. Et pour l'Estat de ces courageux Empereurs à qui on a si souuent attenté de declarer l'anatheme, pour vne nouuelle & feinte marque d'erreur, forgee malicieusement contre l'honneur & l'auctorité des droicts Royaux, contre la

ſainčte faculté des inueſtitures, &pro-
motions des Eueſques, appellee d'vn
Vſpergenſ. nom ennemy, l'hereſie Henriciéne: on
Friſing. vit autresfois Henry 3. 4. 5. Federic
Naucler. 1. & 2. Conrad, Otton 4. Loys de Ba-
Auentin. uiere & autres, aſſaillis rudement des
plus furieux traits de ces ambitieuſes
cenſures, ſans que iamais les Egliſes
de leurs Empires ployaſſent, ny fle-
chiſſent laſchement en leur Chreſtien-
ne obeiſſance. Au contraire, les Car-
Auentin. dinaux comme Benno, & preſque
Naucler. tous les Eueſques Allemans, à l'imita-
Vſperg. tion de Guillaume d'Vtrecht, de Val-
dramus de Nuremberg, des Arche-
ueſques de Cologne, & de Majence,
entreprindrent courageuſement leur
deffenſe; ſe banderent contre ceſte
dangereuſe faction, & la condamne-
rent en plain Concile. Arreſtãt par les
fideles decrets de beaucoup de ſain-
ctes aſſemblees, qu'il falloit obeïr aux
Princes quels qu'ils fuſsẽt, ſans entrer
au iugement de leurs conſciences. Le
Moine Sigibert, appella ceſte façon
de reuolte, vne vraye & qualifiee he-

tesie : & le miserable Rodolphe esle-
ué par les vagues de ces tempestes &
troubles d'Allemagne, dans les nuës
d'vne confuse ambition de l'Empire, *Vsperg.*
en l'injure de Henry 3. mourant le bras
couppé d'vne playe receuë en la rou-
te & perte signalee d'vne cruelle ba-
taille, s'escria hautement en la face des
restes de son armee deschiree, qu'il a-
uoit iustemēt perdu la desloyale main
qui auoit osé tirer l'espee contre son
Prince legitime. Ainsi l'Angleterre,
& l'Escosse ont seruy des Roys infide- *Polidor.*
les de diuerses nations : & conserué *Boet.*
l'obeissance à beaucoup de Prin-
ces, sur qui les Papes auoient desco-
ché, & deschargé toute la rigueur &
la tempeste des anathemes. L'Arra-
gon ne rompit point pour la dou-
leur de ces playes, & l'effroy de ces
terreurs, la iuste foy qui l'obligeoit à
la subiection du Roy Pierre : La Po-
longne ne se monstra iamais eston-
nee, ny esmeuë, des horreurs de ces
censures, publiees par l'Archeuesque *Cromer.*
de Gnesné contre l'authorité du Roy *lib.10.*

Sax. Grămatic. Henry : Le Danemarck a fidelement *Grantz. in Metropol.* porté le ioug de Suenno & de Gormo : la Saxe a obey franchement à Mistaue & Vdon Roys des Vandales : la Holsace a ployé constãment sous la domination violẽte de Godescalc : les *Sosom. 2. cap. 8. & 9.* Eglises de Perse se sont portees tres- *Socrat. 7. cap. 8.* humbles & deuotieuses enuers leurs *Euagr.* Princes, comme Sapores, Isdegerde & *Nicephor.* Cosroës : Et les Empereurs Romains Catholiques ont escrit d'vne plume affectionnee à ces barbares, pour la paix & soulagement de ces pauures Chrestiens, modestes & fideles. Que diray-ie dauantage ? Les Catholiques d'Affrique n'esbranlerent iamais les sceptres des Roys Vandales, quoy *Victor. Vticens. de perseq. Vandal.* qu'heretiques & tyrans. Leurs saincts Euesques, comme Eugene de Carthage, Felix Abiritain, Cyprian Vinzibirense, Mãsuetus, Germanus, Fusculus, Hortulanus, Florentinianus, & autres graues personnages dont la fidele memoire est cõsacree à l'eternité par Victor Euesque d'Vtique, contindrent tousiours en deuoir les subiects de ces

Princes,

Princes, bien que foulez & opprimez en mille façons ſous les ruïnes de la Religion : ſans que iamais vn ſeul homme de toutes leurs Egliſes oſaſt leuer la teſte, pour la tirer de deſſous le faix d'vne ſi violente ſeruitude. Ces fideles & ſages Chreſtiẽs, auſſi paſſionnez & ialoux du bien & aduancement de noſtre foy, qu'autre peuple qui ait porté les marques du Chriſtianiſme, penſoient ſi peu bleſſer leurs conſciences du ſeruice des Roys Vãdales, qu'ils importunerent mille fois Genſeric, lauerẽt ſes pieds ſuperbes de mille ruiſſeaux de larmes pour les attendrir & amolir à la miſericorde: & taſcherent à gaigner & ployer ſon eſprit obſtiné par toutes ſortes de vœux & de ſeruices, pour obtenir de luy qu'il les laiſſaſt en repos & en ſeureté ſous ſon obeiſſance, prier Dieu pour ſa ſanté & le bon-heur de ſa fortune, ſans vaguer plus longuement eſcartez par les deſerts cõme pauures beſtes ſauuages. Ils le preſſerent d'vne infinité de gemiſſements & de ſouſpirs, de leur accorder

& permettre seulement pour toute re-
Idem lib. 1. sidence vn chetif & sterile coin de ter-
re sur le bord Maxilitain : pour y pas-
ser le reste de leurs miserables iours,
sous les fascheuses & cruelles loix de
son regne. L'Empereur Valentinian
Idem lib. 3. & 4. luy en fit vne instante priere: & Zenon
en escriuit de bonne ancre au rigou-
reux Huneric. Car ces monstres d'Af-
frique, affligerent si cruellement les
Catholiques, que Transimōd leur in-
terdit sur peine de la vie, l'exercice de
nostre Religion: & fit bannir de l'iniu-
stice & impetuosité d'vn seul Edict en-
Paul. Diac. in Anast. uiron deux cens vingt Euesques, qu'il
fit transporter en Sardaigne au temps
du Pape Symachus. Mais Eugene E-
uesque de Carthage ayant appaisé, a-
doucy, & s'il se peut dire ayant vaincu
Gontamond par sa patience & sain-
cteté, & par tant de diuerses merueil-
les de sa vie: fit reuoquer d'exil les Or-
thodoxes, & ouurir de nouueau les
Eglises Catholiques, qui rendirent à
ce Prince vne subiection constante &
fidele. En fin on void encore aujour-

d'huy beaucoup de Chrestiés de toutes conditions, resider en Ierusalem sous l'obeissance du grand Seigneur, sans violer la dignité de son Estat, sans troubler ny esmouuoir en rien ce grãd & croissant Empire, le fleau cruel de la Religion, & l'ennemy iuré du Christianisme. Si ceste perfection de la fidelité Chrestienne s'est ainsi rencontree bien esgale, & semblable en toutes sortes de nations, si elle s'est trouuee saine & entiere dans les playes de tant d'Empires, si on l'a admiree coye & paisible par tout le monde entre les flots esmeus de tant de diuerses persecutions, & dans les contentions plus violentes de la diuersité de Religion, & de croyance, elle doit obtenir beaucoup plus seure place dans les ames des François, dont rien du monde ne la sçauroit arracher, sans la ruïne & renuersemẽt de l'Estat; pour estre partie de sa substance, & vne qualité essentielle, & inseparable de ceste noble nation, produite & accreuë d'vne longue semence de loyauté, premiere &

ancienne gloire de la France. C'est pourquoy le suject d'obeissance seroit vne bien maigre & legere occasion, & vne trop injuste & rigoureuse cause pour nous faire perdre la communion des Chrestiens, & nous chasser si rudement hors du giron de l'Eglise: puis que ceste obeissance est la purité mesme du Christianisme, la foy generale de toute l'Eglise, l'exemple honorable de nos peres, la belle leçon de toutes les Eglises, & l'eschole publique & ouuerte de la vertu de tous les peuples. D'ailleurs, nous sommes en trop bon nombre, pour nous oser abysmer si temerairement dans les gouffres de ces censures. L'extermination de tant de Chrestiens & Catholiques feroit vne trop grãde playe à l'Eglise, & apporteroit trop de douleur & de ruïne à la Chrestiẽté, si on laschoit ainsi la bride cõtre nous à toutes ces passions estrangeres. Nous faisons vne bõne partie de l'Eglise, de grandeur & de nõbre, comme d'authorité & de vertu: & ceux qui nous voudroient mettre si legeremẽt

hors de l'Eglise s'y trouueroient bien tost seuls, ou peu & mal accompagnez, quand nous en serions vne fois sortis. Le danger commun de beaucoup de personnes qui courent mesme fortune, est extremement considerable en la police de la Religion, comme en l'ordre & constitution des Royaumes. Le nombre des pecheurs fit que sainct Paul n'osa retrancher de ce corps mistique beaucoup de membres pourris & infects : & le Pape Estiéne I. ne s'osa pas retirer de la communion de Sainct Cyprian quand il le vit si bien assisté & suiuy. S. Cyprian auoit enuie de se separer de quelques Euesques, dont il abhorroit & detestoit la contagieuse & scandaleuse façon de viure : mais il se retint sur ses pas, bornez de la crainte d'vn mal si general : & differa quelquefois de rendre la paix à ceux qui estoiét tombez, pour ne pouuoir ranger & flechir à ceste douceur, les fantasies & dures testes de son peuple. Par là S. Augustin desnoüant & desueloppant du

Ep. Paul. ad Corint.

tout les difficultez plus meslees de ce-
ste anciēne question, és discours qu'il
a laissez cōtre les Donatistes, deffend
de tirer iamais le glaiue de l'Eglise
lors qu'il y aura tant soit peu d'indi-
ce & d'apparence de diuision, & de
schisme. Censurons (dit-il) les pechez
que peu de gens reuanchent, & qui
n'ont guiere de garents, pour ne rom-
pre & ne troubler point l'vnité de l'E-
glise. Que si la pluspart des peuples
sont frappez fort auant de quelque
fieure & maladie des ames; il ne nous
reste plus rien que la douleur pour
plaindre leur mal & leur desastre, &
de longs fleuues de pleurs, pour leur
aider à lauer les ordures & les taches
de leurs vices. Les anciens peres n'ont
donc iamais esté d'aduis d'vser d'ex-
communiement contre vne multitu-
de; principalement pour les mœurs.
Qui est tout le mal que l'Espagnol
no^9 ose icy reprocher: parce que cōtre
l'honneur, & l'asseurāce mesme de son
Estat, il forge & fait vn nouueau cri-
me de l'Obeissance. Car pour la foy &

Augustin. contra Donatist.

la Religion, par la grace de Dieu nous la retenons & conseruons entiere, pure, nette, & impollue. Et bië que nous nous deffendions de ces abus, qui à nostre dommage ont coulé des licences de Rome, dans la police de l'Eglise : nous auons iuree la foy Catholique toute pareille & semblable à la Romaine. Par laquelle, comme d'vn iuste niueau & regle certaine, nous mesurons les confessions de nostre croyance : la regardant & obseruant tousiours d'vn œil ferme, comme vne seure boussole, cõme le quadran & le pole de nostre nauigatiõ. Pour auoir planté bien auant ceste constante resolution dans nos ames, de vouloir plustost souffrir toutes choses extremes, que chãger la Religion que nos peres nous ont imprimee de naissance : & d'aimer mieux mille fois perdre la vie, que voir esteindre, ny languir en nos cœurs l'ancien flambeau de nostre foy, dont le Roy mesme a iuré la protection & la deffense. N'estans dõc notez d'heresie, ny suspects d'er-

reur, on ne nous peut escarter ny repousser de l'Eglise, puis que le sainct lien de la foy nous y retient, puis que ce genereux dessein nous y entretient & conserue contre tous les injurieux assauts de l'enuie de nos aduersaires. C'est la foy qui bastit, qui forme, & viuifie l'Eglise. Les Apostres l'appelloient la multitude des croyans: & ce sont les enseignes eternelles, & plus illustres noms d'honneur de tous les premiers Chrestiens. L'Eglise auec beaucoup de proportion & de raison, est comparee par S. Gregoire à vne pomme de grenade bien saine, dont la belle escorce enueloppe, & entourne tous les grains, de mesmes que la foy contient & enferme les peuples Chrestiens en l'Eglise. De sorte que comme il est impossible à tous les entendemens humains, tant que ceste peau reste entiere & non entamee, de faire rien couler hors de la grenade: tous les artifices, ny les violences d'Espagne ne nous sçauroient desrober à l'Eglise, tant que le voile &

Act. 4. & 5.

Euseb.

manteau

manteau ſacré de la foy non deſmembré, non deſchiré nous couurira de ſon aſſeurãce. Toutesfois quand nous ſerions tombez en quelque faute, diſpoſee & ſujecte à quelque coup leger de cenſure, dequoy noſtre innocence nous couure aſſez & nous reuanche, & on ne le peut aduancer ſans calomnie: quãd nous aurions appreſté occaſion à ce mal ſcandaleux, & prouoqué ſur nos ames la rigueur de ceſte iuſtice: voyons l'ordre & la forme des procedures de nos ennemis contre nous! Contemplons vn peu à loiſir la façon, & la meſure qu'on a gardee à nous arracher auec tant de ſang & de douleur hors du ventre de noſtre mere! Certes ie voy tãt de deformitez & defectuoſitez malicieuſes, qui cõme vers ſautellent, & fourmillent dans la pourriture & corruptiõ de ceſte Bulle, que ie feroy trop long, ſi piece à piece ie les vouloy deſmeſler, & choiſir dans ceſte confuſion ſi embroüillee. Ie me contenteray de dire, que ceſte outrageuſe cenſure n'a point eſté ordonnee

en Concile; par ainsi qu'elle ne peut nuire à nos consciences, ny offenser ou tacher nostre reputation. D'autant que par l'authorité de S. Cyprian, les excommunications qui sont de quelque importance & de quelque poids, ou qui frappent quelque grand coup en l'Eglise, ont accoustumé d'estre concertees, resolues, & decernees en plein Concile: lors mesmement qu'on les bande, & les pointe contre la personne & dignité des Euesques, & à la perte & injure de leurs Eglises. C'a esté tousiours la regle, la forme, & l'vsage de la iustice de l'Eglise, selon le tesmoignage de Socrate & Sosomene, dont les premiers des saincts peres Romains n'ont pas mescognu la police. Zephirin l'embrasse auec passion en la premiere lettre qu'il escriuit aux Euesques de Sicile: où il blasme & deterre la temerité, & outrecuidance de ceux qui oseront traiter la cause & accusation d'vn seul Euesque, en plus petite & moins celebre compagnie que de douze de ces confreres: & nie

Cyprian. lib. 1. Epistol. 3.

Socrat. 7. cap 36. Sosom 8. cap. 21.

Tom 1. Concil.

qu'on luy puiſſe denõcer l'excommunication, ſans la prudence & deliberation de pareil nombre de voix & de ſuffrages. Iules 1. & Damaſus ſoubſcriuirent religieuſemẽt à ceſte ſaine opinion: & Gratian en preuue la verité, la conſtance & la practique dans deux queſtions particulieres de ſes diuers recueils & recherches. Tel eſt l'ordre preſcrit & limité par le ſecond Concile de Carthage, dont la ſaincte maturité ſuiuie par le Concile de Tribur en Allemagne, demande pour la cenſure d'vn Eueſque, la preſence du Metropolitain, aſſiſtee & authoriſee de douze de ſes ſuffragants, ou autres Eueſques, aſſemblez en Concile; & deffend d'opiner contre vn ſimple Preſtre en moindre nombre, que de ſix de ces graues Princes des Preſtres. Là où au contraire de ceſt inuiolable deſſeing du S. Eſprit, nos violens ennemis ſans aucune forme ny apparence de Concile, penſoient d'vn ſeul coup de pinceau, & d'vn ſeul trait injurieux de plume rayer & effacer pour iamais de

Epiſtol. 6. Damaſ. Tom. 1. Concil. Cauſ 3. quæſt. 8. Cauſ. 5. quæſt. 4. Conc. Carthagin. 2. cap. 9. Tom. 1. Concil. Conc. Tribur cap. 10. Tom. 3. Concil.

l'eternel liure de vie toute l'Eglise Gallicane, cõposee de la sainctété & grauité de tant d'Euesques, bastie, de la Religion de tant d'Abbez, ornee de la deuotion & purité de tant de Prestres, & autres personnes cõsacrees & voüees au culte de Dieu: paree & reluisante de la foy & fidelité & de tant de miliers d'ames Catholiques, si cherement rachetees du prix incomparable de la mort du fils de Dieu mesme. Ils n'ont pas cõsideré, aueuglez d'ambition & d'enuie, qu'ils renuersoient & fouloient insolẽment les saincts & sages decrets du troisiesme Concile de Carthage, qui empeschent d'accuser seulement vn Euesque ailleurs qu'en plein Concile, & retiennent des rigoureuses attaches, & rudes resnes des anathemes les plus audacieux & plus forts en bouche qui entreprendroient d'excommunier quelqu'vn de ceste haute marque, lors qu'il voudra purger son innocence, ou pendant l'instruction de son procez. Sur ceste prudence le quatriesme Synode de To-

Conc. Carthagin. 3. cap. 7. Tom. I. Concil.

lede ne permet point de depoſer quelqu'vn de ce grand ordre pour aucune faute, ſi ce n'eſt en l'aſſemblee d'vn Concile. Le Concile de Tribur paſſe plus auãt. Il trouue l'interuẽtion d'vn Concile ſi cõuenable & neceſſaire en ces occurrences, & renferme ſi ſeuerement les excõmunications qui regardent les paſteurs de l'Egliſe, qu'il ne leur permet que trois iſſues, & ne les approuue qu'en trois cas. Lors qu'on refuſera de comparoiſtre au Concile, où on aura eſté adiourné pour ſe iuſtifier: ſi on ſ'enfuit auãt le iugement du procez; ou ſi on deſdaigne d'obeír à la deciſion du Cõcile. Il ſemble que les premiers Synodes auoient pourueu à ces deſordres. Car celuy d'Antioche confirmant & appuyant de nouuelle vertu, ce tant renommé Concile de Nice, auoit commencé à lier modeſtement les mains aux chefs & moderateurs des Egliſes, en ces cauſes publiques & celebres: leur interdiſant la reſolution, & concluſion des plus grandes & plus nobles affaires, ſans

Cõcil. Tolet. 4. cap. 27. Tom. 2. Concil.

Cõc. Trib. Tom. 3. Concil.

Cõcil. Antiochen. can. 2.

l'aduis & meure deliberation d'vne ample assẽblee de la prouince. Aussi l'Eglise en sa premiere integrité, & durant sa belle & nette vigueur, ne laissa iamais rien destendre, ny relascher de la force & authorité de ces arrests, si confirmee de verité & d'exemples. S. Paul tombant sur le propos de l'excõmunication d'vn Corinthien, dit que sa condemnation auoit esté proposee, digeree, & conclue en pleine Eglise où s'estoit trouué son esprit: Et Eusebe nous asseure que les modestes Chrestiens d'Asie ne censuroient les heretiques mesmes qu'auec ceste circonspection & prudence. C'est le droit & large chemin que S. Cyprian tesmoigne auoir esté fort frequẽté de son tẽps. Les Euesques Clemẽtianus & Florus ne furent conuaincus que par vn Concile: & Basilides & Martialis furent rejettez de leurs Eglises, & deposez de leurs sieges, par les suffrages presque de tous les Euesques d'Espagne. Nouatian⁹ ne tenoit point de rang plus eminẽt ny plus haut que

D. Paul. 1. ad Corinth.

Euseb. 5. cap. 15. & 16.

Cyprian. epist. 3. & 4. lib. 1.

de ſimple Preſtre en l'Egliſe Romaine auant qu'il euſt entreprins de conjurer ambitieuſement contre la dignité de ſõ naturel Eueſque. Mais pour cela le Pape Cornelius ne ſ'auẽtura point de le iuger qu'en la face ouuerte de l'Egliſe, deſployee au Concile de la prouince : comme il l'aſſeure luy meſme par ſes lettres à Fabius Eueſque d'Antioche. Encores luy fallut-il affermir & conforter ceſte iuſte & meure ſentẽce, de l'authorité de deux Synodes, conuocquez en Antioche & en Affrique. Et quoy Paul Samoſatenſe notoirement corrompu, & deſeſperé de mœurs & de vie, comme de foy: n'eut-il pas le credit d'obtenir deux Conciles, pour eſplucher les plaintes qu'õ faiſoit de luy, & l'ouïr en ſes deffenſes ? Et toutesfois en ceſte cauſe, comme en mocquerie & meſpris des formes eternelles & ſacrees de la diſcipline de l'Egliſe, on auoit reglé & borné le temps de nos monitions de trois en trois iours, pour lãcer & darder au neufieſme le foudre mortel d'a-

Euſeb. 6. cap. 35.

Idem 7. cap. 24.

natheme ſur toute la fidele France. Il arriua, comme l'Egliſe n'eſt iamais ſans l'exercice de quelque faſcherie & trauerſe, que quelques Eueſques Orientaux qui s'eſtoient laiſſez emporter trop curieuſement à la nouueauté de l'hereſie Arrienne, flatant leurs melancoliques fantaſies, & ſ'obſtinant en leurs caprices, nourrirent longuement en leurs ames d'vne ambitieuſe humeur, les racines premieres de ceſte erreur eſtrange & ſauuage; que la ſage main de l'Egliſe ſembloit auoir prudemment arrachee en tant de diuerſes aſſemblees. Mais encore qu'ils en oſaſſent faire profeſſion publique contre l'authorité du ſainct Cõcile de Nice, & que ceſte peſtilente hereſie euſt eſté foudroyee & exterminee par ce Concile ſi celebre, de tous les traits plus forts & plus perçants des effroyables anathemes de l'Egliſe : on ne ſ'aduança iamais pour faire le procez de ces hommes perdus, en vne cauſe ſi cõdamnee, & pour vn crime ſi manifeſte & ſi notoire, que

Soſom. 6. cap. 7.

par

par les voix du Cõcile de Lampſace. *Theodorit. 2. cap. 8.*
Vrſacius, Valens, Theodore, George
Alexãdrin, Baſile d'Ancyre, & autres
gaſtez & empoiſonnez de ce leuain
corrompu, ne furent excommuniez
qu'au Cõcile de Sardique. Photinus *Socrat. 2. cap. 24.*
Eueſque de Syrie fut cẽſuré au Cõci-
le de Sirmie: & pour iuger Auxentius
Eueſque de Milan, on vit ouurir plu-
ſieurs Conciles à Rome, en Gaule, &
en Eſpagne. Ie ne puis aſſez deſteter la
confuſion deſmeſuree, & la deſreglee
façõ de ces cẽſures. Car pour cõuain- *Socrat. 7. cap. 33. & 34.*
cre vn ſeul Neſtorius, outre la grauité
du Concile Alexandrin mandé pour
examiner & decider ſon erreur, il fal-
lut encore conuoquer le Concile ge-
neral d'Epheſe. Et parce que Cirillus
Archeueſque de Ieruſalem, auoit cõ-
mencé à l'excõmunier par les ſuffra-
ges de beaucoup d'Eueſques, ſans ſe
dõner le loiſir d'attendre la venue de *Concil. Epheſin.*
tous les autres peres, attirez de toutes *Tom. 1. Concil.*
les parties du monde pour la tenue
de ceſte importante aſſemblee: Iean
Archeueſque d'Antioche cenſura pu-

bliquemẽt Cirillus meſme, & vn bon nombre d'Eueſques ſignerent apres luy le ſeuere decret de ceſte peine. Il y a donc bien icy dequoy cenſurer, & foudroyer tous ceux, qui ſeuls & ſans Concile ont oſé de leur propre mouuemẽt & authorité particuliere, pour ſatis faire à la paſſiõ ambitieuſe de nos ennemis, pronõcer vn ſcãdaleux anatheme contre toute l'Egliſe Gallicane, ſans cauſe, ſans ſuject, & ſans raiſon! Quelle inconſideration & deſordre? Ignoroit-on que Pelagius & Celeſtius, deux infames heretiques, n'auoient peu eſtre exterminez des bornes de la clemence de l'Egliſe, que par l'entiere & ſolide reſolution du cinquieſme Concile de Carthage: & qu'on leur accorda encores vn nouueau Concile en Orient? Ne ſçauoit-on pas qu'Apiarius ietté en la ſauuegarde & protection de Rome, auoit eſté traitté en plain Concile ſous l'authorité d'Vrbain Eueſque de Cica, & que contre l'honneur & dignité de ceſte graue compagnie, on ne laiſ-

Cõc. Carthagin. 5. Tom. 1. Concil.

Concil. Carthag. 6 Tom. 1. Concil.

ſa pas de debattre, & quereller ſa deſtitution? Que reſpondra-on au trait, & au long ordre de la cauſe d'Eutiches? Ceſt Abbé miſerable auoit eſté conuaincu d'hereſie par deux Conciles tenus à Conſtantinople, quand il impetra pour ſa purgation & deffenſe le deuxieſme Concile d'Epheſe: & ne peut iamais eſtre renuerſé & abatu que par la force de toute l'Egliſe, recueillie, & aſſemblee de tous les coings de la terre, dãs la ville de Calcedone. Rome meſme luy donna vn Concile à part ſous la conduite de Leon I. I'en puis dire autãt de ſon ſectateur Dioſcorus, infecté & diffamé de meſme erreur. Apres auoir ſouffert deux Conciles, il fit reuoir de nouueau ſon procez à Chalcedone: & ceſte ſaincte & celebre trouppe accabla la preſomption d'Eſtienne, Baſſian, & pluſieurs autres, qui n'auoient iamais redouté les cẽſures des plus foibles & moins nõbreuſes aſſemblees. Faut-il pourſuiure, & enfoncer plus auant ce propos? Deuons nous eſclai-

Euagr. 1. cap. 9. & 10. & lib. 2. cap. 2. & 18.

Euagr. Cõc. Chalced. Tom. 2. Concil.

rer de la lumiere d'autres preuues, les tenebres de l'ignorance de nos ennemis, & mettre plus auant en veuë la honte de l'iniure qu'on a voulu attacher au chaste front de nostre France? Faut-il que ceste toille soit ourdie & tissue des trames de toute l'histoire de l'Eglise? Seuere Archeuesque d'Antioche fut iugé par quatre diuers Conciles ordonnez à Constantinople, en Ierusalem, & en Syrie. Pierre Euesque d'Apamee fut adiourné en vn Concile tenu à Cõstantinople: on vit publier de l'authorité de l'Empire vne assemblee bien fameuse à Motuestie, pour proceder contre Theodore precepteur de l'abominable Nestorius: & la sale & noire source de sa doctrine ne fut estouffee auec sa dignité, que par la vertu redoublee du cinquiesme Concile œcumenique. Là mesme, Euagrius, Didimus, Antimus Pierre, & Zooras, sectateurs des ombrages & fureurs de Theodore, furent condamnez comme luy. Où fut excõmunié Machaire d'Antioche auec

Nicephor.

Idem.

Euagr. 4. cap. 37. Balsam. Concil. 5. general. Tom. 2. Concil.

Estienne son disciple, qu'en la grande, celebre, & saincte compagnie du sixiesme Concile vniuersel? Ne fut-ce pas là que Paul Archeuesque de Cõstantinople, Cyrus d'Alexandrie, Sergi⁹, Pyrrus, Pierre, Polichronius, & autres monothelites formez & declarez, sentirent la rigueur spirituelle des peines & contraintes de l'Eglise? Photius ne fit-il pas remettre encor sur le bureau du huictiesme Concile general, sa cause des-ja decise & vuidee par vn Concile Romain, sous l'œil & la presence du Pape Nicolas 1. C'est l'ancienne discipline d'Espagne, où Fragitanus Euesque de Cordouë, fut remis & restably de brauade en la possession de son siege par le Synode de Seuille, pour en auoir esté chassé contre le train, & prudent stile de ces formes. C'est l'ordonnance & l'vsage de l'Angleterre, & de l'Escosse : estallé & pratiqué contre Anselme de Cantabrich, & contre beaucoup d'heretiques iugez és Conciles de Londres. C'est la com-

Concil. 8. gener. Tõ. 3. Concil.

In Concil. Hispal. Tom. 2. Concil.

Polidor.

Polidor. lib. 11.

Cromer. lib. 8.
mune & conforme police de tous les Royaumes, exercee glorieusement en Polongne sous la sagesse de l'Archeuesque de Gnesné, pour la censure de Conrad Duc de Moscouie : roidie, & bandee tant de fois en Allemagne és Conciles de Erphord, de Vvormes, Brixe, & Majence, commandez pour rompre les violences & entreprinses de quelques Legats Romains. Combien que tant de tourmentes & d'orages qui ont si diuersement troublé le calme de l'Eglise, & tant de sortes d'empeschements & de fortunes qui ont entrecoupé son droit fil, & le cours reposé de sa vertu, ioincts à la longue corruption des hommes, eussent fort esbranlee & esmeue la constance de sa discipline, & relasché en beaucoup d'endroits les loix les plus tendues & plus fortes du maniement de ses affaires : qu'on eust entrouuert & rompu en mille endroits les cernes sacrez de ses plus entiers reglemens, & que sa belle police semblast escoulee, euaporee, & presque enfuye par

tant de breches : si est-ce qu'encore que Rome eust ressenty en autres choses beaucoup de mal de ceste contagion de mœurs, elle apporta presque tousiours la sage façon d'vn Concile, en la conclusion de ses censures. Messenius & Vitalis furent excommuniez de cest ordre par Fœlix 2. Acatius & luy deposerent Petrus Mongus auec ceste entiere solemnité, comme on void par l'epistre de Fœlix sur le discours de ce procez. Faute de la ceremonie & authorité d'vn Concile, les Euesques de Dardanie rejetterent de colere l'anatheme que Gelaiz 1. auoit decreté contre Acatius : & ce sainct Innocent 1. conseilloit par vne lettre à Denis Archeuesque d'Antioche, de n'ordonner rien contre les Prestres Donatistes qu'auec l'obseruation de ces formalitez si sainctes, & religieuses. Ceste regle a esté tousiours tenue droite & ferme par ce bon pere S. Gregoire, sans la ployer ny faucer iamais en la rencontre de tant d'accidents, qu'il vit paroistre en son

Platin. in Fœlic. 2.

Epist. Gelas. ad Episcop. Dardan. Tom. 2. Concil.

Lib.1. indict.9. cap.15. Lib.1. indict.5. Epist.32.

siecle sur la diuerse face du monde. Il fit adjourner l'Euesque d'Aquilee, pour comparoir en vn Concile, & pria l'Exarche d'Italie de ne faire vuider le procez de l'Euesque Blandus, qu'auec ceste necessaire maturité. Quand le Pape Theodore pour marque exterieure d'vn iugemẽt irreuocable, comme espouuentable d'estrange saincteté, fortifiant ses decrets de la monstre d'vne nouuelle terreur, signa l'anatheme lasché contre Pyrrus, d'encre meslé & destrampé dans le mysterieux calice du sang de nostre Seigneur Iesus Christ; il auoit fait condamner prealablement les folles erreurs de cest estourdy, par arrest d'vn ample Synode. Martin 1. se retint assez long temps sans oser lancer ses censures contre Paul de Constantinople, iusques à tant qu'il se vist assisté & soustenu de la troupe irreprochable de cent dix Euesques: Et lors que Gregoire 3. voulut de l'effort, & secousse d'vne conquerãte excommunication, arracher la ville de Rome à l'Empereur Leon

Paul. Diacon. lib. 18. rer. Rom.

Platin. Paul. Diacon.

Zonar. Bonfinius.

Iconomache, il la bastit & l'arma en vn Cócile. Les autres peres Romains ont presque tousiours obserué les loix de ceste procedure. Nicolas 1. n'assaillit iamais Theogandus & Gontarius qu'auec ceste façon & asseurance, & ne combatit le Patriarche Photius que de la force & des armes de ces celestes exercites. Gregoire 7. & Paschal 2. meslant & engageant tousiours l'Eglise en leurs querelles, s'efforcerent de bander toute l'ancienne authorité de ces sainctes assemblees contre Henry 3. & 4. Alexandre 3. pensa d'accabler Federic 1. de la grauité du Concile de Clermót: on employa quatre Conciles pour excommunier Henry 5. à Rome, à Capouë & Cologne, l'anatheme de Federic 2. fut ietté & formé dans mesme moule, au Concile general de Lyon: & en la plus violéte ardeur des grandes guerres ouuertes contre les Princes de l'Empire, au fort de tant de troubles qui deschirerent si cruellement la Chrestienté, on couurit tous-

Cap. Theogandus 11. quæst. 3.

Vsperg. Auentin.

Naucler.

jours ces iniuſtes arreſts de colere, du manteau de la prudence de l'Egliſe, en la cenſure de Loys de Bauiere &des autres. L'excommunication de Charles 5. fut teinte au cramoiſi de ceſte couleur : & bien que Paſchal 2. euſt ſouuent iuré la ruïne de l'Eueſque de Florence, il deguiſa ſa vengeance du pur eſprit, & innocence d'vn Cōcile. Auſſi recueillant le fruict du grain qu'ils auoient ſemé, quand il eſt arriué aux Papes d'eſtre tirez en iugement pour reſpondre aux accuſations qu'on leur a intentees, on leur a rendu ce reſpect, contenant touſiours les mains des Iuges Eccleſiaſtiques bien loin de leurs dignitez, ſous les attaches de ceſt ordre. L'Egliſe ne peut permettre qu'on touchaſt aux procez de Marcellin, Sixte 3. & Symmachus, qu'en ſa preſence & en ſa face, eſtallee & ouuerte en plein Concile. Sur les traces de ces exemples, les Roys de Frāce, les Empereurs d'Allemagne & autres Princes, ne ſe ſont iamais tant laiſſé emporter au ſentiment de leurs

Auentin.

Sabellic.

Platin.
Tōm.1.
Concil.

douleurs, & aux viues pointes de beaucoup d'injures, pour haster & precipiter la iustice irritee & eschauffee de vẽgeance, qu'ils n'ayẽt fait proposer leurs plaintes contre Gregoire 7. Paschal 2. Alexandre 3. Boniface 8. & autres, en la majesté du plus grand Cõcile qu'ils ont peu recueillir, auec l'aide & faueur de leurs voisins. Ie ne puis encores ietter les ancres, ny couler si legerement, que ie ne heurte du bord de ce vaisseau à la discipline de la Gaule. C'est là aussi que ie veux chercher le repos. Certes comme ceste belle prouince le cœur du monde, a esté tousiours deliure & franche de toutes sortes de monstres, pour auoir conserué sa santé, & la perfection de sa bõne constitution par vn sage regime, & par les salutaires remedes des frequentes purgations : comme elle s'est monstree la mieux policee & reglee de toutes les parties de la terre, où les loix ont plus vigoureusement flory, où les saincts decrets Ecclesiastiques ont trouué plus de respect &

Auentin. *Vsperg.* *Naucler.*

de force, qui du flambeau de sa vertu & Religion a donné lumiere à beaucoup d'autres Eglises plus obscures, & plus nouuelles, contreroollé & reformé les fautes & abus de ses voisins d'vne vigilance fraternelle : elle n'a iamais rien laissé escouler de la vigueur de ceste ancienne discipline si generale. Elle n'a iamais voulu commettre l'honneur & reputation de ses Euesques aux iugemens Ecclesiastiques, s'ils n'estoient balotez, comptez & mesurez par tous leurs confreres, & pesez d'vne iuste main en la balance d'vn celebre & grand Concile. Parce qu'elle a sagement estimé, que la censure de ces graues dignitez ne pouuoit estre assez remaschee & digeree, ne pouuoit auoir son compte iuste & parfait qu'en ce frequent calcul : ny estre assez dignement concertee & debatue en plus petit reduit de Iuge. C'est l'ancienne ordonnance du Concile d'Agde, rafraischie, recoloree, & reuernie au second Concile de Tours, confirmee au Conci-

Concil. Agatens. can. 3. Turonens. 2. cap. 1. 2. & 7. Meldens. Concil.

le de Meaux, pratiquee & soigneusement entretenue en toutes les procedures des assemblees Ecclesiastiques. Car Splendonius excommunié du temps de S. Augustin ne fut condamné qu'auec ceste iustice: Salonius & Sagitaire ne furent priuez de leurs dignitez qu'au Synode de Lyon: On conuoqua l'Eglise de France à Bremes pour l'affaire de Gregoire de Tours: & vit-on apporter vn Concile formé à Paris, pour le iugement de Pretextatus. On ouït l'Euesque Saphoracus au second Concile de Paris, on ouurit vn Synode à Tours pour la destitution d'Ægide Archeuesque de Reims: Theodoric fit corriger Leodegarius en pleine compagnie de l'Eglise Gallicane: Faustianus Euesque d'Aix, fut deposé au 3. Concile de Mascon: & on n'osa iamais qu'auec ceste graue & prudente ceremonie, enjoindre seulement vne penitence publique à Vrcinius Euesque de Cahors. Qu'est-il besoin de tant de preuues? Riulphe ne fut-il pas iugé par vn Concile? Les

August. 3. contra liter. Petilian.
Gregor. Turon. 5. cap. 27.
Ibidem. cap. 47.
Turon. 5. cap. 18.
Idem 10. cap. 19.
Idem.
Idem 5. cap. 3.

douze prouinces de Gaule, ne ioignirent-elles pas leurs vertus & authoritez pour vuider le procez de Ganelon? L'accusation de Rotaldus ne fut iamais proposee que de cest ordre. Loys Debonnaire le fit sagement appliquer contre les Euesques de la faction de Bernard Roy d'Italie : & il fallut commander vn ample & graue Concile en la ville de Troyes en Champagne, pour declarer l'anatheme à quelques vns de nos Euesques. Où degrada-on l'Archeuesque Arnolphe qu'aux Conciles de Senlis & de Rheims? Nos Roys prindrent bien la peine de mettre ensemble tous les Euesques & grands Prelats de France, pour chasser Hugo de l'Archeuesché de Rheims, où il s'estoit introduit & intrus audacieusement, sans prendre vn tiltre legitime de leur grace. On s'est tousiours monstré en France si soigneux & si ialoux de l'honneur des Pasteurs de nostre Eglise, & craint si religieusement de tacher ou flestrir mal à propos les lustres de ces hautes

Du Tillet.

Aimon. 4. cap. 105. & 106.

Concil. Rhemen.

Contin. Regin.

dignitez si esclairantes, que pour interdire seulement à temps l'exercice des saincts mysteres de nostre Religion aux Euesques, leurs sages freres n'y ont marché que par les voyes d'vn Concile. Auec ceste modeste façon & iustice mesuree, Theodore Archeuesque d'Arles fut suspendu à Chaalons sur Saone. Et comment eust-on violé ou mesprisé les ordonnances de ceste droite police en la reformation des Euesques, & grands moderateurs de nos Eglises; puis que ceste forme de proceder, cõme naturelle & necessaire a esté souuent employee en faueur de to⁹ les autres moindres ordres? L'Abbé Theodulphe ne fut cõuaincu qu'en vn Concile: vne Abbesse de Poictiers s'oppiniastra d'en auoir deux pour sa iustification: & Pierre Abeillard impetra les Conciles de Rheims & de Sens, pour faire examiner plus meurement ses erreurs & fantasies. Lors mesme que nostre Eglise, ployant demy courbee de vieillesse sous le fardeau de tant de longues annees, &

Turonens.

Aimoin. 4.

Turonens. 10. cap. 15. & 16.

Oto Phrisin.

presque estonnee de la presence de la grandeur Romaine, a permis quelquefois aux Papes refugiez en son seing, de manier d'vne commune main les iugemens de ses Euesques: ils n'ont iamais changé ny renuersé le cours certain de ceste tant celebre discipline. Eugene 3. fit instruire le procez de Gilbert Euesque de Poictiers au Concile de Paris: & on garda ce stile à Rome mesme, en la cause de Berenger Archidiacre d'Angers, conuaincu de la saincte authorité de deux ou trois fameux Conciles. Les peres Romains eussent pensé faire trop grand faute, de se despartir de ceste vniuerselle obseruance, és occurrences plus importantes & plus grandes, & qui regardant le poinct souuerain de l'Estat cōme ceste cause, meritoient vne plus longue & plus sage deliberation. Ils ont tousiours emmiellé & suceré la rigueur de leurs entreprinses sur la France, des douceurs de ceste police moderee. Innocent 3. fit proposer l'excommunication de Philippes Auguste en

Oto Phrisin.

Naucler.

en vn Concile ſolicité par ſes Legats: Boniface 8. penſoit renuerſer de la forte apparence de ceſt ordre, le ſceptre eternel de Frãce, en haine de Philippes le Bel: & on n'auoit iamais veu que les Papes ſe fuſſent eſloignez auãt ce ſiecle, des termes de ceſt vſage, en toutes les diuerſes cenſures qu'ils ont ſi largement reſpandues ſur la France. Pourquoy euſſent-ils deſdaigné les loix & les exemples de leurs anceſtres, comme de toutes les Egliſes? Ces formes ont eſté tellement cenſees de l'eſſence des grands iugemens de l'Egliſe, que les heretiques meſmes, ſinges, mocqueurs & vains imitateurs de ſes ſages actions, ſe ſont touſiours façonnez ſur les traits de ceſte ancienne procedure. Les Arriens demirent & depoſerent en leurs Conciliabules, & par les tumultes confus de leurs factieuſes aſſemblees, Athanaſe, Paul, Aſclepas: & ceſte injuſtice colorée & maſquee de diſcipline, les offenſa ſi auant, que leur reſtitution demanda les ſuffrages d'vn nouueau

Socrat.1. cap.22. & 23. Theodor.1. cap.28.29. & 30. Soſom. 3. cap. 5.

Socrat. 6. cap. 14. Concile. Les ennemis de S. Chrysostome l'assaillirent de l'effort de trois Synodes, ordonnez à Constantinople & à Chalcedonne pour le precipiter de sa chaise : & Sainct Augustin tesmoigne, que les Donatistes n'anathematiserent l'Euesque Maximianus que sous l'apparēce & hypocrisie d'vn Concile. Par ces proportions si iustes & mesurees, si les excommunications des particuliers Euesques ont esté pour le moins basties des voix comptees d'vn Concile prouincial : si en beaucoup de censures d'Euesques & de Prestres on a desiré l'authorité d'vn Concile œcumenique, il falloit attendre l'arrest de toute l'Eglise, pour resoudre nostre excommunication : il falloit apporter la consultation d'vn plus grand nombre de Medecins & plus amis, pour deffinir & conclurre ceste grande & cruelle section de la France : pour retrancher du corps mysterieux de l'Eglise vniuerselle, l'vn des premiers & plus nobles de ses membres. Car comme disent les peres par

vne bien naturelle comparaiſon, dont l'experience preuue tous les iours la verité fort cogneuë & fort ſenſible. Si on peſe & meurit auec tant de diſcretion la couppure d'vne partie du corps humain, offenſee & gaſtee iuſques au deſeſpoir de ſanté : ſi on la marchande & pourmeine en tant de façons, pour l'arreſter & reſoudre auec tant de regret : ſi les amis ne la peuuent voir qu'auec larmes, ſi le plus trenchant raſoir, ny le plus ſubtil ferrement tant ſoient-ils dextrement maniez, ne peuuent faire tomber la plus pourrie piece d'vn corps malade ſans mille pointes de douleur, ſans les eſclats de mille cris que la paſſion arrache des ames meſmes plus conſtantes : il falloit eſtre beaucoup plus circonſpect, plus retenu, & plus prudent, en ce retranchement & couppure ſi mortelle, inſeparable de la perte du Royaume de France, conjointe & attachee à la ruïne de toute la Republique Chreſtienne. Mais à quoy nous trauaillons nous tant? Où nous em-

porte ainſi le ſouuenir de la douleur? Pourquoy allons nous ſi curieuſemẽt foüiller dans le ſeing & le ſacraire de toutes les Egliſes, pour trouuer l'ordre neceſſaire d'vn Concile, afin d'esbranler par ce vice & deffaut tant apparent & cõfeſſé, l'enuieuſe ſtructure & extraordinaire façon de ceſte deſordonnee cenſure? Quel ordre iudiciaire, quelle lumiere de raiſon ny de cõduite, peut on remarquer ny deſcouurir en vne ſi confuſe & ſi paſſionnee ſentence: qui intereſſe & bleſſe ſçandaleuſement tout le mõde, en la playe de noſtre injure? Où nous a-on iamais aſſignez? où auons nous eſté ouïs? qui nous a accuſez? qui nous a interrogez? que nous a-on laiſſé reſpõdre pour nos deffenſes? Vne ſeule perſonne, & noſtre ennemie declaree, d'armes deſcouuertes, & de toutes ſortes d'hoſtilité, a porté trois viſages, a fait icy contre nous l'office de trois perſonnes differentes & de diuerſe condition, requiſes, neceſſaires, & eſſentielles en la conſtitution d'vn iugement legitime? C'eſt donc ainſi

que ſans forme, ſans façon, ſans quelque couleur ou apparence de iuſtice, on penſoit perdre vne Egliſe entiere, dompter vn fort & floriſſant Royaume, abattre la gloire du fils aiſné des Empires, & enterrer pour iamais les triomphes & trophees des François, ſous le fardeau inſupportable de la tyrannie Eſpagnole? Si on n'a pas ſeulemẽt daigné entẽdre nos reſpõſes, de quelle aſſeurance reſpondra on maintenant à la plainte, de ceſt injuſte deſny de iuſtice? Dequoy ſe pourra-on deffendre contre tant d'eternelles authoritez, qui nous garentiſſent & plegent en ceſte cauſe? Dequoy ſouſtiendra-on l'effort de tant de peres, & la vertu de tant d'Egliſes, qui aſſaillent & combatent ce deſreglemẽt des ſages decrets de leur police? Sainct Auguſtin, ſuiuy & aſſiſté des autres flambeaux de noſtre Religion, eſclairant à trauers de tant de confuſions & de tenebres, dont on a voulu enuelopper, & faire meſcognoiſtre ceſte injuſtice ſi violente, ne pourra iamais

ſouffrir qu'on condamne perſonne, tant ſoit-il coupable & criminel ſans l'ouïr premieremẽt, & toutes les Egliſes d'vne generale reſolution approu-
Concil. 8. general. cap. 10. Tom. 3. Concil. ueront la verité de ſa parole. Car les premiers Conciles, renouuellez & affermis dans la vertu du huictieſme Concile general, deffendent ſeuerement d'excommunier vn ſimple clerc auant que ſa cauſe ſoit inſtruite, & en eſtat de iuger, auant qu'elle ait toutes ſes façõs & formes. L'vnzieſme Con-
Tom. 2. Concil. cile de Tolede caſſe ces ſentences legeres portees des vents, pronõcees ſans pleine cognoiſſance de cauſe, & ſans eſtre meurement examinees. Le quatrieſme Concile de Carthage met
Concil. Cartag. 4. Tom. 2. Concil. à couuert ſous les ailes de ſon authorité, les abſens & nõ appellez: & empeſche de toucher aux droits & dignitez des Eccleſiaſtiques qui n'õt point eſté receus à propoſer leurs deffẽſes.
Concil. Vvorm. cap. 14. Tom. 3. Concil. A la trace deſquels, les peres du cõcile de Vvormes conclu en la preſence du Pape Eſtiẽne 5. deſtournãt d'horreur & de colere leur veuë innocente loin

de tous ces injurieux arrefts monocules, cõferuẽt & retiẽnent en l'exercice & hõneur de leurs charges, tous ceux qui auront efté fi imprudẽment & temerairement traittez, & les gardent de mal & de crainte iufques à la diffinitiue d'vn Concile. Cefte verité ne fe peut-elle encores loger dans la confcience de nos aduerfaires, fi fa place n'eft bien apparemment marquee des refponfes des Papes mefmes ? Qu'ils croyent au moins les paroles de ceux dont ils imitent fi mal la vie & l'exemple : ils trouueront que Fœlix 1. en vne lettre efcrite à Palermus, & Zephirin 1. en l'epiftre qu'il adreffe aux Euefques de Sicile, improuuent & condamnent la legereté & viftesse des Primats, qui ordõnerõt quelque chofe cõtre vn Euefque, dont la cõfeffion n'aura efclaircy & approuué la faute, qui n'aura efté competãment appellé, & legitimement conuaincu. Il eft aifé defpraindre & retirer le fuc de cefte falutaire façon de iuftice, de la creance & memoires baillez par ce Tom. 1. Concil.

Epist. 50. lib. 11. ad Iohan. defensf. Cap. notũ, cap. nobis, cap. nomen. 2. quæst. 1.

grãd S. Gregoire à Ieã deffenſeur, lors qu'il l'enuoyoit en Eſpagne: Et Nicolas 1. eſteignant rigoureuſement ces aueugles anathemes, deſcochez ainſi à yeux bandez & à l'aduenture, les retorque & rappointe contre ces Iuges haſtifs & courants, pour les guerroyer & combattre des eſclats & ruïnes de leurs traits meſmes. Qui ne iugera comme moy à voir vn fruict ſi difforme, de ſi deſagreable & peu naturelle couleur, ſi rude à la main, ſi aſpre & corroſif au gouſt & à la langue, ſi tenant au goſier, ſi peſant & mal ſein à l'eſtomach: qu'il a eſté produit & né hors de ſaiſon ſur quelque roche deſerte & ſauuage : qu'on en a haſté le cours de force contre le tẽps & la nature, que la terre ne l'a pas aſſez couué & nourry : & que le Soleil voilé de honte ne l'a iamais bien cuit ny meury de ſes rayons? Puis que ces Bulles eſtoient projettees d'ambition & de vengeance meditees & concertees en vne violente conjuration, digerees auec paſſion & enuie, façon-

nees

nees & bastiees de colere: c'estoit à la precipitation à les esclorre & tascher à leur faire voir le Soleil, qui d'horreur en recule & retire encor aujourd'huy son visage. Aussi que peut-on voir de plus hasté, de plus pressé, de plus precipité, de plus violent, ny de plus estrange, que de ne donner que trois fois trois iours à tant d'Euesques d'vn si grand, si spacieux, & puissant Royaume, pour se purger & lauer de leur loyauté, comme de quelque tache & nouuelle soüilleure de vice? Est-ce le train mesuré des iustes pas des premiers peres de l'Eglise? Quelle raison ou quel exemple, peut on tirer pour rideau sur ceste faute? On donna deux diuers Conciles à Paul Samosatence, le premier pour l'aduertir de se recognoistre & repentir, l'autre pour iuger de sa faute. Parce que Cirillus s'estoit vn peu trop auancé en la censure de Nestorius, sans attendre le nombre entier & parfaict de tous les peres, mandez solemnellemét pour cest effect: plustost de crain-

Euseb. 7. cap. 24.

te que le mal creust & augmentast par la dilation & la remise, que porté d'impatience ou legereté, il en fust publiquement reprins par ses freres, succomba aux mesmes peines qu'il a-uoit si soudainement decernees cõtre cest heretique, & receut des pointes de mesme censures. On fit assigner par trois diuerses fois ce miserable Eutiches, & deux Euesques d'authorité & de nom, chargez des lettres d'vn grãd Concile, furent destinez à ceste vocation & adiournement. Lors que Iean 12. voulut degrader l'Euesque Sicon du iugement d'vn seul Concile, il fut conseillé par les peres de remettre & differer la sentence iusques à la pleine maturité d'vn troisiesme Concile : Et en ceste cause au rebours de tout l'ordre iudiciaire, apres le iugement de condemnation donné & fulminé par attentat, on assigne d'vn delay de neuf iours tant de graues Euesques, & tant d'honorables Prelats, on adiourne vne si saincte multitude d'Eglises, & vn nombre infiny de Catholiques,

Concil. Ephes. Tõ. 1. Concil.

Euagr. Concil. Chalced. Tom. 1. Concil.

Sabell.

pour ſe iuſtifier à Rome, de bien faire. Pourquoy nous esbayſſons nous auec tant d'eſtonnement ? Toutes choſes ſont icy ſi deſreglees & deſmeſurees, ſi outrecuidees & audacieuſes, que i'en voy tomber l'aſſeurance du front de nos aduerſaires. Ils perdent toute contenāce, & rougiſſent à tous propos de nouuelle honte, picquez des vers de leur conſcience. Et toutesfois ce n'eſt pas encores noſtre dernier grief: La temerité ne trouue iamais d'arreſt, de meſure, ny de bornes. Car tout ainſi que ceux qui ont pris la courſe du ſommet d'vne droite & roide montaigne, de laquelle ils ſe iettent à corps perdu, ne ſe peuuēt ny fermer ny retenir, qu'ils ne ſe treuuēt du tout à bas du precipice. De meſme les violēts ennemis de ceſt Eſtat, n'aſſouuiſſant pas la faim brutale & croiſſante de leur enuie & de leur haine, en l'horreur de ceſt anatheme & effroyable iugemēt ne laſſant pas encor leur rage en prouoquant & extorquant de force vne ſi horrible cenſure ſur les

testes de nos Prelats, & de tous les fideles subiects & seruiteurs du Roy: ils passent outre, & font menacer ces chefs de nos Eglises d'vne destitution & priuation de dignité, tentent de les faire casser & exautorer pour en promouuoir d'autres en leur place, & se pensent ioüer indignemẽt de ces graues Pasteurs de la Gaule, comme fait vn potier de son argille. Ils se mescontent & s'abusẽt: Ce seroit bien plustost au Roy, à deposer & destituer les Euesques qui le seruent mal, & se portent infidelement en leurs charges; tant s'en faut que le seruice & fidelité de ses meilleurs subjects, puissent conceuoir & produire ceste perte de leurs chaises. Les Euesques ny autres Prelats quelsconques ne peuuent retenir le tiltre, l'honneur & prerogatiues de leurs sacerdoces dans le Royaume de France, sans s'aduoüer & declarer seruiteurs du Roy, sans le tesmoigner d'effect & de parole en occasions si necessaires. Et lors qu'ils m'escognoistroient ceste obligation naturel-

le, Chrestienne, & Françoise, le Roy leur pourroit oster les benefices pour la faute de leur rebellion, comme les Roys ses deuanciers les leur ont accordez, sous la promesse & le serment de ce seruice. Le lien de ceste obligation, doit contenir en deuoir ceux qui iusques icy ont glorieusement rendu à nostre Prince tant de preuues de fidelité & d'obeissance: comme la pressante chesne de ceste crainte, doit reuoquer & ramener dans les bras de sa clemence, tous ceux à qui l'estrange mutation presque de toutes les choses de ce siecle, a fait ainsi changer de foy & de visage. Car de quelle part ont esté promeus nos Pasteurs au feste de ces dignitez, que de la liberalité, benefice, & grace de nos Roys? Le siege Romain ne s'en est meslé que bien tard, en vertu des concordats iurez auec nos Princes, sous leur permission ou tollerance. Au parauant, és regnes de la premiere & seconde race, ils n'y ont iamais mis la main, sans se repentir de l'entreprinse. Lors mesme que

penſant trouuer quelque eſgouſt , & cõduit propre pour faire eſcouler vne infinité d'abus qui regorgeoient dans noſtre Egliſe,on auoit donné entree aux eſlections, par la breſche des anciens droits de la couronne, ce n'eſtoit que ſous le bon plaiſir & approbation des Roys:& les Papes n'y touchoient qu'en cas d'appel & de controuerſe. Dequoy leurs officiers reſpãdoient abondãment les ſemẽces ſur la France, pour en attirer le fruict d'vne riche moiſſon d'or à Rome. Puis que c'eſt dõc au Roy à pouruoir aux grandes prelatures du Royaume, à qui les Eueſques doiuent ſerment de fidelité: puis qu'ils poſſedent de ſi belles terres mouuantes de la maiſon de France, toutes ſubiettes à tomber en commiſe par rebellion, ſelon les loix, l'ordre, & la nature des fiefs: en violant la foy au Roy, ils donneroient occaſion à ſa iuſtice de les priuer des fruicts & tiltres de leurs benefices. Ce ſeroit vne trop dangereuſe playe à l'eſtat, de permettre que ceux qui mãqueroient

ſi obſtinement de fidelité au Prince, occupaſſent les places deues & reſeruees, à ceux qui le ſeruiroient fidelement. Il ſeroit à craindre, que ces bouches qui ſe doiuent monſtrer pures & pacifiques, pleines d'honneur & de pieté, comme conſacrees au ſeruice & culte de Dieu, vouees au repos du Royaume, deſtinees à prier & ſacrifier continuellement pour la ſanté & proſperité du Roy, en peruertiſſant l'vſage de leurs charges, ne prophanaſſent, ou alteraſſent le deſſeing & premiere intention de ces ſacrez myſteres, auec le bō-heur des affaires de ſa Majeſté. Qu'elles n'entrecoupaſſent le droit cours de ſa fortune des rencontres de leur diuiſion: & ne polluaſſent la nette face de ceſt Eſtat de quelque tache de leurs imprecations, noires de colere & de vengeance. On pourroit redouter auec beaucoup de conſideration & de raiſon, que ceux qui doiuent eſtre comme les liens de paix entre le Roy & le peuple, n'y entretinſent & ſemaſſent la conten-

tion & la discorde : que ceux qui doiuent penser nos blesseures, & estaindre doucement le feu desreglé de nos humeurs, par des liniments moderez : comme Medecins & Chirurgiens corrompus ou ennemis, ne les esmeussent & irritassent dauantage, ne fissent durer la maladie à desseing, ne fissent affoiblir ce corps de trop longues saignees, n'espuisassent ses bonnes qualitez & sa plus pure substance, par des medicamens violens & corrosifs, n'apportassent l'inflãmation & la gangrene à ces ardentes douleurs, & n'enuenimassent mortellement les larges playes de ce Royaume. Il se faudroit desfier, que ceux qui ont comme vne espece d'empire sur les ames des subiets, ne les ployassent au mauuais exemple de leur foy & de leur vie, qu'ils n'infectassent les saines parties de ceste Couronne de leurs haleines pestilentes, ou de l'approche de leur cõtagion : & que le vent orageux de leur parole ne poussast iusques aux derniers coings de cest Estat,

les flammesches des feux de sedition, qu'ils oseroient allumer sur les autels de leurs Eglises. C'est pourquoy ceste exautoration & degradation, seroit plustost deuë aux obstinez ennemis du Roy, & l'application de ceste peine plus necessaire, comme plus iuste enuers les Prelats infideles & mauuais seruiteurs de sa Maiesté, qu'à l'endroit de tant de vertueux & sages pasteurs, qui auec tant de soing, de deuotion & de courage, luy continuent leur seruice. S'estonne-on de la verité de ceste genereuse proposition? Ceste correction & iustice ne seroit estrange ny nouuelle, comme assistee de raisons considerables & pressantes; confirmee & appuyee de la force d'vne longue multitude d'exemples. Car Constantius menaça Liberius des atteintes de ce droit souuerain, luy fit en fin souffrir ces prerogatiues de la grãdeur Imperiale: & les Princes qui ont tenu le gouuernail du mõde apres luy, ont fait sentir les preuues de ceste necessité, à vn grand nombre d'Euesf-

Theodor. 2. cap. 16. Sosom. 2. cap. 27 & lib. 4. cap. 10.

ques & de Papes, qu'ils ont tirez de la chaise de Sainct Pierre, pour en loger d'autres plus fideles & plus agreables en leur place. Personne ne peut
Theodor. 5.cap.23. reuoquer en doute, que Flauian Archeuesque d'Antioche n'ait aduoüé ceste authorité bien entiere à Theodose: és mains duquel il remit sa charge, pour la conferer plainement à qui bõ luy sembleroit. Zenon chassa l'Ar-
Euagr. 3. cap. 11. & 12. cheuesque d'Alexandrie & beaucoup d'autres de leurs sieges: Athanase pri-
Ibid. cap. 31. ua Flauian d'Antioche & Euphemius de Constantinople, de leurs dignitez
Paul Diacon. lib. 16. Episcopales; Iustinian donna des aigres & viues pointes de ce pouuoir absolu, à beaucoup de pasteurs des
Euagr. Cõtinuat. Damas. premieres Eglises, comme Rome, Alexandrie & Constantinople, pour y en surroger de nouueaux: & Iustin 2.
Euagr. son successeur fit deposer l'Euesque Anastase. Ainsi Arthemius fit exauto-
Zonar. rer Iean Archeuesque de Constantinople: L'Empereur Leon destitua vn
Paul. Diacon. lib. 34. Euesque nõmé Germain: Nicephore osta les chaires à tous les Euesques

de la conſpiration d'Arſabirus : Iſaac Angelus fit degrader Baſile Camatere: & Theodoualde Duc des Sueues, arracha Eton & Pirminus de leurs Eueſchez, parce qu'ils fauoriſoient Charles Martel. De meſme ſageſſe & courage Henry 3. fit perdre les benefices à l'Archeueſque de Majance, & à tous les autres Prelats de la faction de Rodolphe. Le Roy Iean d'Angleterre fit chaſtier de ceſte peine l'Eueſque d'Iorch, & Henry Roy de Polôgne fit donner ce traittement à l'Archeueſque de Gneſné & autres Eccleſiaſtiques, qui auoient delaiſſé ſon ſeruice par la terreur des anathemes Romains. Il ſeroit ſuperflu de racompter cõment les Empereurs d'orient d'Occident, & d'Allemagne, ont menacé & frappé bien auant les Papes meſmes de ceſte eſpee de Iuſtice. Ils en firent eſprouuer le trenchant à Siluerius, Vigilius, Pelagius, Leon, 3. & 4. Paſchal 1. Gregoire 7. Vrbain 3. Paſchal 2. Gelais 2. Honoré 2. Calixte 2. Adrian 4. Alexandre 3. Innocent

Nicet. 2. de geſt. Iſaac. Angel.
Auentin. 3. Annal.
Tritemius.
Polidor.
Cromer.
Euagr. cõtin. Damas.
Platin.
Simonet.
Aimoin.
Sigebert.
Vſperg.
Auentin.
Crantz.

3. & 4. Iean 22. & autres de cest ordre, qui se monstrerẽt aduersaires ou trop suspects à la grandeur de leur Estat. Quoy nostre France, n'a elle iamais peu gouster ce preseruatif plein de prudence? Ne l'a elle iamais employé és accidents de pareilles maladies, & en la forte contagion de semblables pestes ciuiles. Pourquoy est-ce donc qu'Ægide Archeuesque de Rheims fut deposé par l'authorité de Childebert, que pour son infidelité & trahison? Pourquoi Pretextatus fut il priué de l'Archeuesché de Rouen, que pour crime de Majesté? Theodore Archeuesque d'Arles, ne perdit-il pas son Archeuesché par ordõnance de Clouis 2? Rigobert de Rheims, & Eucherius d'Orleans, ne furent-il pas mis hors de leurs sieges, du commandement de Charles Martel, pour luy auoir fermé les portes de leurs villes en temps de guerre, & incliné à la faueur & au secours des ennemis de la France? Sur ces considerations aussi necessaires que legitimes, le Pape Za-

Turonens. 10. cap. 18.

Idem lib. 5. cap. 18.

Idem.

Sigebert. Chronic.

charie conseilla à Pepin d'exercer plainement ce droit, lors qu'il s'en presenteroit occasion. Charlemaigne se vante hautement en ses Conciles, d'auoir fait passer sous ceste censure vn grād nombre de Prelats: Et Loys Debonnaire tira raison par ce remede, des laschetez d'Anselme Archeuesque de Milan, d'Ebon Archeuesque de Rheims, de Vvolpholde Euesque de Cremone, & Theodolphe Euesque d'Orleans preuenus de la conjuration de Bernard Roy d'Italie. C'est pour ce subiect que le Roy Hue Cappet fit arracher Arnolphe de l'Archeuesché de Rheims, cōme conuaincu de perfidie & trahison. On degrada pour mesme crime le Prestre Adalgerus son complice : & parce que Siguin Archeuesque de Sens donna apparence de trouuer mauuaises ces destitutions si salutaires, il fut emprisōné luy-mesmes de l'aduis du Concile de Rheims. Philippes Auguste fit deposer de cest ordre tous les Ecclesiastiques qui auoient fleschy sous la crainte de l'ex-

Epistol. ad Pipin. Tom. 3. Concil.

Aimoin. 4. cap. 15. & 16.

Æmil. in Concil. Remens. Gaguin.

Æmil. Guillaume le Breton en son histoire de France.

communication qu'on auoit iettee contre luy : & ſes Magiſtrats confiſquerent tous les biens de ceux qu'ils trouuerent tachez de ce vice comme l'Eueſque d'Orleans. Telle eſt la police des ſages loix ciuiles & Eccleſiaſtiques, l'ancienne vertu des decrets de l'Egliſe Gallicane, & la courageuſe vigueur des Conciles de Tollede. Ce ſeroit donc pluſtoſt de l'authorité du Roy de deſtituer les Prelats infideles, qui ſuiuent la faction d'Eſpagne: qu'à ſes audacieux ennemis d'en faire ſeulemẽt menacer ſes ſeruiteurs. C'eſt la naturelle grandeur de ſa Couronne, les droits eternels de ſon ſceptre : & vne auſſi iuſte occaſion, comme c'eſtoit trop d'entrepriſe à Gregoire, d'eſtendre ſes violentes mains ſur les Paſteurs de ceſt Eſtat, demeurez conſtamment en l'ancienne fidelité des François, & de l'Egliſe. Quand ce miſerable deſſeing euſt peu tirer quelque effect conuenable à ſa malice, ou de noſtre laſcheté, ou de quelque mauuaiſe fortune: Ie voudroy biẽ

Vicent.

demander qu'eſt-ce qu'on euſt fait de tant de ſortes de benefices, qu'on penſoit rendre vacquans & impetrables, comme par vn deuolu, pris ſur la vertu & ſur la foy? Pleuſt à Dieu, qu'au moins ce n'euſt point eſté l'intention deſordõnee de l'Eſpagnol, de les vendre à deniers contans, pour ſeruir aux luxures & auarices de ceſte guerre: pour en enfler ſes parties caſuelles, & remplir du ſang & honneur François, du ſuc & ſubſtance de ce Royaume, les ſangſues eſtrangeres. Car en la deplorable cõfuſion de ſemblables troubles, és deſreglemens de pareilles excommunications, lancees ſur l'Allemagne en vne plus grande ſimplicité de mœurs, & plus grande integrité de ſiecle: on vid tenir boutique ouuerte des plus hautes & plus ſainctes dignitez de l'Egliſe. Hermanus de Bambourg obtint ſon Eueſché ſous Alexãdre 2. par argent; Arnoul acheta l'Archeueſché de Majance de quelques vns qui en auoient le don; Gerard dõna deux cens marcs pour eſtre pro-

Lambert. Scafnaburg.

Pantal.

Idem.

Tyrius de bell sacr. lib. 11. meu à mesme chaise; Et Arnolphe Archeuesque de Ierusalem fut contraint de racheter d'Honoré 3. son Archeueiché à pris d'or. Passeray-ie aueugle & muet, sur tant de traits qui se presentent pour vanger l'injure de la Frãce, pour imprimer quelque horreur aux esprits de nos peuples desbauchez, & faire rougir de mesme honte ceux qui nous veulent ietter en mesmes playes? Innocent 3. fort liberal des excommunications contre les *Boet.* Princes, enuoya le Cardinal Gaulo en Escosse, qui exposa la plus part des *Matth. Paris. Vsperg.* benefices en vente : & Gerad Euesque de Niem perdit le droit que le Sainct Esprit luy auoit acquis en sa creation, parce que son competiteur eut meilleure bourse que luy. Robert Euesque de l'Incolme offensé de tant *Boet.* de prodiges, se mit bien en deuoir d'en faire des courageux reproches, mais il n'en rapporta que des brocards de mocquerie. Qu'on pardonne à ma douleur, si elle ne peut estancher ses plaintes. En vn mal-heur pa-

reil au noſtre, Alexandre 4. ayant excōmunié Philippes Eueſque de Saltſbourg pour eſtre demeuré fidele à l'Empereur, on vendit ſon Eueſché à Vlrin: à qui on l'oſta ſoudain de colere faute de payement, pour la bailler à vn acheteur de meilleure foy, & plus riche. Sur ces eſtranges accidents, l'Abbé d'Vſperg deſchargeāt ſon eſtomach, ſ'eſcrie & lamente franchemēt: contraint d'accuſer l'auarice de ſon aage, d'auoir rendu la pluſpart des benefices de l'Europe litigieux, pour en attirer l'argent à Rome, & y faire couler de tous les coings du monde des nouuelles mines d'or, par mille diuers canaux, & ſubtiles veines de chiquanerie. C'eſt l'edification qu'apportent ces cenſures à la Chreſtienté, c'eſt dequoy elles accroiſſent & fortifient la Religion: qui ſemble ſ'enſeuelir tous les iours dans les ombres de tāt d'ambitieuſes entrepriſes. Toutesfois on nie la verité de ceſte intention, & d'auoir iamais penſé mettre en vente les dignitez Eccleſiaſtiques de la France.

Auentin. lib. 7.

Vſperg.

Si faut-il aumoins qu'on confesse, que si ce grand amy d'Espagne ne vouloit vendre ce Royaume en detail, & par le menu des benefices, retenu de l'injure de son ordre & de ses freres, il le vouloit vendre en gros : pensant des coups de son tonnerre briser le sceptre Royal, & rompre en esclats & en pieces la Couronne de France, pour parer de la majesté & splendeur des ruïnes mesmes d'vn si puissant Empire, l'insatiable cupidité Espagnole. Le moyen de l'acquisition d'vn si grand Estat deuoit estre vne belliqueuse excommunication, par laquelle nous auons fait voir autresfois qu'on a dompté les plus puissants Royaumes : & la garantie du contract n'estoit appuyee ny plegee, que de l'exemple de quelques vns de ses predecesseurs de mesme humeur. Qui meslant & confondant toutes choses contre la simplicité & spiritualité de leur condition, ont combatu les Roys d'artifice ou de guerre ouuerte, ont subiugué les peuples de force ou de terreur, ont ren-

Les Lauriers du Roy.

uersé ou esbranlé les puissances de la terre, & trafiqué publiquement des Royaumes de ce monde. Car on fit marchandise ouuerte de l'Empire à Rome, depuis le temps de Charles le Chauue, le deliurant presque au plus offrant & dernier encherisseur, comme sous la picque d'vne victorieuse armee. Adrian 4. vendit la Sicile & la Pouille: & le Roy Guillaume de Sicile la surencherit sur Emanuel Comnene, à qui on en auoit des-ja passé le contract. On liura le Royaume de Ierusalem & de Sicile aux charges de quarante mil escus par an. Innocent 4. exposa le Royaume de Naples en vente à Henry 3. Roy d'Angleterre, pendant la vie mesme de Conradin: on presenta à Frideric le Royaume de Ierusalem & de Sicile pour six vingts mille onces d'or: & Alexandre 3. & Adrian 4. mirent l'Angleterre à l'enchere. On l'auoit vne fois à demy vendue à Philippes Auguste, parce qu'il auoit vne armee preste pour la conquerir, quand redoutant sa fortune on la ren-

Regino.

Cõtinuat. Sigebert.

Æmil. 7.

Matth. Paris.

Cõtinuat. bell. sacr.

Matth. Paris.

dit à Iean Sans-Terre qui en offrit des conditions plus aduantageuſes&plus hautes : & Boniface 8. fut ſi preſomptueux & inſolent d'oſer contracter du Royaume de France meſme. Sur ce train deſreglé, ce confederé d'Eſpagne, faiſant loy de mauuais exemple, auoit fait marché de noſtre Royaume, & enuoyé vn Legat pour en ſaiſir & inueſtir nos ennemis : à qui il n'a rien peu liurer que des nuees, des chimeres, & des ſonges. Car c'eſt comme il en prend à ceux qui promettent temerairement ce qui n'eſt à eux, que de preſomption & d'eſperance. Toutesfois, il n'a pas tenu aux contractans, qu'ils n'ayent accomply & entretenu la vendition. On y a apporté la force & l'artifice, & tout ce qui peut ſeruir à l'enuahiſſement d'vn grand Empire. On a mis des armees aux champs, on a remué & troublé la terre de ſchiſmes & diuiſions : on a eſcroulé le Ciel, pour le faire tonner contre nous : on a eſſayé de trauerſer & deſtourner les doux aſpects de ſon

Naucler.

bon-heur, & de corrompre les heureuses constellations dont il regarde benignement nostre Prince. On a foüillé iusques dans le cẽtre de la terre, & sondé le secours des enfers : on s'est aduenturé d'en destacher les furies d'anatheme, pour les lãcer horriblemẽt sur nous : on s'est efforcé d'arracher de la main de Dieu mesme la disposition du Paradis, pour nous en faire perdre le chemin & l'esperance: & nous fermer eternellement la porte de sa grace, que le sang de son Fils nous a si largement ouuerte. Que n'a on point faict contre nous ? On a tiré l'espee de l'Eglise & employé ses spirituelles & mysterieuses armes, pour fortifier tant d'iniustes armes temporelles : on a emprũté le nom de Dieu: on s'est paré de l'honneur de sa querelle: on a tantost bandé, tãtost ployé la vertu de sa parole, selon qu'on a pensé la faire seruir à vn si mauuais effect : on s'est armé du glaiue de Dieu, & couuert la foiblesse de tant d'entreprises, du bouclier & authorité de son

Eglise. Tout cela à vn execrable desseing. On a ainsi peruerty & changé l'ordre de toutes choses, pour acquerir par art & superstition ce superbe & puissãt Royaume. On a prophané de tãt d'abus les purs mysteres de nostre Religion, pour nous assubjettir & asseruir à nos plus cruels ennemis: pour dompter & perdre le premier Royaume Chrestien, pour abattre le support de l'Eglise, & rẽuerser l'ancien & ordinaire appuy du siege de Rome. Tu t'abuses audace Espagnole; le Royaume de Dieu n'a rien de commun auec les Royaumes de la terre, ils n'ont rien à quereller pour les limites, leurs bornes sont assez apparẽtes & remarquables. L'Eglise ne s'engage point en la conqueste des Empires, & ne s'entremet iamais des debats & cõtrouerses des Princes, que cõme mere cõmune, sans pencher vers la faueur ny vers la haine. Qu'on s'en cõseille plainement auec Gregoire de Nazianze, qu'on en delibere auec ce sage Sainct Ambroise, qu'on esteigne ceste auare soif dans

les fleuues de l'eloquence de Sainct Chrysost.
Chrysostome, qu'on s'en resolue sur super
l'authorité des Papes, comme Leon Matth.
1. ils renuoyerőt bien loin de ses projets ambitieux, tous ces esprits hautains pleins de contention, qui sous le specieux honneur des droits du Royaume celeste, veulent finement empieter la terre. C'est prendre par la pointe ces deux glaiues de l'Euãgile, s'est s'en couper soy-mesmes la gorge, dit S. Chrysostome, que de penser accoupler le glaiue temporel au spirituel. Le fils de Dieu est party du Ciel pour apporter la paix aux hommes, a fermé le temple de Saturne en naissant, & n'est venu que pour combatre les vices, de la force & vigueur de sa parole: sans entamer iamais de son trenchant la cõstitution des Empires de la terre, qu'il trouua tachez d'erreur, cõfus de toutes sortes de sectes, & pourris des corruptions de longue superstition & idolatrie. C'est la leçon & le mirouër qu'il a laissé à son Eglise. Et toutesfois c'est sous son nom &

ſa doctrine comme d'vn deſſeing tiré de ſa main, peint des viues couleurs de ſa parole, & releué du pouuoir de ſon Egliſe, qu'on a voulu ſurmonter & réuerſer ce Royaume, ſi deuotieux & conſacré à ſon ſeruice. Comme ſi la verité du verbe diuin, & la nette puiſſance de ſon Egliſe, eſtoient meſlees & embrouillees auec les impoſtures & vanitez de ce ſiecle: comme ſi le Ciel balancé de ſon poids & de ſon bráſle, ſouſtenu de ſa ſecrette vertu & conſiſtance naturelle, auoit affaire du ſupport & appuy de la terre: cōme ſi ſes eſſieux la deuoient trauerſer, pour ſe ſouſtenir & repoſer plus ſeurement: comme ſi ces deux corps ſi eſloignez eſtoient encore attachez & collez dans le meſlange de la confuſe nuict du vieux caos. Au compte de nos ennemis, il ſembleroit que le Ciel pourroit enfanter la terre, qu'vne ſubſtance purement ſpirituelle ſeroit capable de conceuoir & engendrer vn corps ſi difforme & monſtrueux: & que les ſaincts myſteres de noſtre Re-

ligion pourroient produire la lourde masse de ce monde. Vous diriez au cours de ces abus ; que le Ciel basty de l'eternelle prudence de l'esprit de Dieu, pour esclairer la terre de tant de sortes de lumieres & d'estoilles, destiné pour la nourrir & renouueller des influences de tant de salutaires astres : en lieu de luy rire amoureusement, pour l'esmailler & embellir de tant de sortes de fleurs & de verdures, de fondre doucement en larmes pour l'humecter & engraisser de sa douce rosee : en lieu de luy ouurir les tresors de son seing, pour l'enrichir de tant de fruicts, & la parer de tant de differentes & admirables proprietez, distilees & coulees par mille secrets canaux de son bon-heur : changeant de constitution & de visage, peruertissant l'ordre constant de son tour, & corrompant les regles perpetuelles de sa nature, ne deuroit plus seruir qu'à la voiler des espesses nuicts de toutes sortes de differents & contentions, ne se deuroit plus mouuoir que pour la

foudroyer de mille eſclats de feu, ne luy deuroit plus inſpirer que les prodiges de mille comettes portentueuſes & mortelles, ne la deuroit plus baigner que de ſang humain, ne la deuroit plus charger que d'eſpines & de ronces, ny rouler que pour tacher ſa belle face, d'infidelité, de parricide, de feu, de meurtre, & de carnage. C'eſt s'eſcarter bien loin du chemin du Fils de Dieu. Il naſquit, dit Sainct Bernard apres Sainct Auguſtin, en vne chetiue bourgade, en la plus forte rigueur de l'hyuer, en vne pitoyable neceſſité & pauureté, auec l'extreme faute de toutes choſes. Il ſe fit eſleuer baſſement, n'euſt pas ſeulement des pierres pour repoſer ſa teſte, ne poſſeda pas vne taniere pour ſe tenir à couuert, s'eſloigna des pompes des cours Royales, marcha deſdaigneuſement ſur la ſplendeur des ſceptres, ne daigna iamais releuer de terre la couronne hereditaire de ſa maiſon : & ceux qui ſe diront les Lieutenãts de ceſte puiſsãce ſpirituelle ſur la

Auguſtin. in epiſt. ad fratres Mendicãtes.

terre oseront occuper les Royaumes, embrasseront & estraindront tous les sceptres les plus superbes, deschireront les plus glorieux diademes, & se diront moderateurs & maistres absolus de tout le mõde! Ces presomptiõs n'ont deffense ny couleur, qui ne pallisse à la plus foible lumiere. Car si le Fils de Dieu eust tant aymé & affecté les grandeurs du monde: s'il eut voulu parer & enrichir son Eglise de tout ce que la terre auoit de plus beau sur sa face, & de plus precieux dans son scin: s'il eust voulu fortifier & rasseurer les fondements de son Royaume celeste, de la maiesté & vertu des Estats humains, comme d'vn arcboutãt de secours: Ne pouuoit-il pas desseigner & faire esclorre des nouueaux mondes, affermir de nouuelles terres, faire couler de plus larges mers, & les peupler de plus de sortes d'animaux? Ne luy estoit-il pas aisé, au moindre trait de sa parole, de peindre la terre des plus naïues & plus viues couleurs, de la charger de plus iaunes

& plus riches moiſſons, de l'orner de plus ſuperbes edifices, de la couurir d'vn Ciel plus lumineux, cloüé de plus viues eſtoilles, ſemé d'aſtres plus eſclairants & plus brillants. Il a rejetté loin de ſon eſchole d'humilité & d'innocence tous ces allechements de grandeur, & de gloire : a eſcarté bruſquement ces fumees de la lumiere des frequentes declarations de ſa ſimplicité : & a couppé de la vigueur de ſa parole les degrez & les ailes de toute vanité, qui euſſent peu eſleuer ſes diſciples és diſcours de ces nuees. C'eſt le precepte de Sainct Paul, le conſeil de S. Clement Romain, l'humilité de S. Hilaire, la reſolution de S. Auguſtin, & l'authorité de toute l'Egliſe. S. Bernard ne marchande ny ne conteſte pas icy auec le monde, pour ſe reſoudre en vne choſe ſi aiſee. Enfonçant ceſte queſtion de mille foudres d'eloquence, il s'en adreſſe courageuſemẽt au Pape Eugene. Car c'eſt grãd cas que les anciens peres, & toutes les premieres hiſtoires de l'E-

In Epiſtol. ad Iacob. Auguſt. lib. de Cathed. Bernard. Cõſiderat.

glise, ont notté la chaise Romaine de s'estre la premiere licenciee à estendre la main sur la terre. On dit que ceste porte de la discipline fust entr'ouuerte soubs Vrbain premier, mais elle est maintenant par terre. Que les saincts peres Romains cessent donc d'engager le Ciel és querelles de la terre, se despartent des mauuais desseings de Sixte & de Gregoire, & nous laissent demesler nos differents auec l'Espagnol. Qu'ils ne dressent plus contre nous la pointe de ces deux glaiues, ou bien qu'ils prennent garde, que la menace de Sainct Bernard ne se conuertisse en prophetie: Que voulant embrasser trop estroitement ces deux espees, elles ne leur sortent toutes deux hors des poings. Qu'ils ouurent donc icy les yeux sur les playes que nous en auons receues, qu'ils aydent à dessiller ceux de nos peuples, & se ioignent à la iustice de nostre cause. Qu'ils desaduoüent au moins ceste ambitieuse excommunication, puis qu'ils ne la peuuent deffendre qu'auec hon-

Bernard. de Considerat.

te: Aussi ne craignons-nous plus les assauts ny les efforts, d'vne si foible cẽsure. Ie leur presente pour miroüer, l'issue & la fin de ces deux de leur ordre, qui d'vn vice Latin pensant deuorer leurs enfans comme Saturne, ayant fait tuer vn Roy de France d'vn couteau de Moine apres l'auoir menacé du leur, nous ayant fait si longuement entrecoupper la gorge, nous ayant fait si durement entrechoquer comme pierres, pour allumer toute l'Europe du feu sorty de nos contentiõs: n'ont guiere suruescu à leurs fautes, adiournez deuant le tribunal de Dieu. Ces spectacles & exemples leur proposent plus de prũdẽce, ou moins de vie. Que si on ne veut croire à ce veritable iugement de Dieu, qu'on attende au moins en patience l'arrest des peres anciens & de toute l'Eglise, sur cest ambitieux different. Que nos ennemis se cahent icy de crainte & d'horreur: que nos peuples endormis d'ignorance, s'esueillent à la forte voix de la iustice de l'Eglise. Ils en-

tendront que Sainct Ambroise condamne seuerement toutes sentences prononcees de colere, qui courent à la végeance, poussees d'hommes partiaux & ennemis. Ils apprendront que Sainct Hierosme nous admoneste, de ne nous arrester pas sur l'escorce des iugemens des pasteurs, sans sonder le fonds, & foüiller bien auant dans la cause. La voix (dit-il) de celuy qui decrete vne excõmunication, ne fait vn hõme ny plus innocent ny plus coupable, s'il n'est de soy-mesme disposé au merite ou à la peine : non plus que les Prestres de l'ancienne Loy ne pouuoient enflãmer de lepre le sang d'vn homme temperé. Car il s'en faut tant qu'vn mauuais iuge puisse rendre criminelle vne ame iuste, qu'au contraire sa sentence l'accable luy-mesme d'opprobre, & abomination deuant le throsne souuerain de Dieu. C'est mocquerie (dit Sainct Augustin) de s'imaginer que la puissance de lier ou de dissoudre, puisse alterer ny flestrir la pure constitution des esprits sains,

Ambros. in lib. de Ioseph.

Hieronym. super Matth.

August. super Matth. de verbis Domin. & ad Cler. Hipponens.

ou doiue offenſer les Chreſtiens, qui ne donnent point d'aduantage ny de priſe, à la rigueur de ce mal. Il ne ſert de rien que l'humaine ignorance penſe audacieuſement rayer du liure de vie, celuy que la mauuaiſe conſcience n'en a premierement effacé. Que Manichee face en terre tel iugement qu'il voudra d'Auguſtin, pourueu que ſa meſchăte vie ne le charge, ny ne l'accuſe au Ciel d'aucun crime. On ſe lie pluſtoſt ſoy-meſme en voulant attacher iniuſtement les autres. La diuine iuſtice rompt de force ces rigoureux liens, & briſe en eſclats les chaiſnes les plus fermes de la malice, & de l'enuie. Si quelqu'vn eſt frappé mal à propos de quelque atteinte d'anatheme, qu'il s'aſſeure que le ſupplice attend celuy, qui l'a laiſſé tomber ſi imprudemment de ſa main : & que le S. Eſprit, qui n'attache rien que ſagement, affranchit & deliure les conſciences, de tous ces enlacements & attaches preſomptueuſes. C'eſt la reſolution de tous les peres, le conſentement

ment vniuersel de toute l'Eglise : & les celebres & eternels arrests des Conciles de Nice, de Sardique, du premier, troisiesme, & quatriesme de Cõstantinople, des Conciles d'Ephese, de Calcedone, d'Arles, d'Agde, d'Orleans, de Mascon, de Tours, de Meaux, & de Vienne. Ce sont les prejugez des Synodes de Carthage, de Tollede, de Francfort, d'Erphort, Tribur, Vvormes, Brixe & Majance : & presque de tous les Conciles Romains. Que s'il faut ioindre à vn iugement si solide, remply de si prudents suffrages, balancé d'vn poids si iuste, & mesuré d'vne si egale main, vn renfort de l'authorité des Papes : Calixte 1. reprouuera toutes censures, basties de faueur ou de crainte, & Gelais 1. abhorrera tous anathemes qui ressembleront à cestuy-cy. Ce sont les claires declarations de Sainct Gregoire, à qui on est necessité d'acquiescer, & les veritables oracles du Sainct Esprit, que la plus hardie calomnie ne sçauroit iamais dementir. Que les

Calixt. 1. Epist. 1. ad Benedict.

Gregor. magn. Epist. 9. lib. 2. Epist. 14. lib. 6.

plus cõtentieux esprits exercent donc icy les curiositez, & subtilitez de leurs fantasies, qu'ils prennent beaucoup de peine pour essayer à nous en donner: ils ne sçauront trouuer d'assez larges & longues fuites pour se sauuer de ceste charge: ils ne se pourront couurir de ces traits du Ciel, ny euiter ces coups vigoureux de la iustice de l'Eglise. Qu'ils cherchent des nouuelles ouuertures de querelle : ils ne pourront iamais trouuer de requeste ciuile assez forte, pour esbranler la ferme vertu de ces arrests : ny des propositions d'erreur assez captieuses, contre la sage & droite foy de toute l'Eglise. Pourquoy dõc, François ombrageux & esgarez, tremblez-vous à l'horreur imaginaire & vaine, de ces Bulles? Pourquoy redoubtez-vous les attaintes, & les coups de ces censures si legeres? Ce ne sont que Lyons pourtraits & inanimez, sans corps, sans mouuement, & sans vigueur; releuez ainsi de couleur & d'artifice, pour effaroucher les peuples. Ce n'est rien

que peinture morte, rehaussee du pinceau, animee de quelque apparence de fureur & d'effroy, pour l'espouuentail des plus simples. Ce sont foudres imitez & contre-faits d'vn ouurage Salmonee: ce sont glaiues espointez & rabatus, Couleuures esdentees, Serpens desarmez d'esguillons. Rasseurez seulement vostre veuë, & vous vous mocquerez de ceste feinte. Quand les bornes du pouuoir de ce mauuais ouurier, qui a forgé ce tonnerre, esgaleroient bien son enuie desbordee: son foudre est de mauuaise matiere, les pointes en sont foibles & tortues, il n'a pas esté assez battu, la trempe en est mole & lasche, il s'est rompu & brisé en l'air auãt que de venir à nous, & s'est creué dans les mains mesmes de celuy qui l'a osé lancer, à sa ruïne & à sa honte. Si les esclairs & le bruit de ces tempestes, ne vous ont esbloüy la veuë, & ne vous ont estourdy l'oüye, que vo⁹ semblez auoir endurcies aux malheurs & à la plainte. Si vous n'auez despoüillé auec la raison, toutes

vos naturelles facultez : s'il vous reste encores le sentiment de vostre mal & de vos playes : respondez-moy pauures gens, qui vous peut tenir si longuement en ces songes? Resuez-vous, insensez & furieux? Pensez-vous viure en France ou en Espagne? Non, vous n'auez point encores changé du tout vostre païs, nous vous y auons conserué quand vous en estes voulu sortir. Vous en respirez encores l'air que vous auez tant corrompu, vous en voyez encor le Ciel troublé de la honte de tant de crimes, vous en pressez encores la terre soüillee de meurtre & de sang, vous retenez encor vos corps malades esteints & chancellans, vous sentez encor debattre vos ames forcenees d'vne fieure chaude & violente. Qui vous fait donc dormir si longuement d'vn somne voisin de la mort, sans que tant de pointes de douleur & de mal, vous esmeuuent ny esueillent? Voulez-vous tousjours viure dans l'horreur de ces sepulchres, enterrez si profondement

dans les ruines de la France ? Ceste nuict ne passera-elle iamais ? Languirez-vous tousiours dãs les ombrages & obscuritez de ces deserts de mensonge sans ouurir les yeux aux esclats d'vn si luisãt Soleil de verité? Ce n'est pas vne nuict Cymeriene, ce sont ombres perpetuelles, tenebres palpables & desreglees contre le cours de la nature, & les mouuements du temps: rien ne garde icy son naturel ny son ordre. Ceste mer est trop long temps esmeuë, il n'y a vent de si longue halaine, l'air seroit espuisé d'orages, la maree ne monte point si haut sans reflux, ce vin a bouilly trop lõguement, & ceste cholere si recuitte deuroit estre desia changee en melãcholie, & repentance ? Aussi ne sçay-ie bonnement quel nom dõner à vostre fortune, ny quelle vraye marque imprimer à la rigueur de vostre mal. Car si ie vous appelle esclaues, ie ne voy point de si fortes chaisnes ny si tenãtes, dõt vous ne vous puissiez bien affranchir & deliurer. Ne faites que le souhaiter,

ces liens tomberõt de voſtre col, ſans qu'on recognoiſſe ſeulement les empreintes & les traces de leurs eſtreintes plus violentes. Si ce n'eſt ce ioug eſtranger qui vous bleſſe, apprenez-nous le naturel de voſtre mal? Car la douleur eſt trop cuiſante, les aſſauts en ſont trop vehements, pour feindre de vous trouuer bien? Si c'eſt fieure continue, eſt-il poſſible qu'elle ait duré tantoſt quatre ans en ceſte ardeur & violẽce ſi extreme, ſans vous donner quelque relaſche, ou bien le repos du tõbeau? Si c'eſt vne fieure errante, pourquoy auant le iour de ſon retour, ne penſez-vous à vous guerir? Que ne deſſeichez-vous les humeurs qui la prouoquent? Que n'eſtanchez-vous les corruptiõs qui l'irritent? Que ne vuidez-vous le ſang bruſlant qui fait tãt batre voſtre poulx? Non, c'eſt encores pis que tout cela. C'eſt vne vraye lethargie, vne conuulſion vniuerſelle, vn general aſſopiſſement de tous les mẽbres, vne extraordinaire paraliſie, vne pourriture de tout le

corps. Mais les parties vitales sont-elles si fort esteintes & refroidies, que tant de fortes & dures estraintes, que les traits piquants de tant d'aigreurs, l'applicatiō de tāt de fers trenchās, & tant de sections repetees, ne puissent reuoquer le sentiment? C'est plustost vne fureur enragee qui vous emporte à trauers les chāps & les rochers, qui vous escarte dās ces forests, qui vous enleue sur les plus droites pointes de ces montagnes, qui vous fait courir à val de ces precipices, & vous traine ainsi à la mort. On diroit que quelque Megere d'vn flābeau ensouffré & d'vn foüet, va sans fin tallōnant vos pas, & vous promene à l'aduēture: sans autre guide ny autre but, que le mal-heur & la ruine? C'est vn aigle de vengeance qui deuore vos entrailles; vn vaultour de desespoir qui vous becquette ainsi le cœur, & vn ver picquant de conscience qui sans mercy ronge, & bourrelle vos ames. François, si i'ay touché à vostre mal, ne vous perdez point à desseing. Si vostre fureur a

quelque interualle, si vostre esprit peut rencontrer quelque assiette plus reposee: repentez vous seulemẽt. Que le preiugé que vous faites de vous-mesmes, vous amende sans vous perdre. Vous auez vn Roy clement & genereux, vn Prince bon & pitoyable, qui vous receura cõme pere, qui vous embrassera comme enfans. Ne faites que fleschir le genouil, vous obtiendrez soudain sa grace. La porte de sa misericorde est ouuerte, rien ne vous en deffẽdra l'entree, que vostre obstination & vous mesmes. Vous demeurez donc encores plãtez au plus haut poinct de vostre mal, tousiours buttez à vostre perte? Ce n'est donc pas vn mal fortuit ni naturel: c'est vn vray charme & sortilege. Vous estes enyurez d'vn poisõ mortel, vous estes enchãtés des piperies de ces Bulles. Helas! vous deuriez auoir assez recogneu les finesses de cest artifice, & tenté la foiblesse des nœuds de tous ces liens volontaires. Que si vous ne daignez recognoistre tout ce qui vous peut

faire haïr, & detester saínctemẽt comme Chrestiens & vrais François l'iniustice de ces excommunicatiõs: ouurez au moins vn peu les yeux sur leur dessein ambitieux, sur leur fin cruelle & sanglante : & ressentez viuement comme hõmes, à quel mal elles vous attachent. Et vous verrez que c'est pour vous ietter ainsi liez & garrotez de tant de chaisnes d'aueuglement & d'ignorance, en l'horrible tyrannie de l'Espagnol : sous le pesant ioug de laquelle vous oyez ces miserables subiets lamenter & gemir si hautement, qu'ils irritent toute l'Europe, & esmeuuent toute la terre. Si ce n'est point pour ployer vos esprits Frãçois à vne si espouuantable & horrible seruitude, que vous les fleschissez si laschement : à quel desseing buttent ces fureurs & ces manies? Quel fruict rapportez-vous des espines de tant de peines ? Quelle esperance de santé conceuez-vous de tant de mal, que vous-vous donnez sans subiect? Ie ne voy pas que vous vous trouuiez

mieux à vostre aise, pour auoir esbranlé les puissants fondemẽs de cest Estat, basty de si haute prudẽce, confirmé du bon heur de tant de longues annees, conserué par tãt de grãds seruices de vos peres. Que si vous hayez tãt la Monarchie : dites nous quelle sorte de gouuernement vous pensez choisir en ces diuerses confusions qui tiennent vos esprits ondoyants & suspendus sans sçauoir à quoy vous resoudre qu'à vne eternelle misere? Estimez vous que la constitution d'vn grand Royaume, si sagement desseignee, si fortemẽt establie, si heureusemẽt noüee & affermie, puisse changer legerement de forme, de nature, & de visage? Vous-mesmes qui estes tous rangez & accoustumez à viure sous la douceur & le repos d'vne iuste Monarchie, ne pourriez prẽdre vn ply cõtraire, ny pẽcher à quelque autre cõditiõ. Car si des pieces & ruines de ce grãd Empire, vous proiettez de bastir & façonner quelques nouuelles Republiques: pourriez vous suppor-

ter en France que chaſque ville fit vn Eſtat à part ? Si ce ſont les belles ſemences, & les agreables fondements de voſtre tranquilité: ſi c'eſt le plan & le deſſeing de ce repos ſi deſirable, pour qui vous feignez tant de ſouſpirer : vous baſtiſſez ſur la glace d'vne nuict. Vous ſeriez touſiours en deſordre & en guerre, vous ne viuriez plus qu'en querelle, & debattriez ſans fin pour vos droits & vos limites. Mais en ces vains diſcours de vos gouuernemés populaires, ne iugez-vous pas que la capitale, & plus puiſſante ville de la prouince, voudroit mettre le pied ſur la gorge aux plus foibles, pour leur donner abſolument la loy? Que dix tyrans qui ſe rencõtreroient en elle, pilleroyent & rauageroient la contree, & ſe battroient pour le commandemẽt ? Qu'il faudroit pour l'entretenemẽt & la garde d'vne ſeule ville, autant de foulles & d'exactions de deniers, autãt de garniſons de gens de guerre, & autant d'armees ſoudoyees, comme il en ſeroit neceſſaire pour

munir & conseruer vne nouuelle souueraineté, & la deffendre de la forte domination Espagnole, son ennemie & sa voisine? De cent en cent pas on trouueroit donc des nouuelles bornes? Ce ne seroient que villes de frontiere & de garde? Vous, qui auez du bien en tant d'endroits de la France, qui negociez en toutes ses prouinces, qui auez pourueu vos enfans en tant de diuerses villes, qui auez respandu vos fortunes dans tout le cerne de la large enceinte de ce Royaume, qui faites diuerses demeures pour la commodité de vos moyẽs & de vos affaires, seriez subiects d'autant de diuers estats, & nouueaux maistres: vous trouueriez aubains en cét lieux d'vne mesme prouince: seriez foüillez comme estrangers au sortir de vos faulxbourgs: obtiẽdriez lettres de naturalité en tãt de nouuelles Republiques: & au premier bruit de quelque guerre dont les semẽces seroient frequentes & fertilles, perdriez en l'vne ville biẽ miserablemẽt ce que vous auriez

iamais acquis par tant de ſueur & de peine? Quelle confuſion! Quel deſordre! Vid-on iamais de plus grands troubles? Car tous ces petits eſtats ſemez des eſclats & du debris de ceſte ſuperbe Couronne, comme des dents du Dragon de Thebes, eſclos auec la contention & la querelle, mourroient auſſi toſt d'vne ſanglante guerre Cadmee. Auſſi quelle folie, ô peuples! Penſez-vous que la Nobleſſe de France, que tant d'hommes de dignité, à qui la nature & les offices ont donné le droit de vous cõmander, à qui vous ſeruez pour gaigner vos vies, ſe vouluſſent aſſubjettir indignemẽt à vous, & trainer vne vie laſche & miſerable, ſous vne ſi baſſe & ſi vile ſeruitude? Ne croyez-vous pas que ſi ceſt eternel Eſtat deuoit rompre ſous le poids de ſa grandeur, ou ſous la charge de ſes miſeres: que ceux que vous auez promeus vous-meſmes au gouuernemẽt & deffenſe de vos villes, recueillant les reliques & les reſtes de ce naufrage, voudroiẽt demeurer vos maiſtres?

Que pour vn Roy vous en auriez cẽt? Il faut accorder à Homere que la pluralité de Seigneurs ne vaut rien, & qu'il ne faut pour tout qu'vn Roy. Or en ceste necessité de retenir la Monarchie, à qui voudriez-vous defferer le sceptre? Le voudriez-vous desrober à vn Prince legitime, issu de ces braues demys-Dieux qui vous ont donné la Gaule, qui vous ont conseruez si longuement & heureusement en paix, & deffendus si vaillamment en guerre: pour en parer vn estranger & barbare Espagnol, vostre ancien & capital ennemy? Pour en honorer vn tyran si descrié & si hay: de qui les cruautez, les auarices, & luxures sont diffamees par tout le monde, grauees par toute l'Europe de meurtre, de feu & de sang, & dont vous auez ressenty en France tant de violents primices? Voudriez-vous ietter par terre la grandeur de cest Estat, corrõpre le train reglé & le cours certain des successiõs des Princes, violer la sainctecté des loix Saliques, & forcer vostre nature mesme,

en faueur de vos ennemis naturels? Quand le Roy ne seroit vostre Prince legitime, que le prudent & constant ordre des mœurs & ordonnances de ce Royaume, ne luy mettroit la Couronne sur la teste: quand ce sceptre seroit electif, ou subject à l'aueugle sort: qui sçauriez-vous choisir ny desirer, plus propre ny plus digne d'vn si puissant & grand Empire? Iettez curieusement les yeux sur toute la terre: vous n'en trouuerez point de semblable à luy, ny de pareil à vne charge si pesante. Il est de la plus ancienne & illustre maison qu'on puisse remarquer en tout le monde, dont le tige estoit fort & vigoureux dés le tẽps de Charlemagne. Il n'y a Prince qui puisse fonder sa dignité sur l'antiquité de tãt de siecles, ny tirer de si noble source la splendeur de sa naissance. Il est sorty de la semẽce d'vn long ordre de bons Roys, de qui la memoire est eternelle. Aussi ne void-on rien en luy que iustement proportionné & mesuré, à vne si celeste origine. Il est bon & ge-

nereux, doux, benin & accessible: d'vn cœur clement & pitoyable, pere charitable de son peuple. Il est prudent, aduisé & resolu, capable de toutes grandes choses; qui sous la conduite de l'esprit de Dieu, s'est tiré de mille pieges que les ruses de ses ennemis luy ont tendu depuis trente ans. Dieu l'a mené comme par la main au gouuernail de cest Estat, auec tant d'apparents miracles & claires demonstrations de son assistance: qu'on ne peut nier sans impieté ou ingratitude, que sa sage bonté ne l'ait estably sur ce throsne, pour nous affranchir de l'oppression de ces miseres si tenantes & si longues. Il n'est pas aussi mescognoissant de tant de benefices & de graces. Il sert Dieu religieusement, l'honore & le craint auec toute reuerence & respect, & appuye fermement sur luy ses desseings & esperances. Que s'il m'est permis d'imiter d'vne main tremblante & craintiue, les traits diuins de quelques vnes de ses autres vertus: ie diray ce que chacun voit

reluire cõme moy; qu'il eſt iuſte, magnanime, cõſtant & moderé, touſiours ſemblable & eſgal en tous viſages de fortune. Qu'il aime la iuſtice, reſpecte les loix, embraſſe l'ordre & la police, ſe declare ennemy de tous vices, & exacte vengeur de tous crimes. Auſſi n'a-il point eſté nourry parmy les ſuperfluitez & les delices, qui peuuent corrompre ou ployer les bonnes conſtitutions des Princes. Il n'a pas eſté preſque né qu'on l'a employé en affaires dangereuſes & importantes, qu'on l'a exercé en continuelle guerre, & endurcy à la peine & au trauail. La neceſſité des affaires paſſées luy a ſeruy d'eſchole pour regner, & d'vne iuſte & droite reigle, pour meſurer les preſentes. Elle l'a nourry en parſimonie, luy a fait haïr les deſpences deſreglees, pour eſpargner le ſang & la ſueur du pauure peuple. Il eſt trop mal-aiſé à vn nouuel ouurier, & de ſi peu d'experience; d'exprimer bien au naïf tant de rares perfections d'vn ſi grãd Prince. Car ſi i'oſe toucher aux parties ne-

cessaires & requises en vn Roy, pour conseruer en paix vn grand Empire: c'en est la viue source & la fontaine, il les faut apprendre de luy. S'il faut parler de la guerre, c'est le nourrisson de Mars, vn Achille, vn Alexandre, l'asseurance de tous les siens, l'estonnement & la terreur de ses plus fermes ennemis. C'est le plus grand & plus sage Capitaine, que le Soleil vid iamais: qui esbloüit & offusque des esclats de sa vertu & de sa gloire, la memoire plus vigoureuse de tous ces braues chefs de guerre, dõt l'antiquité fait tant d'estime: de qui les frequentes victoires & trophees, se presenteront pour exemple à tous ceux qui porteront iamais sceptre: de qui tant d'actions belliqueuses & magnanimes seruirõt de miroüer & d'eschole, à tous ceux qui voudront suiure à sa trace, l'honneur des armes. Tant de graces, & admirables vertus l'auoient certainemẽt destiné à la conqueste & Empire de tout le mõde, si les trauerses des mal-heurs de ce Royaume, &

tãt de diuers destours des perfidies de ce siecle, ne l'arrestoient en chemin. Il fait bien porter les marques de sa valeur & de sa main, à ses plus superbes aduersaires. Ils ne l'ont iamais osé attẽdre, sans se repẽtir aussi tost de l'outrecuidãce: & n'ont peu fonder leur salut que sur la vistesse des cheuaux, & sur vne fuitte deshõneste. Mais que pourroy-ie rapporter assez dignemẽt de la bõté de son naturel? Il ne voit qu'auec regret & auec larmes, les miseres de son peuple, les playes de la Frãce, & la desolation de cest Estat. Il trauaille incessamment pour sa restauration, employe sõ esprit & ses mains à redresser les anciennes colomnes de ce Royaume, renuersees & abatues par tant de coups de l'enuie & du tẽps: & se consume en tant de peines, pour nous acquerir le repos. Tant de labeurs & de veilles, tant de fortunes qu'il court, tant de dangers où il se iette, tant d'incõmoditez qu'il supporte si constamment, sans s'espargner en la rigueur de la saison la plus rude; sont autant d'e-

ternels teſmoignages de ſa bonté; & de l'ardente affection qui le porte au ſoulagement de ſes ſubjects, & reſtabliſſement de ceſte Couronne. Ie ſuis contraint de donner encor vn traict à ce tableau, tiré de la main d'vn apprẽtif; non tant pour ſeruir de deſſeing, que de deſir aux meilleurs maiſtres de le parfaire. C'eſt que pour les habitudes du corps, il eſt admirablement bien compoſé. C'eſt vn Prince treſagreable, qui porte toute grandeur & majeſté ſur le front, qui a ie ne ſçay quoy d'auguſte & de diuin dans ſes yeux, que ie ne ſçauroy cõceuoir. Son regard ſert en nos mal-heurs de l'influence d'vn nouuel aſtre: & le bonheur de ſa ſeule veuë, conſole & confirme ſes ſeruiteurs. Il eſt d'vn aage meur pour regner prudẽment & longuement, d'vne ſanté ſolide, nerueuſe & vigoureuſe. Sa cõſtitution eſt forte & adroite, propre à toutes ſortes de valeureux exercices. Il eſt diligent & actif, d'vne prompte & facile apprehẽſion, viuant en perpetuelle vigilan-

ce, ſans fermer iamais l'œil ſur ſes affaires. Oſeray-ie bien m'enhardir de releuer ce tableau du vif de ceſte ſeule couleur ? Qu'on en diſcoure comme on voudra, il faut que les plus enuieux recognoiſſent & confeſſent, que c'eſt l'œil & le bras de l'Europe, le cœur de ſes alliez, l'eſperance de ſes ſubjects, la crainte de ſes ennemis, & l'aſſeurance de tout le monde. En fin qu'il eſt ſeul capable de deffendre le Chriſtianiſme de l'oppreſſion des infideles, quand l'abyſme de nos pechez les auroit vomis ſur nous. Car ſi le Turc las du repos qu'il nous a donné à ſon regret, ſe deſgorgeoit ſur la Chreſtienté cõme vn fleuue violent, de qui on trauerſe & arreſte le cours. Si frãchiſſant les bornes d'Eſclauonie, il iettoit aux champs ſes eſtendars, marquez de vengeance & de ſang. S'il ſe faiſoit voir de nouueau auec vne armee de deux cens mille combatans, equipez de ſon ancien ordre. Si on voyoit la Hongrie couuerte d'hommes, ſemee d'armes, heriſſee d'vne moiſſon

depicques, noyee d'vne mer de gens de guerre, & esbranlee d'vn millier de chariots, effrayer tout le reste de l'Europe du seul nom de cest ennemy, & de la reputation d'vn si nōbreux exercice. Si les cōfins de Boheme & d'Austriche estoient des-ja troublez des hennissemens des cheuaux, du bruit enroüé des trōpettes, du son estourdissant des tambours, & du tonnerre espouuentable de ses canons. Si on oyoit l'air retentir du murmure confus de tant de barbares, esmeus & enflez comme flots : si le Ciel gemissoit aux plaintes des pauures Chrestiens martyrez : que le iour semblast presque voilé de l'ombre de tant d'enseignes ondoyantes : qu'on ne vist rien par tout que sang respandu, & feux allumez : qui pourroit-on mettre en teste à vn si puissant & fort ennemy tant armé à l'aduantage, & muny de si longue main? Qui luy pourroit on opposer pour rabatre sa fureur & son audace : pour repousser ceste inondation, pour venger l'iniure de tant de Chre-

ſtiens opprimez, pour garentir les autres de pareille violence, & renfermer ce commun fleau de noſtre Religion, dans les anciens limites de ſes premieres vſurpations? Luy oſeroit-on preſenter l'Eſpagnol, faire rempart d'vn homme caduque, caſſé de l'aage, gaſté d'intemperance, corrompu des voluptez, engourdy de longue oiſiueté: & faire monſtre de ceſte vieille d'Auſtriche qui ne tira iamais eſpee, qui n'en a porté il y a vingt ans, qui bleſmiroit au premier ſon des trompettes, qui s'eſuanoüyroit aux eſclairs des eſpees, qui n'oſeroit preſque ſortir des delices de l'Eſcurial, quand il verroit le feu allumé aux quatre coings de ſon Royaume? Mais qui voudroit marcher ſous ſes drappeaux, quand l'aſſeurãce des autres Princes luy auroit fait reuenir le cœur: quand la crainte de perdre ſon Eſtat, & la deffenſe preſſee de ſa propre vie, pluſtoſt que l'apprehenſion de la ſeruitude de tant de Chreſtiens, le pourroient faire aſſeoir ſur vn branquard, ou le nicher

dans sa litiere? Quelle face, & quelle parade si plaine de mocquerie, plus propre pour faire rire, que pour estonner vn si superbe enneiny: de mettre au front d'vne valeureuse armee, bastie des forces de toute la Chrestienté, vn espouuentail de roseau si chancellant & si foible! Peut-estre qu'en vne si miserable & deploree calamité, vous employeriez le Duc de Parme. Quoy? vous recourriez à la protection d'vn homme maladif & incommodé, blessé de coups d'aduenture, estropié de playes deshonorables, qui n'a iamais osé attendre le choc de nos armees, qui n'a eu iamais le courage de presenter vne bataille, qui l'a tant de fois refusee auec honte, qui ne cõmanda iamais en vn grãd combat, qui ne sçait pour tout que des ruses & des fuites? On ne le voudroit pas aussi respecter ny recognoistre pour General d'vne si noble & puissante armee, cõposee de toute la fleur de l'Europe. Tant de grands Princes, tant de vieux & vaillans Capitaines, les chefs

de tant de braues gens de guerre, les Colonels de tant de genereux peuples ne pourroient iamais voir commander vn petit Duc, de qui le nom n'est sorty en veuë, que par la porte que nous auons ouuerte à nos miseres. Il ne seroit obey que de quelques restes de Carabins desbandez, des trouppes rapiecees de quelques Negres, & des reliques deschirees de ces my-Maures d'Occidẽt, que le Roy a si valeureusemẽt chassé de France. Que feroit donc alors la Chrestiẽté, assaillie d'vn orage de tãt de diuers traits de mal-heur, cõbatue de si fortes armes, esbranlee des efforts violens d'vn si puissant & roide ennemy: & si destituee de secours & de deffense? A qui se retireroit-elle, au fort de si extremes miseres? Faudroit-il perdre la Religion, que nos peres ont si puremẽt & si cherement gardee, qu'ils ont fait couler iusqu'à nous, si entiere & si nette? Nous verrions dõc esteinte & abolie la foy, que le sang de Iesus Christ a imprimee du caractere de sa Croix

dans les ames de ses enfans, qui a si heureusement & fertilemẽt prouigné, arrousee du pourpre de tant de martyrs, que toutes les Eglises & tous les peres, en tant de temps & tant de siecles, & parmy tant d'estranges & diuerses mutations de l'estat du mõde, ont conserué immuable & inuiolee, qu'ils ont retenu viue & flamboyante contre les vents de tant de tempestes, qu'ils ont sauuee seurement de tant de naufrages, qu'ils ont fait durer forte & droite, sans rompre son cours egal à la rencontre de tant de diuerses fortunes? Les maisons de Dieu seroient furieusement abatues, son champ en friche, sa vigne arrachee, sa bergerie toute esgorgee, ses vignerons & ses pasteurs massacrez cruellement, toute sa famille taillee en pieces, & le Christianisme outragé de toutes sortes de tempestes, sans trouuer ny port ny abry? Il faudroit que nous vissions les Eglises saccagees & bruslees, les sanctuaires prophanez, les autels pollus de sang, & tant de Chrestiens im-

molez à l'entour: sans que la saincteté ny le respect de leur azile peut garentir tant de peuples, qui les embrasseroient en mourant? Les vaisseaux sacrez destinez à l'honneur & reuerence des mysteres de nostre Religion seruiroient à l'auarice & luxure du Ianissaire, les vierges voüees & consacrees à Dieu seroient violees publiquement, nos saincts Euesques & nos Prestres trainez ignominieusement au supplice, tāt de sortes de Religieux meurtris, la pudicité des femmes forcee, la plusspart des Chrestiens martyrez, les autres attachez à la Cadene, & reseruez à vne eternelle seruitude? Ce ne seroient que boucheries de Chrestiens, les riuieres regorgeroient de sang, les mers en seroient colorees & teintes: tant de riches & nobles edifices trebuscheroient abbatus, la terre seroit hideuse de masures, le feu deuoreroit ce qui pourroit rester entier de la fureur de ces barbares, & toutes les grandeurs & les fortunes de l'Europe demeureroient enseuelies sous

la cheute de la foy Chreſtiẽne? Quelle reſolution, & adreſſe pourroit-on prende en ceſte calamité derniere? Quelle lumiere pourroit-on voir, en la nuict d'vn ſi grand trouble? Quelle eſperãce pourroit produire vne deſolation ſi deploree? Ce ſeroit ſur noſtre ſage & braue Prince, que toute l'Europe eſtonnee, effrayee, & abatue, tourneroit incontinent ſa veuë. Ce ſeroit de ce grand Roy de France, qu'elle choiſiroit la conduite, de qui elle imploreroit le ſecours, de qui elle preſſeroit & eſtreindroit les genoux toute eſploree & larmoyante, pour l'eſmouuoir à ſa deffenſe. Ce ſeroit auſſi à ce fils aiſné de l'Egliſe, à ce Roy du premier & plus puiſſant Royaume, à ce Prince du premier né des ſceptres, à ce grand Lieutenant de Dieu ſur la terre, à ce bras armé de ſa vertu, à prendre ceſte charge, à venger la querelle du Ciel, ſouſtenir la cauſe de l'Egliſe, appuyer la Religion esbranlee, & entreprendre la conſeruation de tant de peuples, que

ſa dignité & ſa vertu, & les vœux de tout le monde luy defereroient ſi iuſtement, en la preſſante neceſſité de tant d'affaires deſeſperees. Il faudroit que ce petit fils de Sainct Loys, que ceſte noble & illuſtre race de tant de religieux Roys de France, qui pouſſez d'vn deſir de l'aduancement de noſtre foy, ſont allez rechercher ce violent ennemy iuſques dans le centre de ſa puiſſance, qui ont entreprins de ſi frequens voyages outre-mer, pour conqueſter la terre Saincte, qui ont couuert l'Ocean de voiles, qui ont fait reluire ſi glorieuſement leurs eſpees en Orient, qui ont preſque osbloüy le Soleil de la lueur de leurs armes, qui ont eſtonné l'Afrique & l'Aſie de tant de forces de gens de guerre, & fait trembler ſous leur reputation & leur vertu tous les Empires de Leuant, embraſſaſt courageuſement le ſalut de l'Europe, & la protection de noſtre Religion. Il faudroit que ce grand & ſage Capitaine, que ce Prince de tous les Chefs de guerre qui ont iamais

consacré leur nom à l'immortalité, que ce dompteur de tyrans, ce vainqueur d'ennemis, ce gaigneur de batailles, & ce demy-Dieu des armees, repoussast courageusemẽt cest effort, & cõbatist cest insuportable ennemy: qu'il deliurast le Christianisme de ceste tyrãnie, deffendist tant de Royaumes, sauuast tant de peuples, estanchast tant de sang, & vengeast de tant de playes & d'injures l'ancienne gloire de l'Europe. Ce vigilant & experimenté pilote, prendroit le soing & la direction de ce vaisseau, emporté des flots & des vents: le seul astre de son nom racoiseroit ces tempestes, le soleil de sa valeur dissiperoit ces nuicts, le rocher de sa vertu romproit ces vagues courroucees, & le sage port de sa prudence receuroit les miserables ancres de toutes les esperances Chrestiennes. Vous le verriez à lors, François, assisté de tous les plus grãds Princes de ceste fertile & populeuse Allemagne, accompagné des forces d'Angleterre & d'Escosse, embrassé

de toute la Boeme, Poulongne, Suede, & Dannemarck, ſuiuy comme d'vne fourmiliere de tous ces vaillants Suiſſes & Griſons, deſiré de l'Italie, & reſpecté de l'Eſpagne, deuenir Empereur & General de l'armee des Chreſtiens : & tous les peuples de la terre vous feroient rougir de honte, au iour d'vn ſi clair teſmoignage de ſes merites, d'auoir refuſé ſi longuement le iuſte ſceptre d'vn Prince ſi vertueux, que tant de ſages & belliqueuſes nations auroient eſleu pour leur cōduite. C'eſt à lors que vous l'admireriez, & l'adoreriez preſque, forcez d'eſtonnement & d'aiſe : de voir toute la Chreſtienté enſemble ſe tapir comme ſous ſes ailes, & ſe couurir du bouclier de ſa valeur. Mais vous mourriez de douleur & de regret, d'auoir ſi mal ſeruy ce braue Roy, que vous contempleriez au front d'vn ſi grand nombre de bataillons, ſi diuers d'armes & d'enſeignes, monté ſur vn cheual ſuperbe, tout eſcumant d'impatience du combat : que vous verriez couuert d'ar-

mes grauees de victoires, toutes reluisantes de gloire, & esclatantes comme foudres : apres auoir donné courage à tant de vaillants Capitaines & gens de guerre, apres auoir remply tous les siens d'alegresse & d'esperance, & comblé les ennemis de terreur & d'effroy, aller le premier à la charge, ouurir & renuerser à sa rencontre la presse la plus serree de ceste foule mescreante. Qui vous estrange donc tant, François, de l'obeissance d'vn si grand Prince? La veuë de tant de belles vertus, l'admiration de tant de perfectiõs plus qu'humaines, ne vous attirent-elles point de mille chaisnes d'honneur & de foy, à la reuerẽce de son sceptre? Aymez-vous mieux seruir à toutes sortes de maistres, & à vostre naturel & irreconciliable ennemy, qu'obeir à vn si bon Roy, que la prudente main de Dieu a choisi legitimement pour vous tirer de tant de peines : de qui toutes les Prouinces du monde prendroient à beaucoup de bon heur, le commandement & l'Empire? Vous

plaiſez-vous dauantage aux inſolences & cruautez de la guerre, qu'aux commoditez & felicitez d'vne paix, que vous gouſteriez ſi doucemēt ſous l'heureux regne d'vn Prince ſi iuſte? Ne ſeroit-il pas meilleur voir la France en repos, toutes choſes remiſes en leur ſplendeur, & reſtablies en leur ancien ordre ſous la conduite d'vn Roy ſi ſage, que voir ainſi les yeux moüillez de continuelles larmes vn Eſtat deſreglé, deſmembré & deſchiré? que vous voir entre-couper miſerablemēt la gorge, transportés d'vne fureur plus que brutale: & vous oppreſſer obſtinemēt dans la foule de tant de maux, pour creuer en fin ſous le fardeau de la tyrānie Eſpagnole? Faut-il que l'infortunee France ſoit touſiours rongee des vipereaux qu'elle a conceus, bruſlee & miſe en cendres par les torches qu'elle a enfantees, hideuſe & eſpouuentable de tant de meurtres & de flāmes? N'y-a il pas plus de plaiſir à regarder vn Ciel ſerain, brillant de mille ſortes d'aſtres: à ioüir de la beau-

té d'vn temps net & asseuré, esclairé du doux œil du Soleil, & doré de sa blõde tresse: à voir la belle Aube riante venir esclorre le iour, & parer heureusement la terre des riches perles de sa rosee: qu'à regarder auec effroy & tremblement vn Ciel taché de Comettes & prodiges, entrecoupé d'esclairs, chargé de nuages, troublé de tempestes, esbranlé de foudres, couuert d'vne nuict espouuentable, voilé de dueil & d'horreur, pleuuant perpetuellement du feu & du souffre? La terre n'est-elle pas plus belle reuestue de sa nouuelle robbe verte, peinte de toutes sortes de fleurs, superbe de la diuerse cheuelure de tant d'arbres, riche de toutes sortes de fruicts, arrousee de fleuues de laict & de miel; que toute estonnee & tremblante des rigueurs d'vn long hyuer, couuerte de gelee & de neige, portant la face maigre & pasle, le teinct flestry & tané, le sein raualé & sterile, & noyé de torrents desbordez? Ne seriez-vous pas plus heureux & plus aises, faisans vos

charges & offices, exerçans en paix vos professions & vos mestiers, viuans en abondance de toutes choses, & s'il le faut ainsi dire auec superfluité? ne seriez-vous pas plus contens d'auoir le labourage libre, le commerce ouuert, & les voyages asseurez; que de demeurer oisifs & inutiles sans exercice ny dignité, manquans du support de toutes choses necessaires, n'osans sortir hors de vos portes, assiegez de la guerre dans vos villes, & combatus dans vos maisons de maladie & de faim? Vne chose me console, & me donne quelque esperance de vostre amendement, & meilleur sens. Tout ainsi qu'és maladies des corps humains, tant soient-elles violentes & malignes, les Medecins ne se deffient iamais de la vie, tant que les parties nobles demeurent entieres & non offensees, sans ressentir le dommage ny la contagion du mal. De mesmes, les principaux membres de cest Estat n'ayant esté iamais frappez du venin, ny de la mauuaise vapeur de ceste pe-

ſtilente ficure d'eſprits, nous promettent par leur vigueur & leur cõſtance, la reconualeſcence prochaine des autres parties du Royaume, les plus alterees & corrompues. Le ſeruice du Roy eſt embraſſé & affectionné fidelement, par tous les hommes d'hõneur de toutes conditions, qui y ont conſacré leurs fortunes & leurs vies: toute la dignité & majeſté de l'Eſtat s'eſt rangee du coſté du Prince: les marques naturelles, les ſolides & vrayes enſeignes de ceſt Empire, ont eſté conſeruees & ſauuees par ſa valeur & ſa prudence, les meilleurs & plus grands du Royaume deffendent genereuſement la iuſtice de ceſte cauſe: en fin c'eſt le party des gens de bien. Cela me fait eſperer que leur vertu & leur courage vous eſmouuront à ſuiure les meſmes pas de ſalut; que le clair flambeau de leur hõneur rallumera les voſtres dãs leurs cendres: & que la bonne & droite conſtitution de leurs ames, prouoquera la ſanté des voſtres, ſi raualees & deſcheues de la fidelité Françoiſe

Sinon ie prens ceste asseurãce du bon succés des affaires du Roy, que sa vertu & sa valeur, les outrageuses miseres qui vous accablent, l'insupportable extremité de toutes choses, & la crainte d'vne plus dure & plus fascheuse fortune, vous reduiront au poinct de ce deuoir, dont la raison & la conscience ne vous auront peu rendre capables.

FIN.

